EPB Supp A
F 7.005 /A

Ref 711

TRAITÉ
DE L'ORIGINE DES MALADIES
ET DE L'USAGE
DE LA POUDRE PURGATIVE.

Par M. JEAN AILHAUD, Conseiller, Sécretaire du Roi, & Docteur en Médecine de la Ville d'Aix en Provence.

Avec un Recueil de plusieurs Guérisons operées par ce Remède.

L'Auteur de ce Livre le donne *gratis* au Public, de même que ses conseils, qu'il offre à toutes les personnes qui seront dans le cas d'en avoir besoin, pourvû qu'elles ayent la précaution d'affranchir le port des lettres.

Le prix de la Poudre est de douze Livres dix sols le paquet de dix prises, à raison de vingt-cinq sols la prise.

A AVIGNON,

Chez { BENOIT BOISSIER, ET JACQUES GARRIGAN, } Imp. Lib. Pl. St. Didier.

Avec permission des Supérieurs.

M. DCC. LI.

PRÉFACE.

LES principes les plus probables ne ſont pas toujours reçus favorablement. Que ces principes ſoient naturels, qu'ils s'accordent avec la ſaine raiſon ; qu'il en réſulte le plus grand bien de l'homme, tel que la conſervation de ſa vie & de ſa ſanté ; toutes ces conſidérations ne comptent pour rien. Un préjugé contraire l'emporte ſouvent ſur ces beaux avantages, & ce préjugé n'eſt pas facile à détruire.

Il faut des preuves réelles pour vaincre la prévention ou l'incrédulité. En eſt-il de plus fortes que les exemples ! J'en produits un bon nombre, autant pour appuyer mes opinions, que pour déſabuſer le Public des fauſſes idées qu'on s'eſt efforcé de lui ſuggérer.

Ma façon de penſer ſur la guériſon des maladies paroît étrange à tout homme prévenu ; Mais quiconque recherche ſoigneuſement la vérité, ſent bien que je m'en écarte nullement : En effet, les principes que j'établis ſont fondés ſur la nature & ſur l'expérience, ſeuls guides du vérita-

ble Médecin. Je puis même dire que cinquante ans d'exercice de la Médecine m'ont procuré tout le ſuccès que je pouvois attendre d'une ſcience auſſi obſcure & auſſi incertaine.

A peine ma Poudre purgative a-t'elle paru dans le monde, qu'elle a été regardée comme un paradoxe. On a douté de ſon efficacité. Ses merveilleux effets ont paſſé dans l'eſprit de pluſieurs pour des illuſions. D'autres ont cru lui faire grace, de réduire ſa vertu en problême. Enfin le plus grand nombre s'eſt déchaîné contre mon opinion. Cependant, des guériſons multipliées & prouvées par des Lettres & Certificats dont j'ai les originaux, font voir que mon ſiſtème n'eſt pas ſans fondement. Ces preuves démontrent d'une manière invincible, l'excellence de mon remède & ſes propriétés. Elles ſont d'autant moins ſuſpectes, qu'elles ſont les effets de la reconnoiſſance.

Cette nouvelle édition n'eſt, pour ainſi dire, qu'une répétition de la précédente, à laquelle j'ai ajoûté quelques guériſons opérées du depuis, qui m'ont paru dignes de l'attention du Public. J'oſe me flatter qu'elles détruiront aiſément la prévention, la jalouſie & la cabale, qui n'ont rien oublié pour décrier mon remède.

On ne doit point ignorer qu'on a contrefait, & qu'on ne ceſſe de contrefaire ma Poudre. Des Médecins & des Chirurgiens de cette Ville, jaloux des merveilleux effets qu'elle opére ſous leurs yeux, ne ſe ſont pas fait ſcrupule d'applaudir à celle qu'un Apoticaire & un Chimiſte font ſous le nom de ma Fille. D'intelligence avec Michel ſon mari, cet Apoticaire & ce Chimiſte l'ont engagée à ſe prêter à leur fourberie, & à répandre des imprimés, ſignés, Ailhaud. Michel Beau-fils. *Dans leſquels ils ne lui font dire que des impoſtures.*

Je déclare dans la plus exacte vérité que je n'ai point donné la compoſition de ma Poudre à ma Fille; que je ne lui ai pas même découvert le moindre des ſimples qui la compoſent. Je dois cette déclaration au Public & à moi-même. Au Public, afin qu'il ne ſoit pas la dupe de ceux qui veulent faire paſſer ſous mon nom, de prétendus Remèdes qui ne ſont propres qu'à le tromper: A moi-même, parce qu'il m'importe qu'on ne confonde pas ma Poudre avec ces prétendues Poudres, qui ne ſauroient produire les mêmes effets, & qui pourroient en produire de très-dangereux.

Le Sr. Jean-Gaſpard Ailhaud mon Fils aîné, Docteur en Médecine, eſt le ſeul *à qui j'ai confié mon ſecret. Je l'ai inſtruit lui* ſeul *de la manière de compoſer ma poudre, & de diriger ceux qui ſont dans le cas de la prendre. Son application & le zèle avec lequel il s'eſt attaché à profiter de mes inſtructions, l'ont mis en état d'agir comme moi-même & avec une expérience qui ne ſera pas moins utile & avantageuſe au Public.*

C'eſt donc à lui à qui l'on doit s'adreſſer, je répond de ſon attention à ſatisfaire le Public. Ce n'eſt qu'après une longue épreuve de ſa conduite & des talens qu'il a acquis, que je me ſuis déterminé à le ſubſtituer à ma place, & à chercher en lui les ſoulagemens dont mon âge a beſoin, malgré lequel je ne ceſſe de travailler & de donner mes conſeils avec le déſintéreſſement & la généroſité convenable à une perſonne qui a toujours été uniquement occupée de s'aſſurer l'eſtime & la bienveillance de tout le monde.

Ma véritable Poudre ſe vend par paquets de dix priſes ſéparées, au milieu deſquelles ſe trouve une inſtruction en date du vingt Novembre Mil ſept cents qua-

rante-quatre, *Signée de moi & de mon fils, & cachetée de mon cachet ordinaire. Ces dix priſes ſéparées ſont enfermées dans un carré de papier au dos duquel doit ſe trouver cette inſcription imprimée;*

Bon pour dix Priſes de ma Poudre.

Et par deſſous de la propre main de mon fils, Ailhaud fils Méd. *telle que la préſente.*

Bon pour dix Priſes
de ma Poudre.

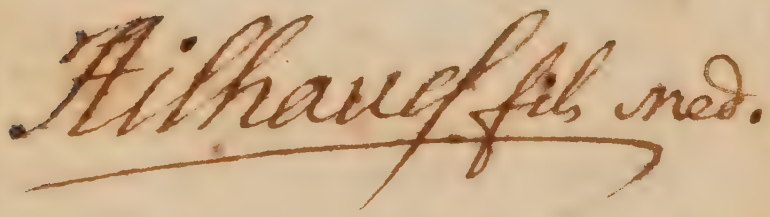

Malgré les précautions que je prends pour éviter que le public ne ſoit point trompé, je dois l'avertir néanmoins qu'on a contrefait mon ſeing, celui de mon Fils & mon cachet, à la faveur deſquels on débite des fauſſes Poudres. Pour prévenir, autant qu'il ſera poſſible, cet inconvenient, on doit faire attention que nos deux ſignatures qui ſe trouvent ſur l'inſtruction inſérée dans chaque paquet

de dix prises, soient les mêmes que celles qui sont l'une ci-dernier, *& l'autre à* la fin de ce Traité.

Qu'on ait l'attention d'affranchir le port des lettres & de nous marquer exactement les adresses en y mettant au moins le nom de la Province, afin que les réponses puissent parvenir aux malades aussi facilement que leurs Lettres parviendront à nous, étant affranchies & adressées, à Ailhaud Conseiller Sécretaire du Roy & Docteur en Médecine, *ou bien, à* Ailhaud fils aîné Écuyer, Docteur en Médecine, *à Aix en Provence.*

Ceux qui souhaiteront faire le débit de ma Poudre, n'ont qu'à s'adresser à mon dit Fils, qui leur en fournira avec une remise honorable.

TRAITÉ

DE L'ORIGINE DES MALADIES, ET DE L'USAGE DE LA POUDRE PURGATIVE.

CHAPITRE I.

De l'Origine des Maladies.

ARTICLE I.

Combien il importe à l'homme de conserver la santé de son propre corps, & par quelle route il doit y parvenir.

DE toutes les attentions qui se présentent à l'homme dès son entrée dans le monde, la plus importante est sans doute celle qui regarde la conservation de son Etre, je veux dire sa santé. Car si elle vient à languir, n'est-il pas vrai que tout languit avec elle ? Et si elle se détruit, tout ne périt-il pas aussi ?

On a d'abord été si convaincu de cette vérité dès le commencement du monde, que

chacun a cru devoir s'appliquer à la conſerver, & à l'augmenter; qui d'une façon, qui de l'autre, chacun par la route qui lui a paru la plus convenable.

Je ne puis que louer leurs efforts & admirer l'érudition de pluſieurs; mais quant au ſuccès, qu'ils me permettent de le dire, je n'ai pû ni me reſoudre à l'approuver, ni me réſoudre à l'écrire.

Ils ont tous erré dans le principe, dès-lors qu'ils ont voulu troubler, ou même toucher à l'ouvrage toujours admirable de la nature. Cet ouvrage eſt l'ouvrage d'une intelligence ſupérieure à laquelle il eſt bien permis de prêter hommage, mais ſur laquelle il ne fut jamais permis de vouloir dominer. Les Médecins peuvent bien, & même doivent être ſes ſpectateurs, ſes admirateurs, & ſes miniſtres; mais jamais ſes perturbateurs, jamais ſes lacérateurs, jamais ſes tyrans.

Cette aptitude à ſecourir & à aider la nature eſt donnée à peu, & à quelques-uns elle ſemble être naturelle: c'eſt un don de Dieu à qui ils en ſont redevables; dans quelques-autres elle eſt acquiſe par un long & pénible travail. De quelque manière que ce ſoit, c'eſt elle qui rend ces hommes véritablement chers à la République: c'eſt elle qui les doit faire regarder comme des hommes que le Très-Haut a mis au monde pour le ſoulagement de ſon Peuple, comme des hommes dignes d'être traités avec diſtinction par les ſages: & l'homme prudent ne les laiſſera jamais partir d'auprès de ſoi, ſans leur donner quelque marque de ſa vénération & de ſa reconnoiſſance.

Quelle eſt donc cette aptitude qui doit faire proprement le caractère du Médecin ? Cette aptitude, dis-je, à ſecourir & à aider la nature, & en quoi conſiſte-t'elle ? Ce ne ſera pas de relever la nature quand elle eſt actuellement dans ſa chûte mortelle & ſon actuelle deſtruction, ce ſeroit vouloir qu'un Médecin reſſuſcitat, pour ainſi dire, les morts: il n'appartient de la relever alors qu'à celui qui l'a créée. Ce ne ſera pas de détourner le cours admirable de ſes opérations en lui ouvrant des nouvelles iſſues, ou en lui faiſant rebrouſſer chemin, ou en la violentant en quelque autre manière. Quelle témérité ne ſeroit-ce pas de vouloir ainſi troubler & renverſer un cours d'opérations ſi ſagement établi par l'Auteur même de la nature ! Que ſera-ce donc ? Le voici, & qu'on ne l'oublie pas. C'eſt d'ôter tout ce qui s'oppoſe à l'opération de la nature, qui d'elle-même a tout ce qu'il faut pour ſe réparer, & qui ſe réparera dès-lors qu'on lui aura ôté ce qui l'incommode & l'empêche de continuer le cours admirable de ſes opérations; preſcrit par ſon Auteur.

Voilà l'unique office qu'a à faire le Médecin ! *Removere prohibens :* c'eſt d'ôter ce qui empêche la nature de continuer le cours de ſes opérations, & de lui fournir enſuite de bons & proportionnés alimens, pour l'aider par des nouvelles forces à continuer ſes mêmes opérations : c'eſt alors que libre & dégagée, elle reprendra toute ſa première ſanté. Car qu'appellons-nous ſanté ? ſinon cette entière force de notre corps que nous avons reçu de la nature. Et qu'appellons-nous maladie ? ſinon tout ce qui altère, ſouille, dé-

prave & vicie, de quelle manière que ce soit, cette précieuse intégrité de notre corps.

Ces maladies sont de plusieurs espèces : Celles cependant qui sont les plus ordinaires & les plus fâcheuses, sont les Pleurésies, les Péripneumonies, les Apoplexies, les Hémorragies, les Inflammations, les Erésipelles particulières & universelles, les Epilepsies, toutes les espèces de Coliques, les Fièvres continues, malignes & intermittentes, la Rougeole, la petite Vérole, la Diarrhée, le Ténesme, les Epreintes, les Dysenteries, tous les flux & maux Vénériens ; la Vérole, la Goutte, le Rhumatisme, les douleurs, pésanteurs & gonflemens d'Estomac avec nausée, les Hydropisies, les Hémorroides, les fleurs blanches aux Filles & aux Femmes, & tous les maux communs à ce sexe ; enfin une infinité d'autres dont un plus long détail ne sauroit être qu'ennuyeux.

La guérison de la plus-part de ces maux, selon la pratique la plus commune, a été jusqu'ici glorieusement dévolue à la saignée. Erreur intolérable ! Que ne puis-je te chasser de ma patrie, & te bannir absolument de la pensée des hommes ! Qui t'a enfantée erreur funeste ? C'est sans doute une autre erreur plus ancienne qu'on n'a pas apperçu & sur laquelle on s'est aveuglé ; Savoir : *Que les maladies sont dans le sang, ou prennent leur origine du sang.*

Attaquons donc d'abord ce premier monstre qui a enfanté le second ; détruisons-le, & s'il est possible délivrons-en toute la terre, en établissant ce qui suit.

ARTICLE II.

Nulle Maladie ne réſide, & ne prend ſon origine du ſang.

CETTE verité auroit d'abort été aperçue, connue & publique chez tous les Nations, ſi dès le commencement on avoit profondement médité & heureuſement pénétré la nature du Sang, ſes propriétés & ſes fonctions. On l'auroit aperçu parfaitement diſtingué des humeurs, beaucoup plus ſubtil qu'elles, plus léger, plus agile, plus chaud, plus pur, formé par la nature, & deſtiné à ſe répandre dans toutes les parties du corps pour l'animer, le vivifier, le nourrir, le conſerver ſain, & pour ſervir à ſes végétations & ſenſations internes & externes.

Cela étant une fois apperçu, bien attentivement examiné, & profondément pénétré, on auroit commencé à comprendre qu'elle eſt ſa nature, ſa ſubtilité, ſa pureté, qu'elle eſt l'uniformité de ſes parties; qu'elle eſt leur union, qu'elle eſt ſa tranſcendance, quel eſt ſon épanchement dans tout le corps; j'ai preſque dit : on auroit compris qu'elle eſt ſon incorruptibilité, c'eſt-à-dire, qu'on auroit compris que ſi le ſang commence à ſe corrompre, à tomber en diſſolution, ou en coagulation, c'eſt fait du malade : que s'il eſt corrompu, il n'eſt plus ſang : que tant qu'il ſubſiſte dans ſa nature, il eſt toujours le même, & il y a toujours eſpérance de guériſon. C'eſt dans ce ſens que je l'appelle incorruptible, comme on dit

communément que l'air, le feu, & autres, ſont incorruptibles, quoique mixtes & diviſibles en parties ſi petites qu'ils ne ſauroient plus faire les mêmes fonctions, & conſéquemment corruptibles. J'appelle encore le ſang incorruptible par comparaiſon aux humeurs qui ſont beaucoup plus corruptibles, plus craſſes, & moins uniformes dans leurs parties; comme on appelle incorruptibles le Diamant, l'Or, le Cèdre, &c. quoiqu'abſolument toutes ces choſes ſoient ſujèttes à corruption.

De ces premières connoiſſances, on ſeroit paſſé à un détail plus circonſtancié des fonctions du ſang; on auroit examiné comment il prend ſa nourriture du chile, & comment il la donne lui-même aux parties ſolides. On auroit remarqué qu'il ne peut prendre de nourriture qu'autant qu'il peut convertir du chile & le proportionner à ſa propre nature, Pour réparer ce qu'il a conſumé à la nourriture des parties ſolides ou dans l'exercice de ſes fonctions: que jamais il n'en prend plus qu'il ne lui en faut, quelque abondant que ſoit le chile. Tout le reſte du chile eſt étranger à la nature du ſang, & ce reſte de chile n'eſt reçu dans les artères & les veines que pour lui ſervir de véhicule, & pour être par lui diſtribué & évacué conformément aux beſoins de toute la machine. Ainſi, voyons-nous que dans l'admirable conſtruction du corps, il y a pluſieurs glandes par leſquelles ces humeurs ſe filtrent; il y en a pour les yeux d'où il ſe filtre & découle une ſéroſité qui ſert à les humecter & à faciliter leur mouvement, & pas autre choſe. Il y en a pour

les oreilles, d'où il découle une humeur qui devient enſuite viſqueuſe & jaune, pour favoriſer & conſerver la ſenſation de l'ouïe, & pas autre choſe. Il y en a aux environs du nez, qui filtrent la Morve, & pas autre choſe. Il y en a dont les conduits vont aboutir dans la bouche pour y porter la ſalive, & pas autre choſe; Et ainſi de toutes les autres glandes qui ont chacune leur fonction particulière ſelon les différens beſoins du Corps; & jamais une glande ne fait naturellement la fonction de l'autre, c'eſt-à-dire, ne filtre ce que l'autre doit filtrer. De-là, la morve ne ſe filtre jamais par les yeux, ni les larmes par le nez, ni la ſalive par les oreilles, & ainſi des autres.

Or, la faculté a remarqué fort judicieuſement, qu'il y a ſix choſes non-naturelles ſans leſquelles nous ne pouvons ſubſiſter, quoiqu'elles n'entrent point dans la conſtruction de notre corps; Savoir: l'air, le manger & le boire, le mouvement & le repos, le ſommeil & la veille, les excrémens & les humeurs retenues; enfin, les paſſions de l'ame.

Quand donc tout cela ſe fait avec modération, & ſans excès; c'eſt-à-dire, quand on reſpire un bon air; quand on ne mange & qu'on ne boit qu'autant qu'il eſt néceſſaire; quand on ne prend du mouvement & du repos, du ſommeil & de la veille qu'avec modération; quand les excrémens ne ſont ni trop ſecs ni trop fluides; enfin, quand les paſſions de l'ame ſont dans un équilibre raiſonnable, le ſang n'étant alors ni précipité, ni retardé dans ſon cours, il

n'eſt point dérangé dans ſes fonctions & tout va un train ſalutaire. Mais s'il eſt troublé par quelqu'une de ces cauſes ; ſi on reſpire un mauvais air, ou qu'on s'expoſe à ſes intempéries ; ſi on ſe livre à des agitations immodérées, ou à une trop grande inaction ; ſi l'on prend un ſommeil trop long ou trop court ; ſi on a le ventre, ou trop lâche, ou trop peu ; enfin, ſi on ſe livre immodérément à quelque paſſion de l'ame, comme triſteſſe, joie, colère, envie, jalouſie, &c. Alors, le ſang ſe dérange dans ſes filtrations, ou par trop de lenteur ou par trop de viteſſe : les humeurs non-filtrées reſtent avec lui, l'incommodent, l'embarraſſent, l'altérent, le déréglent, le troublent & l'empêchent dans ſon action ; & quelquefois elles ſont ſi abondantes, ſi groſſières, ſi enflammées, ſi gâtées, & ce même Sang en eſt ſi fort dérangé, qu'il perd comme ſon cours naturel. De-là naiſſent la Fièvre, les Eruptions, les Dépots ; de-là enfin prennent leur ſource toutes les maladies ; la décharge des humeurs ſe faiſant tantôt à la tête, tantôt à la poitrine, tantôt à l'eſtomac, ſur les reins, ſur les bras, ſur les jambes, &c. Selon la différente foibleſſe des parties qui cédent à leur torrent.

A des eſprits qui ne ſeroient point prévenus, cette ſeule & ſimple expoſition, toute fondée ſur la nature même, & contre laquelle on ne réclamera jamais que par un aveuglement déplorable ; à de tels eſprits, dis-je, cette ſeule expoſition ſuffiroit pour leur faire comprendre & avouer que toutes les maladies viennent de ces humeurs non

non-filtrées & detenues dans le Sang, & jamais du Sang même.

Mais, la prévention eſt ſi étrange, & la force des préjugés dans leſquels on eſt élèvé a pris un ſi grand empire ſur les eſprits à la vûe d'une pratique toute contraire, que je crois devoir ajouter pour plus grand éclairciſſement, & plus évidente conviction, ce qui ſuit.

Il faut raiſonner à peu-près du Sang dans le corps humain, comme du vin dans un tonneau, comme de l'eau dans un baſſin, comme de l'air que nous reſpirons. Le vin, de ſon origine, eſt bon; il eſt pur, il eſt ſalutaire: l'eau qui coule de la fontaine dans un baſſin, y coule pure, claire, nette, bonne à boire: l'air que nous reſpirons eſt de lui-même pur, net, ſalubre. Le vin dans le tonneau vient à ſe gâter: l'eau dans le baſſin vient à ſe ſalir & à ſe troubler: l'air devient contagieux, & peſtiféré. D'où viennent tous ces maux & ces déſordres? Eſt-ce de la nature du vin? Eſt-ce de celle de l'eau? Eſt ce de celle de l'air? Vous n'oſeriez le dire. Vous comprenez trop bien que les chaleurs, du Printemps ou de l'Eté ont fait bouillir votre vin, ont remué la lie, l'ont troublé, l'ont tourné. Vous comprenez également que l'eau d'elle-même eſt claire & bonne à boire, & que ce ne ſont que les ordures qui s'y ſont mêlées, qui la rendent non buvable, & mauvaiſe. Vous comprenez enfin, que l'air de lui-même étoit bon, & l'eſt toujours; mais que ce ſont des vapeurs malignes, & des exhalaiſons peſtilentielles qui l'ont infecté.

Or, je vous demande pourquoi ne faites-vous pas le même raisonnement sur votre Sang ? Votre Sang dès votre naissance n'étoit-il pas bon ? Vous êtes né en parfaite santé, votre jeunesse étoit belle & brillante, vous êtiez vous-même plein de force & de vigueur. Vous avez commencé à donner dans quelqu'un des excès dont je viens de parler, que la Faculté a si judicieusement remarqué : depuis ce temps-là, vous avez commencé à languir, à souffrir, à être malade. D'où vient votre mal ? Est-ce de votre Sang ? Oseriez-vous le dire ? Pourriez-vous même le penser ? De lui-même il étoit bon & il l'est encore. Si votre Sang étoit mauvais, ce seroit fait de vous. Ses parties sont si uniformes, si subtiles, si unies, que si une partie commençoit à tomber en dissolution ou en coagulation, par la même raison toutes les autres y tomberoient : & comme il est impossible de faire revenir bon un vin corrompu & aigre ; potable, une eau corrompue & qui a perdu sa nature ; salubre, un air corrompu, & qui n'est plus air ; Ainsi il seroit impossible à la puissance humaine, & à toute sorte de remède, de réparer votre sang. Il n'y a que celui qui l'a créé qui puisse alors lui redonner son premier état.

Il faut donc chercher ailleurs la cause & l'origine de votre mal quel qu'il puisse être ; & on ne peut la trouver que dans les humeurs qui ont manqué de se filtrer par les conduits que la nature leur avoit tracé, qui par-là sont restées dans votre Sang, qui se sont mêlées avec lui, qui

l'ont troublé, qui l'ont rendu trop précipité ou trop tardif dans ſon mouvement, & qui par-là l'ont déréglé dans le premier cours de ſes opérations. C'eſt là où il faut chercher toute la cauſe de votre mal & non pas dans votre Sang. C'eſt dans ces humeurs groſſières, altérantes, enflammantes, venimeuſes, peſtiférées, qu'il faut chercher la cauſe de votre dégoût, de votre mal de tête, de votre langueur, de votre fièvre, de votre fluxion, de votre goutte, rhumatiſme, vérole, & autre maladie quelle qu'elle ſoit.

Commencez, pour vous guérir, à évacuer ces humeurs par le canal général que la nature vous a donné; faites ſortir de votre corps ce fumier qui l'infecte, qui le ſouille, qui l'empeſte; évacuez par les ſelles ce qui ne s'eſt pas évacué quand il le devoit; & comme quand le canal général ſe vuide, tous les autres canaux particuliers qui y aboutiſſent, ſe vuident également, vous aurez la conſolation de voir votre Sang reprendre ſon large, ſa pureté, ſon cours ordinaire; & votre corps reprendra ſon premier dégagement, ſa première force, ſa première ſanté; vous verrez juſqu'à vos plaies, vos tumeurs, vos ulcères ſe deſſécher, ſe fermer, ſe guérir parfaitement, & votre chair reprendre toute la beauté de ſa jeuneſſe.

Que diriez-vous d'un homme qui, pour rendre à ſon vin ſa première bonté, commenceroit à le tirer & à le jetter par terre? Que diriez-vous d'un autre qui, pour rendre à ſon baſſin d'eau ſa première netteté, commenceroit à en tirer l'eau & la jetter?

Que diriez-vous enfin d'un autre qui, pour rendre à l'air de ſa Patrie ſa première pureté, voudroit le pomper & le ſéparer de la grande région de l'air ? C'eſt ce que vous faites quand vous voulez vous faire tirer du Sang. Vous attaquez l'innocent & vous laiſſez le coupable. Vous chaſſez de votre Ville le bon Citoyen & vous laiſſez les ennemis qui l'attaquent.

Combien plus ſagement n'agit pas celui qui tâche d'ôter la lie de ſon tonneau, l'ordure de ſon baſſin, & qui demande à Dieu ne le pouvant lui-même, de diſſiper les vapeurs & les exhalaiſons qui empeſtent l'air de ſa Patrie.

Ainſi agirez-vous ſagement vous-même, quand, par un purgatif tel que celui que je vais vous propoſer, vous évacuerez les humeurs qui dérangent toute l'économie des opérations de votre Sang, & toute la belle ſanté de votre corps : & ſi pour achever de vous convaincre, il ne falloit qu'un petit détail des maladies les plus connues, & les plus opiniâtres ; que n'aurois-je pas à vous dire des Fluxions, Péripneumonies, Inflammations de poitrine, toutes ſi communes, ſi générales, ſi renaiſſantes à chaque entrée de l'hiver.

D'où vient que pendant l'été vous n'en êtiés point attaqué, ſinon parce qu'alors les humeurs ſe diſſipoient par les ſueurs, & que le froid commençant à reſſerrer vos pores, a commencé à les retenir dans votre corps, où s'étant ramaſſées & multipliées, elles ont déréglé le cours libre & naturel de votre Sang, & ont inondé la partie la plus foible de votre corps.

D'où vient la diverſité de ces Fluxions, ſinon de l'abondance des humeurs qui les produiſent ſur les différentes parties du corps où elles ſe dépoſent ? D'où vient même la longueur & l'opiniâtreté des Rhumes de ces ſortes de Fluxions, Sinon de ce que vous n'êtes pas exact & conſtant à vous purger tout de ſuite, & à vous bien purger ? Eprouvez ce que je vous dis, & votre propre expérience achevera de vous convaincre.

D'où vient l'irrégularité des flux des femmes & des filles, que du déréglement qu'elles ont mis dans les filtrations des humeurs par les différens excès, ou par les différentes paſſions qui les ont agitées.

D'où viennent les Vertiges ? Ces Vertiges qui ſe transfigurent en tant de manières ; qui ont épuiſé la Médecine, & qui ſemblent devenir ſi communs ; qui ſont ſi affligeans pour ceux qui les ont, & qui ne paroiſſent que des viſions à ceux qui n'en ont point ? D'où viennent-ils que des humeurs non-filtrées & arrêtées dans le ſang, leſquelles le troublent dans ſa libre circulation par les obſtructions & mauvais levains qu'elles cauſent. De là procédent le trouble & la confuſion des eſprits animaux, de ſorte que ces eſprits n'ayant pas un cours régulier dans les nerfs, il arrive aux facultés viſive & motrice d'être ſouvent vacillantes ; de manière que les malades chancélent, tombent, & ont aſſez ſouvent les yeux obſcurcis par d'épaiſſes ténèbres. C'eſt là la véritable cauſe des vertiges, & jamais le ſang lui-même.

Que peut-il donc y avoir de plus ſalu-

taire pour les guérir, que d'uſer d'un purgatif tel que le mien, qui par ſa vertu donne la fuite aux humeurs non-filtrées & arrêtées, & détruit peu-à-peu les obſtructions & mauvais levains qui en ſont la ſource. Mais, comme pour l'ordinaire, les obſtructions qui cauſent les vertiges, ſont preſque toujours deſſéchées & comme adhérentes aux viſcères ; On doit, dans pareil cas, continuer l'uſage du purgatif juſqu'à ce que, par ſa vertu, il ait fondu & détruit toutes ces obſtructions ; qu'il ait donné une entière fuite aux mauvais levains qui en ſont la ſource ; & qu'il ait rendu ainſi au ſang & aux eſprits, leur premier dégagement & leur libre cours.

Que ne pourrois-je pas dire de tant d'autres Maladies qui ſe diſſipent à vûe d'œil par les ſeules évacuations, comme coliques, peſanteurs d'eſtomac, dégoût, fièvres de toute eſpèce, &c.

Je finis enfin : car qu'eſt-il beſoin d'ajoûter des preuves à l'évidence ! On aura beau s'entêter, il n'en ſera pas moins vrai, que c'eſt des humeurs non-filtrées & détenues dans le ſang ou dans les parties du corps, & jamais du ſang même, que prennent leur origine toutes les maladies qui nous affligent.

ACCESSOIRE.

Quelle merveille donc ! Et pourquoi ſe tant récrier, quand je dis que ma Poudre purgative eſt un remède à tous les maux. Ne peut-on pas appeller un remède à tous maux, un remède qui ôte & détruit la cauſe

de tous les maux ! Eſt-on ſi peu raiſonnable, que de s'imaginer que je veuille dire que ma Poudre préſerve d'une chûte, d'un coup de fuſil, d'un poiſon, & autres maux accidentels ? Peut-on s'imaginer que je veuille détruire la médecine ! Moi qui apprends l'art de la rendre plus ſûre & plus infaillible ! Prétend-t'on que je penſe à abolir la Chirurgie, parce que je dis que la ſaignée eſt nuiſible. La Chirurgie n'a t'elle donc à faire que des ſaignées ? Ne reſte-t'il pas encore des plaies, des fractures, des diſlocations, l'opération de la taille, de la fiſtule, du trépan, &c. Il eſt vrai que mon purgatif ſera toujours une ſalutaire préparation à toutes ces opérations ; il eſt vrai qu'il favoriſera toujours la guériſon de toutes les plaies. Eſt-ce détruire un art, que de favoriſer l'effet de ſes exercices ? Eſt-ce anéantir la Pharmacie, que d'opiner ſi fortement pour les purgatifs ?

Qu'on ceſſe donc de ſe récrier ; qu'on dépoſe tout préjugé ; qu'on laiſſe triompher la vérité, & qu'on rende des immortelles actions de grace à Dieu, à ce Père de lumière, de qui dépend tout don parfait ; car ce n'eſt ni d'autrui, ni de moi-même, mais de lui ſeul, que j'ai pû recevoir une telle connoiſſance !

Il eſt vrai que mes propres infirmités ont donné lieu ou occaſion à une ſi grande faveur, auſſi bien que les infirmités de mes parens, de mes frères, de meſſœurs, & autres de ma famille, qui tous accablés de différens maux, ont bien-tôt fini leurs jours, n'étant reſté que moi jeune Médecin d'une ſanté délicate, héritier de la maladie pa-

ternelle, & traînant une vie fort languiſſante. Je m'appliquois cependant à l'étude de la Médecine, & j'avois un grand deſir de trouver un véritable remède à toutes mes infirmités. J'ai eu des maîtres très-ſavans, d'une grande ſageſſe & d'une belle érudition. Je les ſuivois comme pas à pas; mais revenu à moi-même, & endoctrine par ma propre expérience, je pris la voie des purgatifs, à laquelle ils préféroient celle de la ſaignée; & peu-à-peu, par la grace de Dieu, j'ai enfin connu que ce n'étoit pas du ſang que venoient les maladies, mais des humeurs, qui le déréglolent. Dès-lors, je m'appliquai avec une grande attention à la compoſition de ma Poudre purgative, & par ma propre expérience, & par une infinité d'autres, j'eus le bonheur de la porter à un ſi haut point de perfection, que m'anéantiſſant en la préſence de Dieu, je crus certainement que c'étoit une grace ſingulière dont il vouloit favoriſer les hommes.

Dans la compoſition de cette Poudre n'entrent aucunement des Poudres chymiques, comme ce nom de Poudre ſemble d'abord le préſenter à l'eſprit & le donner à entendre. Ce ſont les fruits de la terre, les ſeules richeſſes des campagnes, les doux alimens de l'homme, qui, par une diſtribution convenable de pluſieurs peu, ſont un beaucoup; c'eſt de quoi vous pouvez être bien aſſuré. Prenés-là donc volontiers, prenés-là ſans crainte, c'eſt par ſon uſage, que moi-même, quoique dès ma naiſſance foible & infirme, ai eu le bonheur d'arriver à l'âge de ſoixante-&-dix-ſept-

ans,

ans, plein de santé, Pere d'une nombreuse & forte famille, à présent même, par la grace de Dieu, pleine de vie & de santé; & je ne leur ai jamais donné autre remède, je n'en ai jamais pris d'autre moi-même pour quelque maladie que ç'ait été.

CHAPITRE II.

De l'usage de ma Poudre purgative.

COmme j'ai déja démontré suffisamment & comme à l'œil, que toutes les maladies viennent des humeurs viciées & jamais du sang; il me semble qu'il seroit inutile à présent d'insister & de prouver que la saignée est inutile, qu'elle n'est pas naturelle, qu'elle est même pernicieuse. Ces trois défauts qui en sont inséparables, coulent de source; & j'ai toujours espérance que chacun pensera sérieusement à conserver son propre sang.

Il n'y a qu'une cause générale de toutes les maladies, & ce sont les humeurs viciées. Il ne faut donc que les évacuer selon le besoin de la nature & c'est l'effet que produit la poudre purgative que je propose à tout malade, selon son besoin & selon l'opiniâtreté de sa maladie. Je la propose avec d'autant plus de confiance, que je suis assûré, par des expériences innombrables, qu'elle est le remède le plus efficace, le plus prompt & le plus doux: Ce que je vais démontrer dans les Articles suivans.

ARTICLE I.

Ma Poudre purgative est le remède le plus efficace pour toute maladie.

CEtte Proposition paroît d'abord étrange, parce qu'on ne veut pas s'ôter de l'esprit les préjugés dans lesquels on a été nourri, & qu'on ne veut pas se mettre en tête, qu'il y a une cause générale de toutes les maladies, comme je l'ai pourtant démontré dans le précédent Chapitre.

Mais, qu'on me fasse la grace de me suivre dans mon raisonnement, & si je me trompe qu'on me montre mon tort, non pas par des vétilles & des chicanes, mais par des raisons plus solides & des vérités plus constantes.

Dites-moi, s'il vous plait, vous qui faites un véritable usage de votre raison.

Quel est le Médecin qui a un si grand interêt de guérir son malade, que la nature en a de se guérir elle-même?

Quel est le Médecin qui connoît si bien le mal de son malade, que la nature connoît & sent le sien propre?

Quel est le Médecin qui, pour guérir son malade, a une aptitude égale à celle qu'a la Nature pour se guérir elle-même? Il faudroit pour cela, qu'il eut celle de convertir le chile en sang, & le sang en solide.

Quel est enfin le Médecin qui a une inclination à guérir son malade, égale à celle qu'a la nature à se guérir elle-même?

Je pense que vous conviendrez aisement qu'il ne fut jamais un tel Médecin.

Or dans cette conjoncture, où le Médecin

ne sauroit être ni si intéressé, ni si éclairé, ni si habile, ni si incliné à guérir que la Nature ; qu'a-t'il donc à faire ? est-ce de s'ingérer dans les opérations de la Nature, en voulant lui donner des issues nouvelles par des ouvertures de veines, par des cautères, par des ligatures, &c. est-ce de l'agiter, de la troubler, de la violenter en quelque manière que ce soit ? qui ne voit la témérité ? qui ne la condamneroit ?

Qu'a donc à faire le Médecin, que de contempler & seconder la nature dans ses opérations, en lui ôtant tout ce qui peut l'embarrasser, l'inquiéter, la troubler ; & en lui administrant ensuite une bonne & proportionnée nourriture capable de réparer ses forces, afin qu'elle puisse soutenir & continuer ses mêmes opérations. Le sens commun ne suggére-t'il pas ce raisonnement ?

Or c'est-là justement l'effet de mon remède ; *removere prohibens.* ôter les humeurs qui précipitent ou qui retardent la nature dans son action, & les réduire au pur nécessaire qu'elle demande. évacuer le fumier qui l'infecte, mettre dehors ce qui l'incommode, ce qui l'accable ; Lui fournir une bonne & saine nourriture qu'elle appète bientôt après & par laquelle elle se fortifie insensiblement, se répare & reprend ses forces. De cette manière, le malade se trouve bientôt guéri ; ne s'étant ni affoibli par des saignées, ni tracassé par de cruelles purgations, ni épuisé par de longues diètes.

C'est ce que mille & mille expériences ont déja prouvé ; c'est ce que j'offre à tout moment de prouver sur tout malade ; c'est ce que j'ai demandé de prouver

dans de pleines salles des Hopitaux ; c'est ce qu'un grand nombre d'attestations que j'ai en main & que je suis toujours prêt à montrer, confirment évidemment.

Ai-je donc tort de dire que mon remède est le plus efficace ? que risque-t'on avec lui ? il ne touche pas à l'ouvrage de la nature, il ne fait que lui ôter ce qui l'embarrasse, & il l'ôte effectivement. Il ne touche pas aux forces du malade, il ne fait que lui ôter ce qui l'accable, & il l'ôte sans douleur. il ne lui ôte pas sa nourriture ; au contraire, dès-lors qu'il a évacué les ordures, il le met en état de faire un bon chile, le chile un bon sang & c'est le bon sang qui, de lui-même étant balzamique, guérit tous ses maux, répare toutes ses pertes & lui rend toute sa première vigueur.

Dites après cela, que ma Poudre n'est pas efficace, qu'elle n'est pas le meilleur remède qui ait été découvert depuis que les hommes ont commencé d'être malades & celui qu'on peut prendre avec plus de sûreté.

ARTICLE II.

Ma Poudre purgative est le plus prompt remède qu'on puisse employer contre toute maladie.

MEs Propositions sont si nouvelles & présentent d'abord une idée si contraire aux préjugés dans lesquels on est élevé, qu'il me semble toujours voir des gens qui se rebutent d'entendre mes raisons ; les uns, parce qu'ils ne discernent pas ce que nous appellons proprement *maladie* : confondant par inadvertence ou par ignorance,

sous ce nom, blessures, ruptures, dislocations, peur & autres semblables accidens, qu'on appelle très-improprement maladies. Les autres, parce qu'ils sont si prévenus en faveur de la saignée, que rien ne peut la déplacer de leur esprit : L'idée des inflammations, apoplexies & autres semblables se présentant d'abord à eux, les confirme si fortement dans leur prévention, qu'il n'est plus possible d'y trouver place pour la vérité.

Quelle erreur de vouloir être plus sage que l'auteur de la nature, de vouloir tracer à celle-ci de nouvelles routes, comme si les siennes n'étoient pas sagement établies ! Quelle erreur de vouloir, en dépit du bon sens, aux dépens souvent de sa propre vie, appeller remède, ce qui est nuisible : remède prompt, ce qui retarde la guérison : remède grand & admirable, ce qui tue la plus-part des malades.

Peut-on en effet appeller la saignée un remède, elle qui, diminuant le volume du sang, diminue les forces du malade ? Peut-on l'appeller un remède prompt, elle qui donne lieu à l'ennemi de se fortifier, je veux dire aux humeurs de prendre sur le sang un plus grand empire ! Donnera-t'on enfin le nom de grand & excellent remède à cette opération qui, affoiblissant les malades, les fait souvent périr, & à la quelle si les plus forts résistent, ils ont à essuyer une longue convalescence qui les conduit quelque fois à traîner une vie mourante.

Telle est cette saignée tant vantée, cette saignée, invention de l'homme aveuglé, moyen doux & efficace pour travailler, sans s'en apercevoir, à la destruction insensible du genre humain.

Combien plus doux n'est pas un remède que le Créateur a répandu sur les productions de la terre ; qu'il a enseigné par l'instinct des Animaux ; qu'il a préconisé dans ses Ecritures ; qu'il avoit appris à Salomon ; & à qui il a tracé dans l'homme même, une route de tous les jours.

Tel est tout remède purgatif ! Nier ce principe, c'est renoncer à la nature même.

Or parmi les purgatifs, le mien a ces avantages, sçavoir : d'opérer toujours, d'opérer quelquefois dans une heure, quelquefois dans deux, quelquefois dans trois, plus ou moins, suivant le tempérament du malade, & la force de la maladie : & cela sans le tracasser, sans ébranler toute la machine de son corps, comme certains autres purgatifs qui sont en usage ; sans corroder, ni l'estomac, ni les boyaux, ni aucune autre partie du corps ; opérant toujours doucement, toujours heureusement, s'il y a espérance, & jamais avec le moindre danger ; toujours en ami de l'Estomac, toujours en ami de la Poitrine.

Où aller chercher après cela un remède meilleur & plus prompt ? Est-ce guérir promptement, que d'épuiser promptement un malade & de le précipiter dans un abattement d'agonie ? N'est-ce pas ce que font tous les autres purgatifs violens, tous ces poisons réels dont on se sert si souvent ? Est-ce d'ailleurs guérir promptement un malade, que de lui donner de ces petits Purgatifs qui ne font qu'emporter les grosses matières & qui laissent toujours les levains des fièvres, je veux dire, les obstructions desséchées & anciennes, les humeurs ténaces & gluantes qui les entretiennent.

Le mien emporte tout, dissout tout, va partout porter ses salutaires impressions. Il n'est mal si invétéré qui ne céde, autant qu'il est possible, à sa bénignité & à sa force.

C'est ce que j'ai expérimenté mille & mille fois : c'est ce que j'offre de vérifier à toute heure : c'est ce qu'acheveront de persuader les Lettres & Certificats que je vais ajoûter à ce petit Traité. Que veut-on davantage pour prouver la bonté & la promptitude d'un remède.

On m'a donné avis, il y a quelques années, que ma Poudre ressuscitoit des anciennes maladies, qu'on croyoit guéries & dont on ne se plaignoit plus, & on m'a cité pour exemple, une migraine, une gonorrhée, une fièvre, &c.

On a même ajoûté que certaines gens saisissoient ces momens & ces occasions pour la décrier. Je n'ai pas été surpris de l'avis, moi qui sai que ma Poudre ne laisse rien dans le corps d'imparfaitement guéri : Mais j'ai été bien charmé d'apprendre en même tems, qu'en réïtérant ma poudre, trois prises avoient absolument guéri ces maladies ressuscitées & avoient fait taire ces personnes, ou allarmées ou malignes.

Et c'est ainsi qu'il faut faire en toute occasion quand quelque mal se réveille ; quand il change de nature ; quand il ne céde pas d'abord, où qu'il semble s'irriter ; je ne saurois assez le dire & le répéter, il faut sans crainte réïtérer la Poudre. C'est le vrai moyen de tout guérir & de déraciner tout mal.

Enfin, on trouve dégoûtant & dispendieux, un remède qu'il faut réïtérer si souvent. Mais qu'on fasse attention qu'il est bien plus en-

nuyant d'être malade, qu'il est plus dégoûtant de ne pouvoir agir & de se consumer souvent inutilement, & peut-être dangereusement, en remèdes violens ou amusans.

D'ailleurs, si mon remède étoit plus prompt, il ne seroit pas aussi doux, ses effets ne seroient pas aussi certains, & il ne guériroit pas si radicalement. Sa réïtération prouve sa bonté, sa bénignité & même son efficacité, comme l'ont éprouvé ceux qui ont été guéri des maladies les plus invétérées.

Je ne sai si mon raisonnement plaira à tout le monde: mais je raisonne à peu près du corps humain accablé de maladie, comme d'un bassin souillé, empesté, rempli de beaucoup d'ordures. Quelques endurcies, quelques collées, quelques desséchées, quelques empoisonnées que soient ces ordures, ne pouvant les toutes enlever à la fois par aucun instrument, & craignant de briser mon bassin, il me semble que je n'ai pas un meilleur parti à prendre, que de lui ouvrir au bas une issue, par où l'ordure puisse s'écouler, & lui ouvrir au dessus une fontaine claire qui par son action & sa fluidité, remue, detrempe, entraîne l'ordure, & laisse mon bassin aussi propre que je le desire.

Quoique les exemples ne cadrent pas en tout, autrement ils seroient des identités, il suffit qu'ils nous aident à expliquer ce que nous voulons faire entendre.

Notre corps est une espèce de bassin où circulent les liqueurs qui nous font subsister, & principalement le sang, qui en est la vie & la vigueur.

L'infection s'y est répandue jusqu'à ses extrémités: des obstructions, des dépôts, des

virus, des poisons; en un mot, des ordures se sont engendrées, mêlées, collées en quelque endroit & peut-être partout. Vous vous Plaignez tantôt de l'estomac, tantôt de la poitrine, tantôt de la tête, des yeux, des dents, du ventre, des bras, des jambes, &c. à tous ces différens maux, quel remède? la machine de votre corps est délicate; si vous avez recours à des remèdes violens, je ne répond pas qu'elle ne se brise. Nous ne la voyons que par le dehors, nous ne savons ce qui se passe au dedans, que par conjecture, que par hazard & comme à tâtons. Déja vous tremblez pour elle, peu s'en faut que vous ne désespériez.

Mais consolez-vous, l'Auteur de la nature, qui ne vous a donné qu'une bouche pour recevoir, vous a donné plusieurs issues pour rendre, & entre autres une principale par où toute l'ordure qui vous accable, peut directement ou indirectement s'évacuer, vous laisser dans votre première propreté & vous rendre ainsi votre belle santé.

Ouvrez une fontaine claire au haut de la machine, qui détrempe, qui remue insensiblement, & qui entraîne doucement par le bas toutes ces ordures; je veux dire, prenez de ma Poudre, secondez-la par de bons bouillons, aidez-la par de l'eau pure ou légérement panée: c'est la fontaine claire! A mesure que les ordures s'écoulent & se sont écoulées, ajoûtez une nourriture bonne & proportionnée à votre appétit sans le surcharger, & votre estomac purifié digérera cette nourriture, formera un bon chile, ce chile se répandra dans votre sang; c'est la fontaine claire qui va tempérer, animer,

nourrir, renouveller ce sang, lui donner la force de faire ses sécrétions, de poursuivre sa route & de continuer le cours naturel de ses opérations. Voilà comme votre santé doit se réparer & comme elle se réparera infailliblement.

Mais il faut du temps pour fondre des polypes, pour dés-obstruer des glandes, pour entraîner des dépôts, pour ranimer des paralysies, pour évacuer des hydropisies, pour détruire des virus, pour combattre & vaincre les mauvais effets du Mercure, du Quinquina, &c.

Que diriez-vous d'un homme qui, voulant nettoyer son bassin, se rebuteroit aux premières vapeurs que les ordures en exhaleroient, cesseroit d'y faire couler la fontaine claire, & n'oseroit plus les remuer ? C'est ce que vous faites, quand, aux premières prises de ma Poudre, vous éprouvez quelque changement en vous ou en votre mal; quand vous voyez, par exemple, ou les fluxions s'augmenter, ou les fièvres changer, ou les plaies s'alterer, ou des vieux maux ressuscîter, &c. C'est pourtant alors qu'il faut réïtérer le remède; qu'il faut achever de résoudre ce qui n'est encore qu'en mouvement; c'est alors qu'il faut tout espérer; parceque c'est l'ennemi qui commence à se mettre en marche pour vous céder la place; parceque c'est l'ordure qui se prépare à sortir du bassin, c'est-à-dire, de votre corps.

Ne vous rebutez donc pas de l'usage de ma Poudre, quelque mal que vous ayez: soyez assûré que jamais elle ne pourra vous nuire par elle-même, & que si vous la continuez, elle ne peut que faire refleurir votre première santé, vous guérissant non seule-

ment des maux pour lesquels vous la prenez, mais encore des autres, qui étoient prêts à éclorre & que vous n'aperceviez pas encore.

Répondons maintenant aux objections que l'on pourroit nous faire.

Un Purgatif, dit-on, dans les inflammations, Pleuréfies, Péripneumonies, Fièvres ardentes & autres semblables; n'est-il pas irritant? N'augmentera-t'il pas les Inflammations? Ne donnera-t'il pas occasion à de plus grandes irruptions? à de plus dangereuses ouvertures, à des dépôts plus abondans? &c.

Je répond 1°. nullement: parce que qui ôte ce qui cause les inflammations, les irruptions, les dépôts, &c. Ne sauroit les augmenter. Qui détourne, par exemple, la fontaine qui fait verser le bassin, fait-il verser le bassin, & le fait-il verser plus abondamment? c'est la même chose de mon remède, il leve les humeurs qui causent tous ces ravages, &c. Donc il ne sauroit les augmenter.

2°. Je distingue: purger avec ces Purgatifs violens qui ébranlent toute la machine, qui picotent l'estomac, qui le violentent, qui l'excitent à des vomissemens, tels que sont plusieurs Purgatifs, dont l'usage a prévalu au détriment de la délicate & foible machine de notre corps; Je l'avoue, ces sortes de Purgatifs causent tous ces ravages: mais purger avec ma Poudre douce, naturelle, suave & efficace, je le nie.

3°. Posons que mon Purgatif causa quelque émotion, elle ne sauroit être que très-légère, & ne sauroit être nuisible; ou tout au moins, elle ne sauroit causer qu'un

très-petit dommage, qui est bientôt réparé par le très-grand bien qu'il apporte par l'évacuation ; car alors tous les vaisseaux se relâchent, les irruptions cessent, les ouvertures se ferment insensiblement, les dépôts se dissipent & ne sont plus à craindre.

Mais, me direz-vous encore : quelque doux & efficace que puisse être le Purgatif, n'est-il pas toujours tardif ? & une saignée ne soulage-t'elle pas plus promptement dans ces sortes d'inflammations, d'irruptions, &c.

Je répond 1°. qu'un Purgatif qui est toujours salutaire, ne doit point être appellé tardif.

2°. Que la saignée qui est toujours nuisible, qui diminue toujours les forces du malade & qui donne toujours lieu au triomphe de l'ennemi, je veux dire, des humeurs ; cette saignée ne sauroit être appellée, avec justice, ni un prompt remède, ni même un remède, & ne mérita jamais d'être préférée à mon Purgatif.

3°. Que mon remède est assez prompt quand il est redoublé & qu'il est secondé par un grand verre d'eau ou de thé ; & je suis assuré que si le sang n'est pas en état d'être dissous ou coagulé, (auquel cas la saignée ne sauroit être salutaire, mais plutôt meurtrière ;) je suis, dis-je, assuré que s'il reste la moindre espérance de santé, la santé reviendra par mon remède.

Mais, m'ajouterez-vous encore : ne seroit-ce pas toujours un bien de faire une saignée qui sera comme une préparation au Purgatif, relâchant, en attendant, les vaisseaux & suspendant au moins un peu les irruptions ?

Je répond qu'il est vrai que quelquefois ces saignées ont réussi : mais à quel épuisement n'ont-elles pas réduit le malade ? A en permettre, je n'en voudrois avanturer qu'une ou deux, pour contenter ceux qui absolument & à tout prix, en veulent. Mais mon véritable sentiment est que cette prétenduë préparation n'est aucunement nécessaire ; soit parce que la saignée d'elle-même, n'est ni opérative, ni sanative ; soit parce qu'en affoiblissant le malade, elle peut encore affoiblir l'effet même du Purgatif qui ne pourra alors si bien agir, s'il trouve la machine trop épuisée.

Vous repliquerez enfin : mais quand on voit sortir un sang qui porte des couleurs jaunâtres, olivâtres, blanchâtres & autres toutes plus mauvaises, peut-on disconvenir que la saignée n'ait été faite alors bien à propos ?

Je répond : si vous remuïez les ordures qui se trouvent au fond d'un bassin, ne verriez-vous pas l'eau prendre les mêmes couleurs de ces ordures ? Concluriez-vous de-là que ces couleurs sont propres à l'eau ? Diriez-vous en conséquence qu'on feroit bien de tirer cette eau ? pour moi je conclus autrement ; & je dis, qu'il faut séparer les ordures du bassin, que l'eau reprendra alors sa couleur naturelle & qu'elle sera encore bonne à boire. Séparez de même les humeurs par mon Purgatif, votre sang reprendra sa couleur naturelle, & alors vous jugerez si on auroit bien fait de vous le tirer.

Voici mon raisonnement : Je vois un hom-

me qui jette le sang par le nez, par les oreilles, &c. Voilà une terrible fermentation dans la machine de son corps.

Pour l'apaiser, vous courez d'abord au bras, au cou, au pied; & par des saignées, vous diminuez la masse de son sang, qui est elle-même toute en mouvement. Vous croyez bien faire: votre malade en est soulagé à l'instant, j'y consens: Mais permettez-moi de vous dire, qu'il me semble alors voir un cuisinier, qui voyant verser sa marmite, court à une grande cuillier pour lever une portion de la liqueur qu'elle contient & la jetter par terre.

Combien plus sagement ne feroit-il pas s'il retiroit vite le feu qui la fait bouillir? Il n'empêcheroit pas, il est vrai, que ce qui est versé, ne fut versé, ni que ce qui se verse actuellement, ne se versat. Il ne l'empêche pas non plus avec sa grande cuillier; mais n'est-il pas vrai aussi qu'en retirant le feu, il mettra un assez prompt & infaillible remède à tout épanchement.

L'application est évidente: ôtez de même, par mon Purgatif, les mauvaises humeurs qui causent vos inflammations, vos irruptions, vos dépôts, &c. Et votre sang dégagé d'elles, reprendra son large, reviendra à son cours naturel, & vous, à votre première santé, sans être affoibli par des saignées, ni tracassé par de violens remèdes.

Je ne me lasse pas d'inculquer cette vérité. Il me semble alors apercevoir un jardinier qui, voyant verser le bassin de son jardin, court à une cruche pour diminuer la quantité de l'eau qui verse & la jetter par terre.

Combien plus sagement ne feroit-il pas de vite lâcher le bondon d'en bas, particulièrement, si comme dans le corps humain, il pouvoit conserver toute son eau & en faire sortir seulement les ordures qui en augmentent le volume & en causent l'épanchement.

C'est là l'avantage que vous avez dans mon Purgatif! Par lui, vous évacuez promptement, efficacement & doucement, les ordures de votre corps, qui causent tout votre mal, & vous conservez votre sang qui est toute votre vigueur. Est-il rien de plus évident? Après cela, qui voudra prodiguer son sang, qu'il le prodigue, je ne puis que le plaindre.

ARTICLE III.

Ma Poudre purgative est, non seulement le plus efficace, le plus prompt; mais encore le plus doux remède, dont on puisse faire usage pour toute maladie.

CEtte dernière proposition sera aussi facile à prouver que les précédentes. Quelques voiles qu'on veuille jetter sur la vérité, on ne lui ôtera jamais sa force ni sa clarté.

Un remède qui n'a rien de rebutant au goût, qui se réduit à quelques pincées de Poudre, qu'on avale avec tant de facilité, qui purge sans douleur, qui purge abondamment, qui nous laisse toutes nos forces, qui nous rend plus agiles & plus déliés, qu'on prend toujours sans danger, avec lequel on peut toujours tout espérer &

jamais craindre, qu'on peut prendre & reprendre jusqu'à 40. 50. 60. jours de suite & plus s'il est nécessaire, sans jamais ni s'épuiser, ni s'affoiblir ; avec lequel on peut toujours bien manger, s'il n'y a fièvre, & avec lequel on mange avec appétit : Un tel remède, dis-je, a-t'il jamais eu son égal ? en fut-il jamais un plus doux ?

Or c'est là mon remède ! c'est à tous ces traits que je le désigne ; parce que c'est à tous ces traits que je le connois, & que l'ont connu ceux qui en ont fait l'épreuve : c'est pour tel que je le donne, par toute la probité & la candeur que demandent ma Profession, mon âge, mon honneur & ma conscience.

Mais, comme il y a des gens qui portent l'incrédulité trop loin : comme il y en a sur qui les faits ont plus de pouvoir que les raisons : comme enfin la voie la plus courte pour persuader est celle des exemples : Je vais, pour convaincre les incrédules, faire paroître devant leurs yeux, si non les malades mêmes, du moins leurs témoignages, qu'on ne pourra récuser, soit parce qu'ils sont encore vivans ; soit parce qu'il y en a un grand nombre, qu'on verra évidemment être à l'abri de tout soupçon.

Ce n'est pas sans peine que je me suis déterminé à produire des lettres qu'on m'a fait l'honneur de m'écrire, & des Certificats que la reconnoissance & la pure vérité ont dicté. Mon sistème est si clair & si solide en lui même, ma Poudre est déja si connue & si préconisée par ses propres effets, que je ne croyois aucunement nécessaire d'avoir recours à une telle preuve..

Je ne le fais donc que pour surmonter l'incrédulité des uns, condescendre aux sollicitations des autres, & pour faire voir à toute la terre combien de différentes sortes de maladies ont été guéries par le même remède, & combien par conséquent sont fascinés & aveuglés ceux qui ne veulent, ni oüir ni entendre, qu'il y a une *cause générale* des différentes maladies; & qu'un *seul* & *même* remède peut les toutes guérir quelques différentes qu'elles soient.

C'est là le grand point contre lequel, non seulement toute la faculté de Médecine se révolte; mais encore contre lequel la prévention du Public est si forte, qu'au seul nom *de remède à tous maux*, dès ce moment, sans faire attention que la saignée est devenue pour eux un remède à tous maux; dès-lors, des gens de tout rang & de tout sexe, s'érigent en arbitres & prononcent hautement & avec dédain une sentence de mépris contre moi & contre ma Poudre.

Que diront donc les uns & les autres, quand ils liront les lettres suivantes & les certificats dont j'ai tous les originaux?

Que diront-ils, quand ils verront, à ne pouvoir en douter, tant de maladies, en apparence si différentes, si éloignées les unes des autres, *toutes* heureusement & radicalement guéries par le *même* & *unique* remède, je veux dire par ma Poudre, dont les effets admirables démontrent l'efficacité, & prouvent la solidité de mon sistème.

CHAPITRE III.

Recueil de plusieurs Guérisons opérées par ma Poudre purgative, suivant leur ordre chronologique.

I.

A MONSIEUR AILHAUD.

De la Roque, le 30. Août 1724.

JE croirois manquer à mon devoir, au bien public, à celui du prochain, & trahir tous les sentimens de ma reconnoissance, si je ne vous rendois compte des effets merveilleux que j'ai vû & éprouvé de la Poudre purgative jusqu'à ces heures, qui m'ont pleinement convaincu de son universalité & de son efficacité, que je n'aurois pû me persuader sans l'expérience d'une réussite non interrompue, qu'elle m'a produit dans tous les cas où je l'ai donnée seule, sans différence de sexe, ni de tempérament, ou mêlée avec le sel vomitif, lorsque j'ai eu besoin d'une plus grande & plus prompte évacuation & que le vomissement étoit indiqué. Je puis vous assurer, Monsieur, qu'avec le secours de ce remède, du sel vomitif, des saignées en cas de besoin, & du régime de vivre, j'ai tiré des malades de la dernière extrémité, qui seroient morts, ou qui auroient croupi long-temps dans leurs maladies. En un mot, j'ai souvent fait dans trois, quatre jours, plus ou moins, avec son secours, ce que je n'aurois pû faire dans quinze, vingt jours & plus, avant que vous m'eussiez fait l'honneur de m'en fournir &

de m'en faire connoître l'usage; ce qui sera justifié par les cas suivans, si vous voulez bien vous donner la patience de les lire comme une Gazette de notre profession.

Le premier est celui de Jean Rey, travailleur, agé de trente ans, que vous visitates quelques jours après que je lui eus emporté toutes les chairs de tout le dessus d'un de ses pieds jusqu'au périoste, qui s'étoient sphacélées à cause de la Gangrène qui survint à l'Erésipelle qui occupoit cette partie; & ensuite des dépôts & des décharges sur les aînes, sur la cuisse & sur la jambe, où vous vites neuf abcès, & deux autres sur le métatharse de l'autre pied, dans le cours d'une fièvre continue avec délire, pour ne s'être pas bien ménagé & avoir fait divers excès en figues, poires & muscats, dont il s'étoit farci. Dans cet état déplorable qui ôtoit toute espérance, vous ordonnates la continuation du pansement de la Gangrène & des abcès que j'avois tous ouverts, & de le purger, de deux jours l'un, avec la Poudre purgative, qui lui faisoit rendre par les selles une matière semblable à celle qui découloit de ses abcès, pour lui faire prendre ensuite le lait, en le purgeant de même tous les dix jours, avec quoi je suis parvenu à la guérison de la Gangrène, à la consolidation & à la cicatrisation de tous ses abcès & à son parfait rétablissement, n'ayant jamais été plus gaillard.

Le second est, que Marie Barrette, agée de quarante-cinq ans, d'un tempérament cacochyme, prise depuis plus de deux mois, d'une oedême & d'une douleur à une jambe, où il paroissoit une rougeur étendue avec

divers placards, fut atteinte dans cet état des envies de vomir, & de douleurs dans le bas ventre, avec une fièvre continue & des redoublemens. Je la purgeai avec la Poudre purgative & le sel vomitif; la douleur, l'enflure, la rougeur, les placards & la fièvre furent dissipés; & du depuis, elle jouit d'une parfaite santé.

Le troisième est, que Marc Barret, travailleur d'osier, fut pris de si grandes douleurs à ses pieds, à ses jambes & à ses cuisses; de convulsions si terribles, qui le réduisirent à l'extrémité. Monsieur le Curé le confessa & tout le monde le croioit mort. Dans cet état déplorable, on m'envoya prendre le matin à dix heures, j'y fus, je le saignai & comme le mal ne diminuoit point, je lui fis prendre à midi la Poudre purgative mêlée avec le sel vomitif. Il fut dégagé six ou sept heures après, & le lendemain en état de travailler tout comme auparavant.

Le quatrième est, que Jean Baptiste Armand, ménager, agé de trente-cinq ans, d'un tempérament sanguin, bilieux & mélancolique, eut une fièvre de 24. heures; & sur la fin de cette fièvre, il se fit une enflure & un dépôt sur la jambe qui la rendoit quatre fois plus grosse que l'autre. On m'appella deux jours après, j'y fus, le trouvant qu'on ne lui avoit fait que quelques remèdes de femme sans succès, Je le saignai sur le champ, & le lendemain; & le troisième jour je le purgeai avec la Poudre purgative. Il en reçut un effet si prompt & si merveilleux, qu'il fut en état d'agir le lendemain, tout comme auparavant; du depuis, il a toujours joui d'une parfaite santé.

Le cinquième eſt, que Jean Franc de la Ville d'Aix, marié en ce lieu, envoya ſon fils aîné pour voir ſa grand-mere. Trois ou quatre jours après ſon arrivée, il lui prit une fièvre continue avec vomiſſement. Dans cet état, je le ſaignai, je le purgeai le jour d'après avec la Poudre purgative. Le troiſième jour, il fut tout couvert de petite vérole qui ne lui fit garder le lit que deux jours.

Le ſixième eſt, que Magdelène Bonnet, femme de Daniel Garcin, agée de 45. ans, priſe d'un éréſipelle au viſage, qui lui occupoit tout le cou ; après deux ſaignées & l'avoir purgée avec la Poudre purgative, fut délivrée & l'éréſipelle diſparut. Deux jours après, s'étant peignée au ſoleil de ſa chambre, l'enflure, l'éréſipelle & la fièvre la reprirent & firent des progrès ſi conſidérables en deux jours, qu'elle reſta ſans remède. Je fus obligé de la reſſaigner une ſeule fois & de lui réïtérer le lendemain la Poudre purgative, qui la dégagea du matin au ſoir ; & du depuis, elle a toujours joui d'une parfaite ſanté.

Je ne prévoi pas, cependant Monſieur, qu'outre que je pourrois vous ennuyer, je ne ſaurois rien avancer touchant l'efficacité & l'univerſalité de votre Poudre purgative que vous n'ayez vû & éprouvé au delà & au centuple de tout ce que je pourrois dire. J'ai l'honneur, &c.

Signé, *Bernard*, Chirurgien de la Roque, près d'Aix.

II.

J'Atteſte, qu'étant malade depuis ſix mois d'une fièvre habituelle, enſuite de pluſieurs accès & de diverſes rechûtes d'une fièvre intermittente, qui m'avoit réduit dans la langueur & dans un grand abattement, j'en ai été délivré avec quatre priſes de la Poudre purgative de Monſieur Ailhaud Médecin de cette Ville, & le ſeul régime de vivre, ſans autre ſecours que d'ajoûter vingt cinq grains de limaille de fer préparés à la roſée de Mai, aux deux dernières priſes de ladite Poudre. Et pour la vérité être telle, je lui ai fait le préſent Certificat. *A Aix, le 17. Avril 1727.*

Signé, *Arnaud, de Saint Giron.*

III.

MOI Honoré Arnaud, Maître Cordonnier de cette Ville ſouſſigné, Certifie & atteſte que Magdelène Gaze ma femme, âgée de trente-deux ans, après une fauſſe couche, précédée & ſuivie d'une hémorragie utérine qui l'avoit réduite aux derniers abois, & ôté tout eſpoir de vie au Médecin qui la viſitoit avant & après cette fauſſe couche, & qui l'avoit livrée au ſoin de ſa garde; Environ deux mois après, elle eut recours à Monſieur Ailhaud Médecin de cette Ville, qui la trouva d'une foibleſſe extrême, avec une face cadavéreuſe, une fièvre continue avec des redoublemens, un grand feu à la poitrine, un mal de tête qui ne la quittoit point, & une douleur continuelle au goſier. Dans cet état qui ôtoit toute eſ-

pérance, ledit Sieur Ailhaud lui fit prendre une priſe de ſa Poudre le 20. Fevrier dernier & la lui réïtéra le 22. le mal de tête & le feu de la poitrine qui, dès la première priſe, furent fort diminués, ceſſerent entièrement, de même que la douleur du goſier. La Fièvre ſubſiſtant, ſes règles lui prirent le 23. leſquelles ayant ceſſé, il la répurgea encore le 6. Mars ſuivant. La fièvre la quitta ce jour là; & avec une quatrième priſe de la dite Poudre, ſans autre ſecours qu'un bon régime de vivre, elle eſt parvenue à une parfaite ſanté; En foi de quoi je lui ai fait la préſente & m'y ſuis ſouſſigné avec ma femme. *A Aix, le 26. avril 1727.*

Signés, *Arnaud.*
Magdelène Gaze.

IV.

JE ſouſſignée atteſte que Joſeph Autheman mon fils, âgé d'environ vingt ans, fut atteint d'une Phthiſie confirmée & des plus déſeſpérées en l'année 1724. Sans que les bouillons adouciſſans & déterſifs & la purgation au commencement, au milieu, & à la fin; enſuite le lait d'âneſſe, avec la purgation tous les dix ou douze jours, & une opiate abſorbante dont on lui faiſoit uſer trois fois la ſemaine, le ſoir en ſe couchant, pour fortifier ſon eſtomac & empêcher le lait de s'y aigrir; lui euſſent procuré aucun ſoulagement: au contraire, Monſieur Ailhaud Médecin, qui le traitoit, fut obligé, à cauſe de la diarrhée qui lui ſurvint, de la lui faire quitter, & de le faire paſſer à l'uſage de l'infuſion des vulnéraires de Suiſſe, avec le baume du Pérou & la purgation, de tems en tems, qu'on lui donnoit,

tantôt en liqueur, tantôt en Poudre ; & quoique l'on eut employé les remèdes les mieux choiſis & les plus exquis, tous ces ſecours ne pûrent arrêter cette diarrhée ni lui être d'aucun ſoulagement, & il devint ſi maigre & ſi défait, qu'il n'avoit que la peau collée ſur les os. Son ventre devint tendu & ſes jambes enflées, ſa face cadavéreuſe, & enfin les cheveux lui tomberent. Il y avoit quinze jours que ſon Confeſſeur le viſitoit matin & ſoir. Alors, je dis à Monſieur Ailhaud Médecin, que le regret que j'avois, que ce pauvre enfant n'eut pas pris ſa poudre purgative, étoit capable de me cauſer la mort, & je le priai pour m'en garantir, de vouloir bien lui en donner une priſe, avec promeſſe que ſi mon fils mouroit d'abord, ou peu après, comme il en étoit menacé, perſonne n'en ſauroit jamais rien ; ſur quoi il eut la bonté de la lui donner ; & en la lui réïtérant ſix ou ſept fois, dans l'eſpace de quarante jours, le malade fut hors d'affaire & en état d'aller à la Meſſe, de jouir d'une parfaite ſanté, & de partir une année après pour ſe rendre à Aix chez le Sieur Bertrand Maître Apoticaire, pour y apprendre la Pharmacie, où après avoir paſſé deux années, il eſt entré à l'Hopital de la Miſéricorde de la même Ville, où il ſe trouve actuellement garçon Apoticaire. Et pour être la vérité telle, j'ai fait la préſente Atteſtation, que j'ai ſignée avec mon mari ; & pour la rendre plus authentique & hors de tout ſoupçon, jai prié Meſſire Aimar Cheyron, Curé de cette Paroiſſe, qui a été temoin du fait, & meſſire Louis Jérôme Vaiſſe, Doyen du chapitre de Salon, qui deſſervoit

servoit pour lors la dite Paroisse, & qui confessoit & dirigeoit le malade, d'y appoier leurs Seings. *A Eyguières, Près Aix, ce 27. Avril 1727.*

Autheman.

Signés, *Rose Autheman.*
Vaisse, Doyen du Chapitre de Sallon.
Cheyron, Curé d'Eyguières.

V.

COmme le Public peut tirer de très-grands avantages de l'excellente Poudre que M. Ailhaud Médecin, par ses belles lumières a découvert dans la Médecine; il est juste que le Public soit informé des cures admirables que le dit Sieur Ailhaud Médecin a opérées par cette excellente Poudre. Je déclare dans toute la vérité que, quant à mon particulier, je dois la vie au dit Sieur Ailhaud, m'ayant tiré d'une maladie de laquelle on ne croyoit pas que je dusse échapper. Après avoir expérimenté toute la Médecine pendant longtemps, Tout cela n'avoit servi de rien; bien loin d'en être guéri, je me trouvois toujours plus mal. Mais m'étant mis entre les mains du dit Sieur Ailhaud Médecin, je n'eus pas pris pendant huit jours de son remède, que je fus entièrement guéri. Il a guéri plusieurs de nos Religieux de diverses maladies qui paroissoient incurables, comme d'Epilepsie, de Phthisie & autres maladies très-dangereuses, & je lui donne avec plaisir cette attestation, parce que telle est la vérité. *A Cadenet, ce 30. Avril 1727.*

Signé, *Fr. Charles*, Dominicain.

VI.

J'Atteſte en faveur de la vérité, que la Dlle. Julien mon Epouſe, au troiſième mois de ſa groſſeſſe, ſe trouvant attaquée de Vapeurs depuis dix jours, qui lui cauſoient des tranſports & des mouvemens ſi violens, que quatre perſonnes avoient peine de l'arrêter & de la contenir, & ſouvent avec des cris épouvantables, ne prenant que de la ſoupe & avec peine; riant de temps en temps, & proférant tout ce qui ſe préſentoit dans ſon idée : ſes eſprits étoient ſi dérangés & en mouvement, qu'elle ne repoſoit ni nuit ni jour que par intervalle. Dans cet état, on lui fit prendre le ſoir une priſe de la Poudre purgative de Monſieur Ailhaud, Médecin de la Ville d'Aix, qui la rétablit parfaitement, & lui procura le lendemain une pleine liberté ſans ſaignée ni aucun autre ſecours que celui de ladite Poudre,

J'atteſte encore, qu'ayant moi-même une dartre fâcheuſe au viſage, j'en fus guéri avec une ſeule priſe de ladite Poudre avec laquelle je me purgeai, il y a environ vingt mois; En foi de quoi je lui ai fait la préſente, & me ſuis ſouſſigné. *A Cadenet, ce dernier Avril* 1727.

Signé, *F. Ravel*, Tréſorier de Cadenet, près Aix.

VII.

J'atteſte en faveur de la vérité, qu'il y a environ dix années, que je me trouvai pris d'une dyſenterie fâcheuſe qui me fit

aller, environ deux cents fois à la ſelle dans trois jours de temps avec des douleurs les plus vives ; accompagnée de la fièvre & d'un mal de tête inſupportable. Dans cet état, Monſieur Ailhaud, notre Médecin, m'envoya une priſe de ſa Poudre purgative qui me procura tout le ſoulagement poſſible une heure aprés l'avoir priſe ; & avec une ſeconde priſe de la même Poudre qu'il eut la bonté de me faire prendre lui-même, le lendemain j'obtins une parfaite ſanté.

J'atteſte de plus, que j'ai vû avec tous nos Religieux de cette maiſon, opérer de cures des plus ſurprenantes à Monſieur Ailhaud, Médecin de la Ville d'Aix, à de nos Religieux abſolument abandonnés : Et pour la vérité être telle, j'ai bien voulu lui en donner ce témoignage. *A Cadenet, le 30. Avril 1727.*

Signé, *F. Eſprit*, Sous-Prieur de l'Ordre de Saint Dominique.

VIII.

J'Atteſte dans toute la vérité, que la Dlle. Catherine Vial mon Epouſe, doit la vie à Monſieur Ailhaud, Médecin de cette Ville, l'ayant délivrée, il y a environ onze années, des Vapeurs & de certains accidens qui lui prenoient, tout au moins, trois ou quatre fois dans l'année & par fois tous les mois, & lui faiſoient perdre la connoiſſance, la faiſoient ſouvent écumer, & changeoient toujours la couleur naturelle de ſon viſage & de toutes les parties de ſon corps, qui paroiſſoient plombées & livides ; la langue ſur tout, qui ſortoit ſouvent du palais, &

qu'elle se mordoit quelquefois. Les moindres accidens qu'elle eut, étoient de demi-heure, de trois quarts d'heure, d'une heure & quelquefois de deux heures, plus ou moins. Ayant expérimenté tous les secours de la Médecine, bien loin d'en être guérie, elle se trouvoit toujours plus mal. mais l'ayant mise entre les mains du dit Sieur Ailhaud, elle n'eut pas pris pendant un mois de sa Poudre purgative qu'elle fut entièrement guérie, sans que depuis elle ait eu le moindre ressentiment de cette maladie.

J'atteste de plus, qu'il y a environ dix ans, que mon dit Sieur Ailhaud tira d'affaire feue la Dlle. Marie Dupuy ma parente, de la Ville de Marseille, d'une Vérole invétérée que son Mari lui avoit communiqué, de laquelle on ne croyoit pas qu'elle put guérir, après avoir épuisé pendant sept à huit mois toute la Médecine, Chirurgie & Pharmacie de Marseille, cela n'avoit servi de rien; puisqu'au lieu d'en être guérie elle se sentoit toujours plus incommodée; & elle étoit menacée de tomber en pièce mais à la fin, s'étant mise entre les mains du dit sieur Ailhaud, elle n'eut pas pris pendant un mois de sa Poudre purgative, qu'elle fut parfaitement guérie.

J'atteste encore, avoir vû guérir chez moi dans quatre jours, la nommée Delphine Larmet, de la ville de Pertuis, d'une dysenterie des plus violentes, accompagnée de fièvre & quelquefois des syncopes avec deux prises de la Poudre purgative, il y a environ huit mois; Et que deux mois après, la Mère de la dite Larmet, étant prise d'une semblable Maladie, en fut pareillement guérie avec

deux prises de ladite Poudre, en foi de quoi je me suis soussigné avec mon Epouse qui a été témoin comme moi du présent énoncé.

A Aix, le 3. Mai 1727.

Signés, *Anselme*, Musicien.
Catherine Vial, *Anselme.*

IX.

A Monsieur Ailhaud.

De la Roque, le 5. Mai 1727.

AVec votre Poudre, j'ai arrêté & guéri toute sorte de Fièvres, plus sûrement qu'avec le quinquina. Je l'ai employée avec succès, dans les douleurs, pesanteurs & gonflemens d'estomac avec nausée. J'ai éprouvé qu'elle rétablit les règles supprimées, qu'elle est un vermicide excellent; & on m'a assuré que vous en avez guéri des maladies désespérées, comme Phthisies, Hydropisies, Vapeurs, Coliques néphrétiques, &c.

J'ai éprouvé qu'elle est merveilleuse dans les maladies soporeuses, contre la Goutte, le Rhumatisme & contre diverses autres maladies, ce qui prouve ce que vous m'avez dit souvent, qu'elle est spécifique pour purifier la masse du sang, & en purger toutes les humeurs corrompues & superflues, ce qu'elle fait benignement & sans tranchées, &c.

Signé, *Bernard*, Chirurgien.

X.

J'Atteste, qu'étant pressé depuis quelques mois, d'une fluxion fâcheuse sur la poitrine, d'un dégoût affreux & d'une fièvre habituelle avec des Redoublemens toutes les

nuits, qui finissoient par une sueur qui dissipoit mes forces, j'étois réduit dans la dernière langueur, & dans un abattement & une exténuation extrême, malgré tous les soins & toutes les sages précautions qu'un fameux Médecin de cette Ville avoit employé pour en prévenir les suites; sans même que le lait d'ânesse, ni les crêmes d'orge dont il m'avoit fait user, eussent produit aucun effet; je fus, aucontraire, obligé de les quitter à cause des pesanteurs, des coliques d'estomac & du hoquet continuel que j'avois. Dans ce triste état qui faisoit tout craindre pour moi, & dont toutes les personnes de ma connoissance ont été témoins, une seule prise de la Poudre purgative de Monsieur Ailhaud, Médecin de cette Ville, que je pris dans le mois d'Avril de l'année dernière, me procura un parfait rétablissement; & depuis lors, j'ai toujours joui de la santé: En foi dequoi, j'ai fait la présente & m'y suis soussigné. *A Aix, ce 6. Mai 1727.*

Signé, *Lafforest*, Juge Royal de Gardane.

XI.

JE déclare en faveur de la vérité, qu'ayant été atteint d'une fièvre continue pendant cinquante jours avec des redoublemens accompagnés de divers accidens, tous reconnus très-dangereux & mortels, de laquelle je ne fus délivré que par les soins extrêmes & l'attention, qu'il plût à Monsieur Ailhaud Médecin, me donner, & par l'efficacité de sa Poudre purgative mise en opiate. *A Aix, ce 27. Mai 1727.*

Signé, *Lubières*, Conseiller Honoraire au Parlement.

XII.

JE déclare en faveur de la vérité, qu'ayant été atteint d'un ulcère & d'une excoriation aux oreilles, & qu'ayant expérimenté inutilement tous les ſecours de la Médecine ſans en pouvoir guérir, j'en fus parfaitement délivré à la ſeptième priſe de la Poudre purgative de Monſieur Ailhaud, Médecin de cette Ville, de laquelle j'ai uſé pendant vingt-trois jours de ſuite ſans qu'elle m'ait cauſé aucune incommodité, ni la moindre foibleſſe, quoiqu'elle me vuidat tous les jours très-copieuſement; au contraire, je voyois fortifier & reparer mon corps d'un moment à l'autre. *Fait à Aix, le 2. Septembre* 1727. Signé, l'Abbé *Menc.*

XIII.

A Monsieur Ailhaud.

De Saint Cannat, le 27. Octobre 1728.

LE malade dont j'eus l'honneur de vous parler l'autre jour, qui étoit attaqué de fièvre depuis deux mois, qui avoit pris des fébrifuges en quantité, ayant conſulté le plus célèbre Médecin de votre Ville & celui de Sallon, appellé Monſieur Rey, qui n'ont pas pû le guérir; & je n'y ai donné que deux priſes de votre Poudre qui l'ont tiré du dégoût & lui ont procuré l'appétit. Ses jambes qui avoient commencé d'enfler, ſe ſont déſenflées d'abord après ce remède. Quant à ſa fièvre, il n'a plus que quelques petits reſſentimens de trois en trois jours; mais je compte de lui en faire prendre encore deux priſes qui lui emporteront ce reſte de fièvre.

Signé, *Turrier*, Chirurgien de Saint Cannat, Près Aix.

XIV.

JE Certifie & déclare, en faveur de la vérité, qu'étant atteint depuis six mois, d'une grande douleur & d'une pesanteur continuelle à la tête : me sentant souvent étourdi par des éblouïssemens, des vertiges, des bruits d'oreille, des palpitations ; d'une froideur inanimée depuis la ceinture en bas ; d'un grand abattement & des engourdissemens ; des convulsions dans toutes les parties ; des tensions, des tiraillemens & des gonflemens au cou & au visage ; sans que les Médecins qui avoient soin de moi, eussent pû me donner le moindre soulagement, & qui, tout au contraire, avoient jugé ma maladie incurable, sans qu'aucun remède de tous ceux qui m'y avoient assisté pendant environ cinq mois, y eut pû opérer ni me donner la moindre espérance, ma famille & tout le monde me voyant en état d'en mourir à tout moment. Je n'eus pas plustôt pris le remède de Monsieur Ailhaud, Médecin de la Ville d'Aix, que je fis appeller, que j'en fus soulagé ; m'étant toujours mieux trouvé & ayant senti tous les jours mes forces se rétablir depuis dix-neuf jours qu'il n'a pas bougé d'auprès de moi & qu'il m'en a fait user journellement ; espérant qu'avec l'aide du Seigneur, & les quinze prises de ce salutaire remède qu'il vient de me remettre sur le coup de son départ, pour continuer de le prendre, de même que les autres, j'obtiendrai une parfaite santé dont je lui serai toujours redevable. *A Sault, ce 26. Novembre* 1728.

Signé, *Morard*, Bourgeois.

XV.

JE déclare que j'étois ſcorbutique & malade depuis ma plus tendre enfance, d'un enchaînement de pluſieurs & diverſes infirmités, à quoi l'on n'avoit trouvé aucun ſoulagement, malgré un nombre infini de remèdes qui m'avoient été preſcrits par des Médecins d'Avignon & autres endroits. Mes plus fâcheuſes incommodités étoient dans la foibleſſe de mes bras & de mes jambes; une extrême maigreur; l'éroſion & le gonflement de mes gencives; une grande ſalivation qui me travailloit nuit & jour; des rougeurs & des démangeaiſons ſur différentes parties de mon corps; une douleur à ma tête, de même qu'à ma poitrine & au poumon, où je ſentois un feu, une cuiſſon & une douleur des plus vives dans tout mon bas ventre, qui faiſoit tout craindre pour moi. Mais, malgré une pareille complication de maux, un pareil état d'infirmité, dont on déſeſpéroit; je certifie, en faveur de la vérité, que je n'ai pas pluſtôt eu le bon ſecours de Monſieur Ailhaud Médecin & celui de ſa Poudre purgative, dont il me fait uſer de la même manière qu'à Monſieur Morard mon Epoux, qu'elle ne m'a pas moins opéré qu'à lui; eſpérant qu'en la continuant pendant tout le temps qu'il vient de me le preſcrire ſur le coup de ſon départ, j'obtiendrai un parfait ſoulagement: En foi de quoi j'ai fait la préſente atteſtation & me ſuis ſouſſignée. *A Sault, ce 26. Novembre* 1728.

Signée, *Morard, Paulely.*

XVI.

A MONSIEUR AILHAUD.

De Saint Cannat, le 22. Avril 1730.

IL faut dire en faveur de la vérité, que votre Poudre est le meilleur remède dont on puisse se servir. J'eus l'honneur de vous écrire dernièrement au sujet d'une femme que j'avois saignée & ressaignée plusieurs fois pour un rhumatisme dont elle étoit attaquée. Vous me fites la grace de m'écrire, qu'il falloit lui donner de votre Poudre, ce que je fis; & une seule prise lui a procuré, en deux jours, une évacuation de quatre pots de chambre d'eau ou d'autres humeurs; & ses douleurs ont d'abord diminué & se sont dissipées si promptement, que dans moins de huit jours, elle a été totalement exempte de fièvre & parfaitement retablie.

Signé, *Turrier*, Chirurgien de St. Cannat.

XVII.

JE déclare en faveur de la vérité, que Monsieur Ailhaud, Médecin de cette Ville, étant appellé pour visiter la Demoiselle Anne Lette, ma mère, veuve du Sieur François Gastaud le troisième jour de sa maladie, sans qu'on lui eut apporté aucun secours, n'ayant jamais voulu qu'on la saigna; étoit prise d'une Péripneumonie versée, du râle, d'une oppression de poitrine & d'un crachement de sang avec délire & assoupissement; ses urines étoient sanglantes, & l'on ne voyoit rien en elle qui ne fit craindre & entrevoir des suites funestes. Dans cet état qui ôtoit toute

eſpérance, mon dit Sieur Ailhaud lui fit prendre ſur le champ une priſe de ſa Poudre purgative laquelle opéra avec tant de ſuccès, que le Râle & l'oppreſſion diminuerent & peu-à-peu ſe diſſiperent. Les Crachats blanchirent, les urines s'éclaircirent, le délire ceſſa, la fièvre diminua, & en lui réïtérant cette Poudre pendant trois diverſes autres fois avec un régime de vivre convenable, les crachats devinrent naturels, & la malade obtint ſon parfait rétabliſſement en moins de douze jours: En foi de quoi, je me ſuis ſouſſigné. *A Aix, ce dernier Février* 1732.

Signé, *Guillaume Gaſtaud*, Maître Maçon.

XVIII.

JE déclare & atteſte à tous qu'il appartiendra, que mon épouſe ayant eu dans l'eſpace d'environ deux ans deux différentes & violentes attaques d'Apoplexie, pendant leſquelles on lui voyoit un viſage rouge & altéré, toutes les parties ſans mouvement & ſans ſentiment; & qu'elle étoit d'ailleurs ſi aſſoupie, que quoique l'on put faire pour l'éveiller ou pour l'exciter de ſon grand aſſoupiſſement, tout étoit inutile. Elle ne répondoit pas plus qu'une morte. C'eſt dans cet état que ſe trouvoit la malade pendant environ deux heures dans chacune de ſes attaques, lorſque Monſieur Ailhaud, Médecin de cette Ville d'Aix, fut appellé pour la viſiter, & lui ayant fait prendre ſur le champ ſa Poudre purgative dans la premiére & dernière de ſes attaques; on vit demi-heure après revenir la malade d'elle-mê-

me naturellement sans plus user d'aucune violence, s'éveiller, ouvrir les yeux & reconnoître les assistans, & du soir au lendemain, revenue de son attaque, & dans deux jours, parfaitement rétablie : En foi dequoi, j'ai fait & signé le présent Certificat. *A Aix, le* 11. *Septembre* 1733.

Signé, *Bremond*, Huissier aux Comptes.

XIX.

J'Atteste en faveur de la vérité qu'en 1724. étant atteint d'une fièvre habituelle avec des redoublemens qui dissipoient mes forces, de la toux & d'une oppression qui faisoit craindre pour ma vie, & pour laquelle le Sieur Garidel m'avoit fait saigner une fois, j'en fus délivré en usant, pendant près d'un mois, de la Poudre purgative du Sieur Ailhaud qui me visitoit dans cette maladie. Je déclare encore, qu'en 1734. mon Epouse étant atteinte, dans le neuvième mois de sa grossesse, du ténême ou des épreintes qui l'obligeoient de se présenter à tout moment à la selle sans pouvoir rien faire, & avec des douleurs insupportables pendant quatre à cinq jours de suite, sans qu'aucun des remèdes qu'on lui avoit fait, eussent pû la soulager; en fut délivrée par deux prises de la Poudre du Sieur Ailhaud, dont elle usa de deux jours l'un, n'ayant même pris la seconde prise que par surabondance; & quinze jours après ou environ, elle accoucha fort heureusement d'un garçon : Et pour la vérité être telle, j'ai signé le présent Certificat. *A Aix, le* 8. *Août* 1735.

Signé, *Choquel*, Avocat au Parlement.

XX.

MOI Pierre Deydier, Voiturier de cette Ville d'Aix, déclare en faveur de la vérité, qu'environ le commencement du Mois de Décembre 1726. je fus attaqué de la fièvre & d'une péripneumonie, au commencement de laquelle pendant les ſept premiers jours, je fus ſaigné dix-neuf fois, ſous la conduite de feu Monſieur Iſnard mon Médecin, Profeſſeur de cette Univerſité; pendant & après leſquelles ſaignées, on me donna pluſieurs lavemens, juleps ou émulſions, différentes purgations avec l'émétique & ſans émétique, & des ſudorifiques qui me furent donnés & continués l'eſpace de trois mois & demi & davantage; Tous leſquels remèdes ne purent empêcher un amas de pus, qui ſe fit au côté droit de la poitrine, & un amas de ſéroſités au côté gauche qui formerent un Empyème & une Hydropiſie de poitrine, cette dernière caractériſée par une enflure univerſelle, & le premier, par une tumeur qui ſe faiſoit voir au deſſous du tèton droit, qui ne me permettoit depuis plus de trois mois & demi, de pouvoir reſter autrement qu'aſſis ſur mon lit. Dans cet état fâcheux & funeſte, trois Médecins & M. Iſnard quatrième, aſſiſtés de quatre Chirurgiens, conſulterent ma maladie & me croyant perdu, m'abandonnerent; Je reçus l'Extrême-Onction & l'on me tint pour mort. Mais M. Iſnard mon Médecin, ayant déclaré ma ſituation à M. Ailhaud, Médecin de cette Ville, ſon confrère, qu'il ſavoit avoir une Poudre purgative, qu'il réduiſoit en pi-

lules, de laquelle il s'étoit déja servi pour purger certains malades ; il le pria de lui en donner deux prises, desquelles deux prises je fis d'abord usage, dont je reçus un bien infini. Mon corps se désenfla, je devins tranquille, je pus prendre différentes situations ou attitudes, ce qui me procura la facilité de me coucher & de prendre le repos. Ce changement subit réveilla l'attention de mon Médecin. il eut recours une seconde fois à la Poudre de M. Ailhaud. il le pria de lui en donner encore trois autres prises desquelles je fis usage, ainsi que j'avois fait des précédentes, ce qui me procura ma guérison ; car, cinq jours après, la matière de l'empyème du côté droit, se fit jour d'elle-même par une ouverture qu'elle fit au dessous du tèton, & de laquelle elle sortit abondamment. Il ne fut plus question pour me guérir parfaitement, que de me faire quelques injections anodines & déterfives qui guérirent & fermerent la plaie.

C'est en faveur de la verité que je fais ce présent Certificat, déclarant que c'est à ce seul remède, après Dieu, auquel je dois la vie ; dont je satisfis mon Médecin tant par le payement que je lui fis de ses visites, que des quinze livres qu'il exigea de moi pour le payement des cinq prises de la Poudre purgative de mon dit Sieur Ailhaud ; Et ayant appris, du depuis, qu'il n'avoit pas été payé par mon dit Sieur Isnard de ces cinq prises de la dite Poudre, j'ai cru devoir en faire mention ici, afin que mon dit Sieur Ailhaud agisse comme il convient pour s'en faire payer. J'ai prié mes parens témoins soussignés, & entre autres, le Révérend Père

Elzéard Deme, Docteur agrégé en Théologie des Frères Mineurs conventuels de cette Ville, qui étoit mon Directeur & qui m'a vû dans cet état fâcheux dont je viens de parler, je les ai prié, dis-je, de mettre leurs signatures sur ce présent Certificat, afin de donner à Monsieur Ailhaud Médecin de cette Ville & à son remède, toute la gloire qui lui est dûe. *A Aix, ce 3. Juillet 1737.*

F. Deme.

Signés, *J. F. Vigne.*
Michel.

XXI.

JE déclare que Anne Montanard, ma servante, se trouvant prise, depuis dix jours, d'une fièvre continue avec des redoublemens, & d'une violente Hémorragie qui l'avoit réduite à l'extrémité, par le sang qu'elle perdoit & qu'elle avoit déja perdu par le nez, qui faisoit tout craindre pour elle; C'est dans cet état, que Monsieur Ailhaud Médecin fut appellé, & que lui ayant donné, sur le champ, une prise de sa Poudre purgative, elle opéra avec tant de succès, que la malade fut délivrée de la fièvre & de l'hémorragie dans moins de vingt-quatre heures.

Je déclare de plus qu'il y a environ deux ans, que me trouvant attaqué d'une Hydropisie du bas ventre & d'une fièvre habituelle, ayant le ventre, les pieds, les jambes, les cuisses & les bourses enflées, je fus délivré de cette fâcheuse maladie, par neuf prises de la Poudre purgative de monsieur Ailhaud, dont il me fit user pendant neuf jours sans que, du depuis, j'aie ressenti la moindre incommodité: & pour la vérité être telle, je lui

ai fait le préſent Certificat. *A Aix, ce 10. Août* 1737.

Signé, *Lafforeſt*, Juge Royal de Gardane, Près Aix.

XXII.

JE certifie, en faveur de la vérité, que la Poudre purgative de Monſieur Ailhaud, Docteur en Médecine, eſt une découverte merveilleuſe pour la guériſon de toute ſorte de maladies ſans diſtinction. Je dis ſans diſtinction, parce que j'en ai fait prendre à un nombre infini de mes Vaſſaux attaqués de différens maux, leſquels ont tous été guéris ſans avoir eu recours aux ſaignées ni à aucun autre remède de la Pharmacie. J'ajoûte encore à tout ceci qu'il y a plus de cinq ans que j'en fais uſage toutes les fois que je me ſens quelques indiſpoſitions, & que je tire de cette Poudre tout le ſoulagement que j'en attends; c'eſt ce qui fait que je délivre au dit Sieur Ailhaud le préſent Certificat, tant pour lui faire honneur de ſa découverte, que pour aſſurer le Public qu'il ne peut prendre un remède, ni plus doux, ni plus efficace que ſa Poudre purgative. *Fait à Aix, le 6. Octobre* 1737.

Signé, *Vernegues*, Marquis du Vernegues. Près Aix.

XXIII.

JE déclare en faveur de la vérité, que me trouvant à notre terre du Brüil, je fus ſaiſie d'une fièvre maligne qui avoit ſuccédé à une intermittente au mois de Septembre 1724. Me trouvant d'ailleurs groſſe, d'environ cinq mois, de mon premier enfant;

Monſieur Ailhaud, Docteur en Médecine de cette Ville, me fit prendre en différentes fois onze priſes de ſa Poudre purgative, leſquelles me débarraſſerent totalement de la fièvre & des ſymptômes fâcheux qui l'accompagnoient, comme auſſi de la rougeole, de la vérole volante & de la petite vérole, qui y ſurvinrent en ſe ſuccédant l'une á l'autre; C'eſt ce que ces onze priſes de ſa poudre purgative opérerent dans l'eſpace de trente cinq jours, ſans préjudicier à ma groſſeſſe. Je déclare de plus, avoir du depuis fait uſage de la dite Poudre, avant, lors, & après mes autres groſſeſſes & mes autres maladies, de laquelle je me ſuis toujours bien trouvée & ma famille auſſi. *A Aix, ce 9. Octobre* 1737. Signée, *Brancas, de Roquemartine.*

XXIV.

JE certifie avoir été préſent aux effets qu'a fait la Poudre purgative de Monſieur Ailhaud, Médecin de cette Ville, dans toutes les maladies qu'a eu mon Epouſe, énoncées ci-deſſus. Je déclare encore, tant pour la ſatisfaction du dit Sieur Ailhaud que pour convaincre le public des bons ſecours que l'on peut tirer de ſa Poudre dans toute ſorte de maladie, que dans toutes celles que j'ai eu depuis pluſieurs années, je me ſuis ſouſtrait, tant aux ſaignées que autres remèdes, ainſi que toute ma famille & domeſtiques, nous étant parfaitement bien trouvés de l'uſage que nous avons fait de la dite Poudre; en foi de quoi je me ſuis ſigné. *A Aix, ce 11. Octobre* 1737.

Signé, *Roquemartine*, Conſeiller au Parlement.

XXV.

NOUS Pierre de Bénault Lubières, Marquis de Roquemartine, Conseiller en la Cour de Parlement de cette Province, & Ignace de Lombard de Malignon, certifions & attestons que le 14. Janvier 1738. le nommé François Barthelémi qui a successivement servi chez nous en qualité de cocher, fut attaqué d'un violent accident d'apoplexie, qui le priva pendant neuf jours de toute connoissance & qui lui causa une contusion considérable à la tempe par la chûte qu'il fit ; au secours duquel on appella Monsieur Ailhaud, Docteur en Médecine, résident en cette Ville, qui l'a traité pendant le cours de sa maladie & qui l'a guéri parfaitement avec le seul secours de sa Poudre purgative, sans que ledit malade ait pris d'autres remèdes, quoique plusieurs personnes & les parens même du malade, fussent d'avis & persistassent de le faire saigner, comme on le pratique ordinairement dans pareilles maladies, à quoi le dit Sieur Ailhaud s'est toujours opposé, soutenant qu'avec le secours de sa Poudre, il n'avoit pas besoin de saignées.

Nous attestons encore, avoir vû du depuis le dit François Barthelémi qui nous dit, que lorsqu'il fut attaqué du susdit accident d'apoplexie, il avoit depuis plus d'une année, une douleur dans l'épaule & au bras, qui l'empêchoit de s'en servir aisément, de laquelle il se trouve entièrement délivré par le secours de la dite Poudre dont il a usé pendant le cours de sa maladie : Et pour

la vérité être telle, nous avons fait & signé le présent Certificat, attendu que le dit François Barthelémi ne sait ni lire ni écrire. *A Aix, ce 18. Février 1738.*

Signés, *Lubières Roquemartine.*
Lombard de Malignon.

XXVI.

A Monsieur Ailhaud.

De Paris, le 15. Mars 1738.

J'Ai fait prendre trois jours de suite de votre Poudre à un homme âgé de soixante ans, fort & robuste, qui à la fin d'un rhume assez long, se plaignoit d'un malaise, & d'une douleur d'estomac. Cette Poudre, sans le fatiguer, l'a beaucoup purgé, a fait cesser la douleur d'estomac, & lui a rendu toute sa santé, &c.

Signé, *Rouillé*, Ministre & Sécretaire d'Etat de la Marine.

XXVII.

A Monsieur Ailhaud.

De Bayone, le 10. Août 1738.

UN particulier d'ici a guéri un seul garçon qu'il avoit, âgé de 12. à 13. ans, incommodé d'humeurs froides qu'il avoit au cou. Son père avoit donné à son enfant tous les remèdes conseillés par les Médecins, lesquels n'avoient rien opéré. Votre Poudre a guéri cet enfant.

Signé, *Dubois*, Directeur des Postes.

XXVIII.

A MONSIEUR AILHAUD.

De Calais, le 18. Novembre 1738.

LA Vertu de votre Poudre purgative, Monsieur, vient d'être connue dans cette Ville & j'aurai l'honneur de vous en faire le détail le moins mal qu'il me sera possible.

J'ai ma Mère âgée de *63.* ans & fort grasse, qui a été atteinte de paralysie sur le bras & sur la jambe gauches. On l'a saignée & purgée ; mais jamais femme dans le monde, n'eut tant d'aversion pour les médecines, lui étant de toute impossibilité de pouvoir les avaler. Une Dame de ses amies, en la venant voir, lui a parlé de la vertu de votre Poudre, & lui en fit prendre une prise le lendemain matin qu'elle avala sans peine, & qui lui a fait (je ne balancerai pas de le publier à toute la terre) tous les biens du monde, puisque trois prises l'ont mise en état de marcher avec sa canne, sans secours de personne. Toute la jambe est désenflée, & il n'y a que les doigts des pieds qui sont sans mouvement. Le bras est bien comme ci-devant ; c'est pourquoi j'espère qu'avec vos bons avis, & les 24. prises de Poudre que je vous prie de remettre à celui qui vous remettra la présente & vous les payera, le Seigneur voudra bien me la conserver encore quelques années, &c.

Signé, *Carpentier.*

XXIX.

A MONSIEUR AILHAUD.

De Marſeille, le 24. Novembre 1738.

JE ſuis charmé de vos occupations, perſuadé que je ſuis, qu'elles vous ſont utiles. votre intérêt s'y trouve, cela me ſuffit, Et le Public en reſſent les effets par la bonté de votre remède. J'en ſuis bien une preuve authentique, puiſque après avoir été deux jours malade, preſque condamné à la mort, depuis que je prends votre Poudre j'ai non ſeulement guéri de ma maladie, mais je puis dire, avec vérité, que ce n'eſt que depuis ce temps-là que je jouis d'une bonne ſanté, & ſi je l'oſe dire, de la vie. Je dors bien, bon appétit, tout le reſte va bien, & cela ne peut provenir que de ce que votre Poudre doit avoir purifié mon ſang. Je n'oublierai jamais une obligation qui doit être éternelle en moi. Vous ne ſauriez me faire un plus grand plaiſir, quand vous aurez loiſir, de venir vous repoſer ici avec moi, &c.

Signé, *F. Joſeph de Camelin.*

XXX.

A MONSIEUR AILHAUD.

De Bayone, le 9. Décembre 1738.

LE 12. du mois paſſé, il me vint la groſſeur en forme d'une groſſe noix ſous le menton, qui s'augmenta beaucoup juſqu'au dix-huit. Le chirurgien que j'appellai, me ſaigna. trois jours après, il voulut réïtérer; mais la beauté du ſang qu'il me tira, ſans aucune

tache étrangère à sa couleur, me détermina tout naturellement à le refuser. Il s'en tint à l'usage d'un cataplasme de mie de pain & de lait sous le menton pendant cinq jours de suite qu'il ne voyoit pas la fluxion se dissiper ; au contraire, elle changea de place, fut du côté gauche du cou, me tenant toute cette partie fort enflée & tendue jusqu'au tiers de la joue du même côté, démontrant une forte fluxion avec grande inflammation, augmentation de fièvre par redoublement, insomnie jointe : Alors le chirurgien changea à son tour de cataplasme, & m'appliqua d'un composé de mauve & autres simples qui, après neuf jours, sembloient avoir fait un dépôt de matières que mon homme, soit par curiosité ou qu'il est de l'art, me marquoit avoir un vrai desir de voir sortir de gré ou de force : & à la veille d'être cicatrisé, précisément me vint visite de Monsieur Courreges, neveu de Monsieur Dubois, votre ami, Monsieur. il me proposa votre Poudre, & par la lecture que j'ai pris de vos réfléxions, je m'y livrai dès le lendemain, en gardant le secret au Chirurgien qui me dit le jour ensuite, qu'il apercevoit un peu de dissipation dans l'inflammation, dont il ne pouvoit pénétrer la cause, si ce n'est que comme il s'aperçût que j'allois fort souvent au bassin, crut que j'avois par surcroit de maux, un cours de ventre, qui le porta à me dire que la nature agissoit d'elle-même. Je ne le désabusai point ; je réïtérai une seconde prise, avec un jour d'intervalle, jusqu'au quatrième jour. Le Chirurgien me parut très-étonné dans la diminution à vûe d'œil de cette

fluxion & ne m'en disoit d'autre cause dans les fertiles selles que je ne pouvois lui cacher. après deux jours d'intervalle, j'en repris ; de manière que je forçai mon chirurgien à m'avouer que son cataplasme qui avoit paru si bien faire, ne servoit plus de rien, qu'il falloit l'ôter ; qu'il ne comprenoit pas comme cet amas de mauvaises humeurs s'étoit enfui. Il m'assura, que ce qui restoit étoit encore une glande un peu gonflée, mais sans douleur ni rougeur ; que cela se dissiperoit de soi-même. J'ai donc persévéré dans ma discrétion. J'ai gardé le silence ; & il est de ces esprits qu'il ne faut pas espérer fléchir par les raisonnemens, & malgré l'expérience, il n'auroit pas voulu rendre justice à la vérité. Ainsi, en vain aurois-je prétendu convaincre mon homme. j'en reviens, Monsieur, à cinq à six jours que j'ai laissé passer sans voir entièrement évanouïr cette grosseur.

J'ai pour la quatrième fois répris de la Poudre depuis huit jours de cette dernière prise, je m'aperçois qu'elle s'est dissipée, &c. Signé, *Haran.*

XXXI.

A Monsieur Ailhaud.

de Bayone, le 22. Septembre 1739.

LEs progrès de la Poudre purgative dont vous avez daigné faire part au Public, & les merveilleuses & surprenantes cures qu'elle opère tous les jours, m'engagent tout accablé que je suis, d'un crachement de sang que j'ai depuis deux ans & demi, de quitter pour un moment mon lit, & de

prendre la liberté de vous écrire uniquement, pour vous prier en grace, de vouloir bien me dire si l'usage de votre Poudre purgative me conviendroit, n'ayant pas osé m'en servir sans vous consulter ; d'autant plus que Messieurs les Médecins, Apothicaires & Chirurgiens de cette Ville, se fâchent quand on leur en parle, & font leur possible afin de dégoûter le peuple de s'en servir.

Cependant, Monsieur, je me fais un honneur de vous citer deux cures surprenantes, que vos Poudres ont fait dans cette Ville. la première, c'étoit d'une Demoiselle alitée depuis quelques mois, laquelle avoit le ventre fort enflé, sans que les remèdes qu'elle avoit pris l'eussent du tout soulagée. Enfin, elle prit plusieurs prises de votre Poudre, de sorte que du depuis elle se porte à merveilles.

La seconde est d'une autre Demoiselle un peu avancée en âge, laquelle tomba en apoplexie. C'étoit la troisième fois. le Médecin fut la voir & dit qu'elle étoit sans espoir. Son Epoux, pour lors, lui donna trois prises de votre Poudre. ce fut à la troisième qu'elle recouvra la parole ; & elles ont si bien opéré, que du depuis elle se porte bien, &c.

Signé, *Joseph Forsans*; Chez M. Vidal Genestet.

XXXII.

A Monsieur Ailhaud.

De Paris, le 1. Novembre 1739.

COmme Messieurs Rouillé m'ont tant de fois parlé de vous, Monsieur, & de votre purgatif,

purgatif, même dans l'uſage qu'ils en ont fait pour eux & pour leurs amis ; je leur en ai demandé pour pluſieurs à qui j'en ai fait prendre & à qui il a fait des merveilles. J'en ai fait prendre auſſi à ma femme qui eſt tombée deux fois en apoplexie & paralyſie, qui lui a fait un ſouverain bien.

Signé, *Feburier*, Académicien Royal en Chirurgie.

XXXIII.

JE déclare, que le 25. Août 1732. je me trouvai pris d'une fièvre habituelle ; d'une enflure aux pieds, aux jambes & aux cuiſſes, mais plus conſidérable à la jambe droite qu'à la gauche ; d'une foibleſſe d'eſtomac dont le ferment ne faiſant aucune fonction, faiſoit tourner les alimens en pourriture, ce qui entretenoit la diarrhée : la dyſenterie qui y ſurvint, les douleurs vives & extrêmes que je ſentois au fondement, & la fièvre qui augmentoit tous les ſoirs & qui m'excitoit la toux par intervalle avec des oppreſſions dans la nuit, qui m'éveilloient en ſurſaut & m'obligeoient de reſter ſur mon dos pendant le cours d'une maladie de 50. jours, traitée par un des plus célèbres Médecins de la Ville, qui n'avoit pû me donner aucun ſoulagement. Ce fut en cet état & en déſeſpoir de guériſon, que je fis appeller Monſieur Ailhaud, Médecin de cette Ville, le 15. Octobre 1732. & m'ayant trouvé dans un commencement d'hydropiſie de poitrine & dans le triſte état ci-deſſus, manquant de force, ne pouvant ſimplement lever ma couverture, m'interdit d'abord les bouillons qu'on me donnoit compoſés d'eau & des jaunes

d'œufs, l'infusion de la limaille de fer rouillée à la rosée de mai, avec la rhubarbe dont on me faisoit user; Et dans 14. jours de soins de Monsieur Ailhaud, & de onze prises de sa Poudre que je pris sans intervalle, elles opérerent si avantageusement, que je me trouvai dans un entier & parfait rétablissement de santé.

Je déclare de plus, que vers la fin du mois de Juillet, je me trouvai saisi d'un étourdissement, & d'un grand accablement tout à coup, qui m'obligea de quitter une partie de trictrac que je faisois. A ceci me succéderent des frissons de temps à autre si comprimés & si froids, qu'il sembloit qu'on me jettoit de l'eau à la glace sur le corps, car je fus obligé de me boutonner dans le gros de l'Eté & de me retirer chez moi, où ne m'étant pas possible de manger un seul morceau, parce qu'il me survint en même temps un vomissement avec une diarrhée & un flux de sang, une douleur & pesanteur de tête & de reins, marques & symptômes d'une fièvre maligne. Ce fut dans cet état déplorable, que M. Ailhaud me visita, & ayant connu la cause de mon mal, il me fit prendre sa Poudre purgative, en me mettant successivement le matin & le soir dans l'usage de la dite Poudre. Je me vis dans moins de six jours entièrement guéri & dans un rétablissement de santé dont je jouis aujourd'hui à l'étonnement de tous mes amis, & graces aux soins de ce cher Médecin dont je ne puis faire que des louanges, ainsi que de sa Poudre qui m'a été également salutaire dans vingt autres infirmités dont je ne parle pas. *Fait à Aix, le* 12. *Août* 1741.

Signé, *Valentin*, Contrôleur des Postes d'Aix.

XXXIV.

A MONSIEUR AILHAUD.
de Montelimar, le 7. Octobre 1741.

UNe fille d'environ trente ans, qui depuis plusieurs années se plaignoit des maux d'estomac & de poitrine, n'a pris qu'une prise de votre Poudre, & depuis elle n'a ressenti aucun mal.

Un de mes Oncles, âgé d'environ soixante années, qui dans les derniers jours du Mois d'Août dernier, eut une inflammation de poitrine avec une toux constante, une grosse fièvre, un ténême & faisoit beaucoup de sang par le fondement; Je lui en donnai une prise le 29. dudit Août; ce même jour la toux cessa. Le troisième jour d'après, une seconde. Je fus le voir l'après-midi, je ne le trouvai pas seulement hors du lit, mais habillé & chaussé, & me demanda s'il ne pouvoit pas aller se promener? Je le retins jusqu'à quatre heures, crainte que quelque reste de glaires ne l'obligea de rentrer chez lui. Du depuis, il jouit d'une parfaite santé & ne cesse de se louer des effets de votre Poudre, & de vous souhaiter tous les biens que vous pouvez desirer.

J'omettois de vous marquer, Monsieur, la cause pour laquelle ma mère en a pris. C'est une Erésipelle à la tête, pour laquelle trois Apoticaires & un Chirurgien, tous quatre nos parens vinrent la voir, & ordonnerent d'abord la saignée. Je me réduisis à représenter à ces Messieurs, que le grand âge de ma Mère, qui est de 70. ans, ne permettoit

pas de lui faire une saignée ordinaire, & qu'il valoit mieux y revenir que de la trop affoiblir. Ils en convinrent. Elle fut saignée le matin ; le soir suivant, son Erésipelle devint plus enflammée & s'étendit sur toute la joue droite. Je proposai à ces Messieurs de la purger, ils me répondirent qu'il falloit s'en garder, que son Erésipelle deviendroit phlegmoneuse. Ils résolurent de lui rouvrir la veine le lendemain. je les prévins, & par une seule prise de votre Poudre, j'eus la satisfaction de voir ma Mère guérie. Quatre à cinq mois après, elle en eut une autre, précédée de grands friſſons avec des envies de vomir. Je me gardai bien d'en parler; & par une seule prise, elle fut guérie sans leur saignées, &c.

Signé, *Guinée*, Directeur des Postes à Montelimar.

XXXV.

A Monsieur Ailhaud.

d'Abbeville, le 10. *Octobre* 1741.

AYant fait usage de vos Poudres, au sujet de quelques menaces d'Apoplexie & des engourdissemens tant aux mains qu'aux jambes, cuisses & autres endroits, j'en ai été très-soulagé; & je me suis imposé d'en prendre deux prises à la fin de chaque mois. Signé, *Hodan*, ancien Capitaine d'Infanterie.

XXXVI.

JE déclare, en faveur de la vérité, que mon fils aîné, âgé d'environ quinze ans, artit de cette Ville le 27. Avril dernier, en

très-bonne santé, pour se rendre à pied au Vernegues, distant de cinq lieues de cette Ville. Cet enfant fit cette route avec tant de précipitation, & il eut dans cette route à supporter à la fois & successivement, un soleil ardent, un vent froid, de la pluie & de la grêle, de façon qu'agité comme il l'étoit, il revint & arriva chez moi le lendemain samedi, pris d'un accablement à ne pouvoir se soutenir avec des frissons, des tremblemens & des claquemens des dents; se sentit si mal en chemin; si accablé & si abattu, qu'il se vit plusieurs fois sur le point de succomber. Je le laissai dans cet état du samedi au dimanche matin, dont il avoit passé une fort mauvaise nuit, ayant mouillé par une sueur sa chemise & son drap. Ma femme voyant son enfant, examina son corps, elle aperçût son visage très rouge & enflammé; joint à cela, que toutes les parties du corps de notre enfant étoient douloureuses, sur tout la tête qui se montroit enflée, & principalement du côté des oreilles où deux parotides s'étoient déja manifestées. Dans cet état, ma femme prépara une bande & une compresse pour faire saigner notre enfant, mais voulant auparavant aller communiquer son projet à Monsieur Ailhaud le Médecin, il la brusqua & lui dit que si elle faisoit faire cette opération, il lui refusoit dès-à-présent les secours & ses conseils. Mais voulant ménager ce Médecin & nous conserver son amitié par les effets de sa Poudre que nous avions déja vû par nous-mêmes sur un de nos autres enfans, sans le secours de laquelle il seroit mort; nous n'eumes point de peine à ne point faire cette saignée

en queſtion, d'autant plus que Monſieur Ailhaud nous aſſura de le tirer d'affaire, de faire ceſſer au pluſtôt cette fièvre, & de l'empêcher par-là, de devenir contagieuſe & de ſe communiquer à nous. Il donna une priſe de ſa Poudre à mon Epouſe, lui ordonna de la donner ſur le champ à notre enfant, ce qui fut fait; de laquelle priſe notre enfant reçut un bien conſidérable par une grande & ample évacuation qu'elle lui fit faire, ce qui nous empêcha de ſuivre l'avis de Monſieur Ailhaud qui nous avoit dit de lui en donner une ſeconde priſe, cinq ou ſix heures après, ſi le malade n'étoit pas ſoulagé. Mais le voyant infiniment mieux, nous attendimes au lendemain, que nous lui fimes prendre une ſeconde priſe de la dite Poudre laquelle opéra ſi bien, que notre enfant que nous voyions attaqué d'une maladie de longue durée, & comme mort, ſe trouva aſſez bien pour aller entendre la Meſſe trois jours après la Fête de l'Aſcenſion : Et comme nous ne pouvons refuſer ce témoignage à la vérité, nous avons de nous-mêmes & de notre propre mouvement, délivré à Monſieur Ailhaud le préſent Certificat, que j'ai dicté & fait écrire par main étrangère, en remercîment de ſes bons ſervices : En foi dequoi nous nous ſommes ſouſſignés ma femme & moi. *A Aix, ce* 15. *Juillet* 5742.

Signés, *André Fer.*
Catherine Fer. Marchands d'eau de vie.

XXXVII.

MOI Barthelémi Ripert, Marchand de cette Ville d'Aix, certifie en faveur

de la vérité, à Monsieur Ailhaud Médecin, qu'en 1731. mon épouse accoucha heureusement d'un garçon qui mourut au bout de trois jours. Je ne voulus pas que mon épouse nourrit, n'ayant que seize ans. Le lait lui fit des ravages dont elle devint paralitique de tout son corps. Alors j'appellai le Médecin, qui la visita & qui la traita pendant un mois. On fit faire deux consultations des plus fameux Médecins de cette Ville d'Aix. Enfin, après plusieurs remèdes, elle ne pouvoit plus parler. Elle vint aussi paralitique de la langue. Les Médecins l'abandonnerent, disant qu'elle étoit morte. Alors, je fus trouver Monsieur Ailhaud, Docteur en Médecine, qui fut voir mon épouse : après l'avoir vue, il me dit que 30. prises de sa Poudre tireroient ma femme de son lit, & qu'elle seroit guérie radicalement ; mais, quand elle en eut pris 8. prises, elle se leva, & à 18. prises, elle fut guérie radicalement. Voila le merveilleux effet de la dite Poudre !

De plus, moi dit Ripert, j'ai un enfant qui, en 1739. tomba malade de fièvres pourries, après avoir été traité par Monsieur Féraudy Médecin. Il le fit saigner onze fois, purger huit fois dans un mois, & après beaucoup de lavemens, de fomentations au bas ventre, mon petit vint si enflé, qu'il ne pouvoit plus avoir sa respiration. Le Médecin dit que mon fils étoit mort, & qu'il ne restoit à lui faire que l'opération de la ponction. Alors, je fus voir Monsieur Ailhaud, je pris trois prises de sa Poudre dont la première ne fit rien. Quatre heures après, je lui redonnai la secon-

de prise, elle le fit si bien vuider, qu'à la troisième prise, mon petit se leva: enfin, dans cinq prises il fut guéri radicalement.

J'atteste de plus, qu'étant tombé malade d'une fièvre maligne, j'appellai Monsieur le Médecin Ailhaud, qui me donna sa Poudre sept jours, avec une fièvre continue. Alors il me prit une perte de sang par les Hémorroïdes. Je restai trois jours à reprendre la dite Poudre. Après ce temps, je repris la double dose de Poudre. Elle me fit si bien vuider, qu'elle m'emporta les hémorroïdes, & fièvre, & tout. Cinq jours après, je partis en chaise pour la foire de Beaucaire. *A Aix, le* 18. *Juillet* 1742.

Signé, *Ripert.*

XXXVIII.

JE certifie & déclare, en faveur de la vérité & pour rendre justice aux merveilleux effets de la Poudre purgative de Monsieur Ailhaud, Médecin de cette Ville d'Aix, que ma fille qui est une partie de l'année chez Monsieur le Marquis du Vernegues, fut atteinte au mois de Juillet 1740. d'une dangereuse maladie qu'on nomme miséréré ou passion iliaque, pour laquelle Monsieur Roustan, Médecin de Lambesc, s'étoit porté au Vernegues pour assister ma fille, à laquelle il fit prendre plusieurs remèdes, & entre autres avaler une balle de pistolet sans en avoir tiré aucun secours, puisqu'elle ne rendoit par le bas, ni matière ni urine, qu'elle continuoit de vomir perpétuellement des matières puantes & mêlées d'excrémens, ayant enfin toujours resté avec de violentes

coliques & des douleurs sans intervalle onze jours. Dans cet état & abandonnée du dit Médecin qui ne comptoit plus sur elle, non plus que moi, ni sa sœur, de même que Messieurs les Marquis du Vernegues & de Vinsargues qui étoient présens à cette maladie.

Dans cet état & en désespoir de tout, je donnai à ma fille une prise & demi à la fois, de la Poudre de Monsieur Ailhaud, qui procura à ma fille un calme de cinq heures de repos, ce qui nous fit croire alors que nous avions ville gagnée, mais les vomissemens ayant repris de nouveau, je donnai encore à ma fille la simple dose de la Poudre ci-dessus, mais comme elle n'opéra pas, la malade l'ayant rejetée, je lui en donnai une troisième prise & une quatrième de même, ce qui m'obligea enfin de lui en faire avaler une cinquième prise laquelle produisit une si grande opération, qu'elle dégagea la malade de toute obstruction, colique & vomissement, & qu'elle se trouva assez de force pour aller entendre la Messe huit jours après, sans aucun ressentiment ni infirmité de cette maladie. Mais, comme les hommes les plus prudens ne peuvent se flatter d'être à couvert des infirmités, & que notre foible nature y est journellement assujétie, il prit encore à ma fille le 1er. Juillet 1742. un engourdissement & une foibleſſe extrême au bras & à la jambe droite qu'on avoit raison de regarder comme paralysés, ma fille en ayant tous les symptômes accompagnés d'une fièvre & d'une grande pesanteur de tête, étant alors encore chez Monsieur & Madame la

Marquise du Vernegues, lesquels ont été témoins de ce dernier état de ma fille, je lui fis prendre trois jours de suite de la même Poudre de Monsieur Ailhaud, laquelle a si bien opéré, quelle a mis ma fille sur pied sans aucun ressentiment de douleur, d'engourdissement au bras ni à la jambe, ayant totalement enlevé la fièvre & dissipé la douleur de tête, de même qu'un nombre infini de petites glandes ou duretés grosses comme de noisettes, qui paroissoient depuis quelques temps sur divers endroits de ses jambes, surtout aux chevilles qui l'incommodoient & surtout quelquefois pour le marcher. C'est de cette façon que les choses se sont passées, & que ma fille jouit aujourd'hui, graces à Dieu, d'une parfaite santé: En foi de quoi & par réconnoissance, j'ai délivré de mon plein gré & avec plaisir, à Monsieur Ailhaud, Docteur en Médecine, le présent certificat de justice & de vérité, afin que ceux auxquels il pourra le faire voir y ajoûtent autant de foi, que si le tout leur avoit passé sous les yeux; & pour la vérité être telle, ma fille la malade, sa sœur & moi leur mère, nous nous sommes soussignées, avec Monsieur & Madame la Marquise de Vernegues qui étoient présens à la dernière maladie de ma dite fille, & aux effets de la Poudre purgative du dit Sieur Ailhaud. *A Aix, ce 3. Août* 1742.

Vernegues.

Aubterre, Vernegues.

Signés, *Isoard, Moustier.*

Elizabeth Moustier.

Marguerite Moustier, la malade.

XXXIX.

A MONSIEUR AILHAUD.
d'Avignon le 29. Octobre 1742.

JE ne puis me laſſer de publier les effets merveilleux de votre Poudre purgative & à mon occaſion, & à celle de mon Epouſe, & de toutes les perſonnes à qui j'en ai fait le récit, dont la plus-part en ont uſé & qui en ont reçu tout le bien qu'on pouvoit eſpérer. Je croirois manquer de reconnoiſſance ſi je manquois à vous faire mes très-humbles remercîmens des obligations que j'ai à ce précieux remède & à ſon aimable Auteur. Car que pouvois-je eſpérer de plus au ſujet de mon Epouſe qui étoit malade depuis environ vingt ans, ayant épuiſé tous les ſecrets de la pharmacie ſans pouvoir recouvrer la moindre ſanté, & que les remèdes qu'on lui faiſoit, ne lui donnoient qu'un petit intervalle. Car, ſi je vous racontois tous les différens maux dont elle étoit attaquée, il faudroit des litanies ; & à préſent, par la grace du Seigneur, elle ſe trouve en parfaite ſanté, ayant repris ſes forces & le même embonpoint dont elle étoit privée depuis un ſi long temps, ſans avoir même aucun reſſentiment de toutes ſes incommodités paſſées. Mes foibles expreſſions ne pourroient jamais donner les éloges que mérite un ſi grand & ſi ſouverain remède! je me contente de le louer en ſecret dans le profond de mon cœur, &c.

Signé, *Labaye*, Imprimeur-Libraire, Place Saint Didier.

XL.

A MONSIEUR AILHAUD.
de Mâcon, le 17. Juillet 1743.

A Mon retour, j'ai été obligé de faire un voyage à Dijon, qui fut le 15. de l'autre mois. Je pris la fièvre tierce, dont j'ai eu six violens accès. Je n'y ai rien fait que de prendre quatre prises de votre Poudre. Les deux premières me l'ont ôtée comme avec la main, sans retour ni ressentiment, ce qui a fort étonné un de nos apothicaires, homme de mérite, que j'avois fait appeller pour me donner quelques lavemens après le premier accès, &c.

Signé, *Séméraire.*

XLI.

A MONSIEUR AILHAUD.
de Paris, le 23. Octobre 1743.

VOici ce que m'écrit mon ami, Monsieur le Marchand, Curé de Biville. Ma belle sœur a été, pendant huit à dix jours, aux portes de la mort, & sans les quatre prises de la Poudre purgative de Monsieur Ailhaud, que je lui ai fait prendre, elle auroit fait le grand voyage. Outre le flux de sang qu'elle avoit, elle fut attaquée d'une fluxion de poitrine & fièvre continue : & je puis dire à la louange de Monsieur Ailhaud, que sans sa Poudre elle seroit morte. Graces à Dieu, elle se porte bien, &c.

Signé, *F. Félix*, Augustin de la Place des Victoires.

XLII.

A Monsieur Ailhaud.

d'Avignon, le 30. Octobre 1743.

LA renommée jointe aux grands services que vous rendez à une partie de l'Europe par vos bons conseils & par la sainte Poudre purgative, que vous faites débiter chez les RR. PP. Carmes déchaussés de notre Ville, s'augmente de plus en plus; je puis hardiment l'appeller Sainte, moi & tous mes amis, attendu que je puis dire dans la vérité, qu'elle m'a redonné, après Dieu, la vie. J'en ai pris l'hiver passé par votre ordre, cinquante-deux prises qui ont fait ce que l'huile fait à la lampe, lorsqu'elle est prête de s'éteindre; & à présent je puis dire, graces à Dieu & à votre sainte Poudre, que je jouis d'une parfaite santé & de la guérison de ma sciatique qui me tenoit depuis vingt ans, & pour laquelle on m'avoit fait je ne sai combien de différens remèdes tous plus inutiles.

Signé, *Perron*, Entrepreneur des Bâtimens de la Ville d'Avignon.

XLIII.

A Monsieur Ailhaud.

de Paris, le 5. Novembre 1743

J'Ai guéri radicalement un de mes amis d'une fluxion de poitrine avec crachement de sang qui a duré trois jours, un point de côté très-violent & une inflamma-

tion dans le bas ventre, avec quatorze prises de votre Poudre. En neuf jours de temps, je lui en ai fait prendre sept prises. Depuis sa guérison, il en a encore pris six prises, en six jours différens. Il vient de sortir pour la première fois.

La maladie d'un autre de mes amis qui me vint trouver, il n'y a que quatre jours, étoit l'Uretère gonflé, gros comme le petit doigt & dur; la verge & le gland très-enflés & la peau qui le couvre, enflée de l'épaisseur de deux écus de six livres; la fièvre qui avoit précédé avec impossibilité d'uriner. Au bout de la première prise de votre Poudre, tout a été dissipé & venu dans son ancien état naturel. Il urine bien, point de fièvre n'a reparu. C'est un Miracle, car il en paroissoit dix fois plus qu'à moi, &c.

Signé, *de Saint-Lieu*; Rue de l'Arbre-sec, au Perroquet.

XLIV.

JE soussignée, en faveur de la vérité, déclare qu'étant malade de la vérole, & ayant été manquée deux fois par l'usage du mercure, tant en friction qu'en potion & parfum, ai été guérie par le seul usage de la Poudre de Monsieur Ailhaud, Docteur en Médecine de cette Ville, dont j'ai pris nonante & quelques prises, en prenant chaque jour une simple dose que j'ai quelquefois augmentée d'un tiers ou de la moitié, & quelquefois doublée selon le besoin: & comme je ne sai pas écrire, j'ai fait une croix à côté de mon nom.

Signée, ✝ *Françoise Endrode.*

J'Ajoûte, au susdit témoignage, que c'est moi-même soussignée, qui ai administré & vû prendre la susdite Poudre de Monsieur Ailhaud à la susdite fille, & que la vérité est telle qu'elle a été parfaitement guérie.

Fait à Aix, le 10. *Janvier* 1744.

Signée, *Catherine de Montaud*, Supérieure de la Providence.

XLV.

A Monsieur Ailhaud.

de Châtillon sur Marne, le 27. *Mars* 1744.

COmme la Poudre que vous faites distribuer à Paris par M. Moreau, commence à se faire connoître en cette Ville, ayant soulagé plusieurs Malades & même guéri un bourgeois, qui étoit attaqué depuis un an d'une démangeaison au visage & notamment aux lèvres, &c.

Signé, *Goffart* Marchand.

XLVI.

A Monsieur Ailhaud.

de Marmande, le 22. *Avril* 1744.

MOnsieur Fabri d'Agen, que j'avois vû malade depuis dix ans, d'une espèce de bile répandue & d'une rétention d'urine; a passé chez moi hier. J'ai été extrêmement étonné de voir son visage bon, d'une couleur naturelle & telle que je lui avois vû avant sa maladie. Ma joie n'a pas été médiocre de voir son rétablissement de santé si subit, & ce qui l'a augmentée, c'est l'assurance

qu'il m'a donné, que sa rétention d'urine avoit cessé & que les urines avoient pris leur cours naturel. Je lui ai demandé de quel remède il s'étoit servi pour sortir d'un état si fâcheux? Il m'a dit que c'étoit l'effet de votre Poudre, qu'il regarde comme un remède divin, &c.

Signé, *Ballias*, Receveur des Domaines du Roi. A Marmande, route de Bourdeaux.

XLVII.

A Monsieur Ailhaud.

de Grasse, le 17. Octobre 1744.

JE vous suis bien obligé des Poudres purgatives que vous m'avez fait le plaisir de m'envoyer pour mon hydropisie. Elles ont fait miracle, dont je prie Dieu pour vous qu'il vous conserve la vie & la santé, afin que vous en puissiez guérir d'autres, &c.

Signé, *Bonnet.*

XLVIII.

JE certifie qu'étant amie & voisine de Madame de Fabry de Saint Jean, de cette Ville, je l'ai vûe assidûment tous les jours, pendant le cours d'une maladie désespérée dont elle a réchappé, dans laquelle j'ai observé que cette Dame étant agitée par des coliques néphrétiques des plus violentes, y ayant treize jours qu'elle n'avoit pû uriner, elle fut conseillée de prendre la merveilleuse Poudre de Monsieur Ailhaud, Médecin de cette Ville, attendu les effets surprenans qu'elle avoit opéré en plusieurs maladies, de laquelle Poudre la dite Dame ayant pris

une seule prise, elle urina deux heures & demi après sans coliques, & rendit environ un demi pot d'urine si épaisse qu'elle ressembloit à de la moutarde. Une heure après, elle rendit encore des urines plus claires, mais chargées de petites pierres en quantité; & peu après, ses urines devinrent encore plus claires & presque naturelles. Alors, elle fit sans colique & sans douleur, une pierre grosse comme le noyau d'une olive avec beaucoup de sables & des glaires, après quoi elle n'a plus eu de ressentiment de sa maladie & jouit d'une parfaite santé: Et pour la vérité être telle, j'ai fait le présent certificat comme témoin oculaire du fait y contenu. *A Aix, ce* 18. *Octobre* 1744.

Signée, *Dubroca, Rousset.*

J'Atteste que la déclaration que Madame la Lieutenante de Rousset a fait en faveur de Monsieur Ailhaud, Médecin de cette Ville, contient vérité en tous ses chefs. A Aix, le 18. Octobre 1744.

Signé, Fabri Saint Jean

XLIX.

A Monsieur Ailhaud.

de Toulouse, le 19. *Octobre* 1744.

UN Rhume de poitrine opiniâtre, dont j'étois attaqué depuis plusieurs jours qui me donnoit des maux de tête & m'avoit ôté le sommeil, m'a déterminé à prendre votre remède, après en avoir entendu dire beaucoup de bien; & effectivement après la huitième prise, j'ai été totalement guéri

de ce Rhume & recouvré le sommeil. Je ne saurois dire assez de bien de ce remède ni trop vous en remercier, &c.

Signé, *Andrieu*; près la porte Mathebiou.

L.

A MONSIEUR AILHAUD.
de Verdun sur Garonne, le 21. Octobre 1744.

JE crois être obligé de vous donner avis de l'heureux succès, qu'a produit en moi votre Poudre. Je m'en suis servi de même que vous me l'aviez ordonné. J'en ai pris vingt-cinq prises, & dans les intervalles, je me suis servi de la rosée de vie & de santé, aussi heureusement qu'on puisse le desirer. A présent je me trouve entièrement soulagé de toutes les douleurs de rhumatisme & de sciatique dont j'étois accablé depuis long tems.

Signé, *Frère Antoine*, Prédicateur Récollet.

L I.

A MONSIEUR AILHAUD.
du Saint Esprit, le 25. Octobre 1744.

J'Ai été très-sensible à l'exactitude avec laquelle vous eutes la bonté de me répondre à la consultation que j'eus l'honneur de vous envoyer, pour que je différe davantage à vous en faire mes très-humbles remercîmens, & à vous témoigner la juste reconnoissance que j'en aurai toute ma vie.

J'aurai l'honneur, Monsieur, de vous dire que j'ai suivi poctuellement, ce que

vous me fites la grace de me prescrire pour le régime de vie, & pour votre Poudre dont j'ai fini, il y a quinze jours, la neuvaine que vous m'avez ordonnée. Chaque prise m'a mené depuis huit jusqu'à quinze fois à la selle, toujours avec beaucoup des glaires jaunes & noires, hors la dernière, où il n'en paroissoit qu'un peu mêlées dans la matière. Il est bon de vous informer, Monsieur, qu'à la sixième, je rendis un animal vivant, presque de la grosseur d'un petit doit, long de sept à huit lignes, couvert d'une petite écaille grise, la tête un peu plus grosse que le corps, avec des yeux & un grand mouche, ressemblant à une espèce de limaçon de fontaine. Cela me surprit beaucoup, & j'aurois eu de la peine à le croire, si moi-même, je n'eux pris la peine d'examiner toute la matière, ne m'en rapportant pas à mon Laquais. Avec cela, depuis que j'ai commencé à prendre de votre Poudre, je n'ai plus eu de vertiges, ni même aucune apparence, &c.

Signé, *Rousſel de Laval.*

LII.

A Monsieur Ailhaud.

de Nimes, le 12. Novembre 1744.

VOtre Poudre, Monsieur, vient de faire un miracle, en guérissant une petite fille de huit ans, attaquée des humeurs froides, depuis l'âge de deux ans. J'avois fait à ma chère enfant tous les remèdes possibles. L'usage du lait d'ânesse, la panacée, les bouillons de serpens, des purgations tous les

mois ; mais tous ces remèdes n'avoient eu aucun effet. Ma chère fille avoit ſept à huit trous à la jambe, la main & le bras du même côté attaqués. Voyant qu'il n'y avoit point d'amendement à ſes maux, je pris le parti de l'envoyer changer d'air dans le Vivarais auprès de ma belle ſœur. Votre Poudre eſt là fort en vogue, & ma belle ſœur ayant vû par expérience qu'elle étoit bonne, lui en a fait prendre depuis cinq mois, & ſes maux ont été de mieux en mieux juſqu'à l'entière guériſon. Mais comme nous craignons qu'il ne revienne quelque choſe, on voudroit lui faire un cautère pour évacuer ſes humeurs. C'eſt pour vous conſulter là-deſſus, Monſieur, que j'ai l'honneur de vous écrire. Il faut vous dire que je lui en ai fait pendant deux fois différentes, & que j'ai été obligé de les laiſſer refermer par les grandes ſouffrances que cela lui cauſoit. Je vous prie, Monſieur, de me faire réponſe, afin que je leur mande votre ſentiment. S'il ne revient rien à cet enfant, je regarde ſa guériſon comme un miracle, & je ne crois pas que votre Poudre puiſſe faire une plus belle cure. Je ne pouvois me perſuader qu'elle fut véritable. C'eſt pour la quatrième fois qu'on m'aſſure qu'il ne reſte aucun veſtige de ſes maux. J'eſpère que vous ne me ferez pas attendre long temps votre réponſe. J'ai l'honneur d'être, &c.

Signée, *Vendargues*, *Labaulme*.

LIII.

JE déclare en faveur de la vérité, qu'une longue maladie, cauſée par des pertes de

sang considérables, m'avoit mise à l'extrémité au commencement du mois de Juillet dernier, ayant pour lors une enflure universelle, ne pouvant respirer qu'avec peine ni demeurer couchée, ayant passé quinze jours sur un fauteuil nuit & jour sans pouvoir y trouver une situation tranquille, souffrant presque toujours d'une suffocation violente, & de l'enflure qui étoit prodigieuse. Dans cet état désespéré, on me détermina à prendre la Poudre de Monsieur Ailhaud, Médecin de cette Ville. Les trois premières prises me procurerent une évacuation si considérable par le vomissement, les urines & les selles, qu'il y eut d'abord une grande diminution de l'enflure & de la suffocation. Je commençai pour lors de me mettre au lit couchée sur le côté & d'y dormir un peu; mais à la sixième prise je me trouvai sans suffocation & sans enflure, me couchant & me tournant de tous les côtés sans peine, & par l'usage que je fais d'une ou de deux prises de cette Poudre tous les mois, je me trouve fort bien; n'ayant pris aucun autre remède que la Poudre de Monsieur Ailhaud Médecin, depuis que j'ai commencé d'en user. *A Aix, le 16. Décembre* 1744.

Signée, *Audibert, de Maillanne.*

LIV.

A Monsieur Ailhaud, Fils.

de Paris, le 19. Décembre 1744.

JE suis très-impatient, Monsieur, de savoir de vos nouvelles. Je vous ai trop

d'obligation de m'avoir perſuadé l'efficacité de votre Poudre & des bons effets qu'elle a produit en moi, pour ne vous en pas réïtérer encore mes remercîmens. Graces à ſix priſes de Poudre que j'ai pris à quatre mois l'une de l'autre, obſervant d'en prendre deux jours de ſuite ; je ne me reſſens plus de ma mélancolie, & de ces cruelles & triſtes vapeurs qui m'ont déſolé pendant près de trois ans. Nous avons eu à la fin le fond du ſac, & je jouis à preſent d'une ſanté parfaite & ſuis auſſi gai que vous m'avez vû triſte. Plus d'aſſoupiſſemens ni d'engourdiſſemens, ce qui m'inquiétoit beaucoup. Madame Lavocat continue de s'en bien trouver. Groſſe de près de deux mois le mois de Juin dernier, elle en a pris trois priſes en deux jours, qui l'ont parfaitement bien purgée & fait jetter quantité de glaires ; enſorte que de cette groſſeſſe ici, elle s'eſt mieux trouvée que de toutes les autres, & a bien mangé juſqu'à ſon huitième mois où elle eſt entrée depuis trois ſemaines ou environ. Elle ſent l'embarras des digeſtions de ſon eſtomac & ſe propoſe bien de prendre les trois priſes en deux fois en relevant de ſes couches, &c.

Signé, *Lavocat*, Maître des Comptes.

LV.

A Monsieur Ailhaud.

d'Avignon, le 23. Décembre 1744.

IL eſt juſte, Monſieur, que je vous apprenne, que Monſieur Aoulloubi Gentilhomme de Milord Duc d'Ormond, ayant de-

puis plusieurs années des sciatiques, des douleurs de tête, qui le retenoient tout l'hiver dans sa chambre, en a été radicalement guéri avec quatre prises de votre Poudre. Il m'a offert une attestation des plus authentiques & assuré qu'il en continuera l'usage, &c.

Signé, *le Sénéchal* de Saint Clément.

LVI.

A Monsieur Ailhaud.

d'Albi, le 24 Décembre 1744.

JE suis bien aise de vous informer d'un merveilleux effet qu'a produit votre Poudre à l'égard d'une Dame de Castres, qui se nomme Madame de Braconac qui avoit épuisé la science de son Médecin. Elle avoit véritablement une maladie étonnante ! C'étoit une espèce de dartre qui lui tenoit toute la tête, épaisse au moins d'un travers de doigt. Chaque cheveu faisoit son ulcère. Il en sortoit une puanteur extraordinaire. Son ventre étoit également couvert en entier d'une autre qui enfantoit mille fistules. Votre Poudre qu'elle a pris pendant quarante-sept jours, l'a entièrement guérie. Quelle espérance n'ai-je pas pour ma petite incommodité ! je n'avois pas besoin de telles expériences pour avoir beaucoup de foi à votre remède & en vous à qui tous les hommes doivent une éternelle reconnoissance. Soyez assuré que je suis un de ceux qui en ai beaucoup, & que personne ne vous estime & ne vous honore plus que moi qui ai l'honneur d'être, &c.

Singé, *Vesian*, ancien Mousquetaire gris.

LVII.

Epître Dédicatoire insérée à la tête d'un Livre manuscrit intitulé, Relation de la maladie habituelle du R. P. Félix, Augustin de la place des Victoires, guéri par la Poudre purgative de Monsieur Ailhaud, Médecin de la Ville d'Aix. Par le R. P. Félix lui-même.

A Monsieur JEAN AILHAUD, Médecin de la Ville d'Aix.

MONSIEUR,

IL est également raisonnable & juste de vous offrir un ouvrage qui est plus à vous qu'à moi. Vos solides réponses à mes foibles lettres lui ont donné l'être : leur justesse & leur précision enleveront aisément les suffrages du Public qui aura le bonheur de les lire & la liberté d'en juger.

Il y verra, avec grand plaisir, votre expérience consommée sur les maladies les plus graves, comme sur l'usage étonnant de votre Poudre purgative, remède qui, à ce que je crois Monsieur, n'a rien, je ne dis pas, qui le surpasse, mais qui l'égale même dans la pharmacie pour ses opérations!

En quel pays du monde trouver un pareil purgatif qu'on puisse, sans aucune crainte réitérer aussi souvent ! Remède qui le lendemain détruit l'accident qu'il a paru produire la veille, attaquant le mal dans son principe ! Remède qui purge avec tant d'abondance sans altérer le tempérament : sans affecter la poitrine : sans affoiblir l'estomac : sans ôter le velouté des intestins : sans diminuer les forces : au contraire, il les augmente ;

mente ; il les nettoie ; il les répare ; il les rétablit il les fortifie à mesure qu'il évacue les mauvaises humeurs ; Remède enfin qui soit & aussi doux & aussi puissant.

Cette heureuse découverte réservée à vos soins, à vos veilles & à vos peines vous fera honneur dans la posterité! Nouveau Salomon il vous a été donné de connoître les simples, d'étudier leurs propriétés, de trouver leurs mélanges, de prescrire leurs usages, de découvrir leurs effets! L'expérience à répondu à votre étude & le succès à vos espérances.

Que n'ai-je connu plustôt, Monsieur, votre traité sur l'origine des maladies & sur l'usage de votre Poudre composée de purs végétaux sans aucun minéral! je n'aurois pas essuyé ni tant d'accablantes saignées qui toujours épuisent l'homme le plus robuste, ni tant de disgracieux remèdes qui jamais n'ont touché le fond de mon mal inconnu à la médecine qui l'a déclaré habituel, & qui conséquemment jamais n'a ni su ni pû me guérir radicalement.

Que l'homme est malheureux de passer les plus beaux jours de sa vie, ou à prendre des remèdes qui, en le minant peu-à-peu pour le corps, le ruinent de fond en comble pour la bourse ; Ou à se rétablir des convalescences qui par leur fatigantes & insupportables longueurs, sont pires que les maladies mêmes! Qu'il est à plaindre de n'être redevable qu'à son excellent tempérament, de ne succomber pas sous les rudes coups que lui porte un art qui souvent n'agit que par conjectures & à tâtons!

Telles sont, Monsieur, les dures & fréquentes épreuves sous lesquelles j'ai pensé être écrasé depuis plus de quarante ans que je suis dans le cloître sans avoir pû les éviter.

Que je suis donc redevable à la divine Providence de m'avoir fait trouver dans un âge encore vigoureux un excellent remède qui, à peu de frais, m'a guéri radicalement.

Je l'avoue ici, à la face du Ciel & de la terre, votre Poudre purgative est aussi aisée à prendre que facile à rendre. Sans dégoût ni nausée en la prenant, je n'ai senti ni colique, ni tranchée, ni acrimonie dans son opération.

Toujours active sans effort, il n'est, je vous jure, Monsieur, excepté mes pieds où jamais je n'ai eu aucun mal, il n'est, dis-je, aucune partie de mon corps où l'humeur combattue a voulu se retrancher, que votre purgatif n'ait aussi parcouru toujours avec force, mais toujours avec douceur, pour l'attaquer & la détruire.

Il a fallu, j'en conviens, le réïtérer souvent (aussi est-ce ce qui relève son excellence) parceque pour détruire un mal habituel, invétéré, incurable; il faut réïtérer le remède jusqu'à ce qu'on l'ait anéanti dans sa cause, dans son principe, dans sa source; cela n'est-il pas conséquent? Or mon mal dans mes jambes étoit né, ou presque né avec moi.

Il a donc fallu & une constance à toute épreuve de ma part pour ne me point décourager, & un purgatif tel que le votre pour le déraciner pour l'anéantir, pour le guérir.

Que nos Médecins disent ce qui leur plaira, je suis prêt à soutenir & il est de notoriété publique dans Paris, que jamais ils n'ont pû, je ne dis pas, me guérir, mais me soulager même. Hélas! comment auroient-ils pû y parvenir, ne connoissant ni la nature, ni la cause de mon mal, toujours subsistant dans mon corps après leurs soins, leurs peines & leurs remèdes?

Quand ils m'ont cru, ou guéri ou soulagé, si

l'on peut parler ainsi, je ne l'étois pas : puisque mon mal retombé dans mes jambes par une légère douleur qui y revenoit imperceptiblement & augmentant peu-à-peu, redevenoit au bout d'un temps encore plus violent & plus sensible. Donc jamais, malgré le temps & la dépense, malgré les saignées & les remèdes, malgré les peines & les soins, ils ne m'ont guéri radicalement.

La cure admirable de ma maladie, réservée à votre purgatif seul & unique, a été longue à se manifester, il est vrai ! il a fallu une persévérance égale à ma confiance, je ne le nie pas : Mais il m'a été facile, Monsieur, d'avoir l'un & l'autre : parce qu'il n'y a rien de rebutant dans votre Poudre qui agit toujours en ami.

Mon mal continuel, ténace, opiniâtre, invétéré, enraciné dans tout le genre membraneux de mes jambes, de ma tête, & de presque toutes les parties de mon corps, s'est peu-à-peu adouci, calmé, anéanti par les Purgations souvent réïtérées. J'ai beaucoup souffert pour y parvenir ; votre Poudre seule sans aucun autre secours, par sa benigne activité, a vaincu toute résistance, a écarté tout obstacle, a détruit enfin & la nature & la cause du mal.

Son triomphe, Monsieur, est donc éclatant, général & complet. Plus il a été difficile à obtenir, plus il est glorieux à publier, puisque radicalement guéri, je vis sans inquiétude dans ma tête, sans douleur dans mes jambes, & sans aucune tracasserie dans toutes les parties de mon corps, ce qui ne m'étoit jamais arrivé de ma vie.

Recevez donc aujourd'hui, Monsieur, cet ouvrage comme le tribut légitime de mon esprit, le sincère hommage de mon cœur, la parfaite santé de mon corps, l'offrande la plus digne de vous, le certificat le plus authentique de moi, & la preuve

la plus ſenſible de mon reſpect, de mon eſtime, de ma reconnoiſſance. Fait à Paris, le 4. Janvier 1745.

Signé, F. Félix, *Auguſtin de la Place des Victoires.*

LVIII.

A Monsieur Ailhaud,
de Chambéry, le 14. Janvier 1745.

IL y a environ ſept ans, que je me ſers de votre Poudre dont je me trouve fort bien, de même que pluſieurs de mes amis, auſquels je l'ai indiquée & à toutes mes connoiſſances. J'y ai tant de confiance, qu'il y a trois ans que j'ai eu une vive fluxion de poitrine avec la fièvre; Je ne voulus point écouter ni Médecins, ni Chirurgiens. Quatre priſes me tirerent d'affaire. La troiſième me fit ſortir par la bouche une glaire groſſe comme un œuf de poule, &c.

Signé, *Miſſon*, Directeur général des vivres de l'armée d'Eſpagne en Savoie.

LIX.

A Monsieur Ailhaud.
de Paris, le 29. Janvier 1745.

JE connois pluſieurs perſonnes qui ont été attaquées d'Apoplexie, & ſont reſtées en paralyſie d'une partie de leur corps. Votre Poudre leur a fait des biens infinis, & en a rétabli quelques-uns parfaitement.

Signé, *Rouillé*, Miniſtre & Sécretaire d'Etat de la Marine.

L X.

A Monsieur Ailhaud.

de Seisse près Toulouse, le 4. Février 1745.

Monsieur de mondrand, mon voisin, a été guéri radicalement des hémorroïdes avec votre Poudre. Il m'a dit qu'il vous avoit écrit.

Signé, *Dupuy*, Chevalier de Saint Louis.

L XI.

A Monsieur Ailhaud.

de Revel, le . Février 1745.

Vous invitez si gracieusement, Monsieur, ceux qui ont le malheur d'être attaqués de certains maux, d'avoir recours à vous lorsqu'ils seront dans quelque doute, avant que de commencer votre Poudre purgative qui a fait, & fait journellement des prodiges dans ces Cantons, & notamment, à l'égard de Monsieur de Ferriol, Capitaine du Régiment d'Angoumois, un de mes amis, qui après avoir été traité par la faculté de Paris, d'un abcès au côté gauche, sans succès, & déclaré par cette même faculté incurable, se trouve aujourd'hui, par l'usage de votre Poudre, radicalement guéri; que j'ai cru ne devoir pas douter un instant, qu'elle ne me procure le même avantage pour la maladie dont je suis attaqué depuis huit à neuf ans, de laquelle je vais avoir l'honneur de vous faire l'exposé, &c.

Signé, *de Pebernard de la Barthe*, Conseiller du Roi, & son Baillif de la Ville de Revel. Par Castelnau-d'Ari.

LXII.

A MONSIEUR AILHAUD.
de Bourdeaux, le 9. Février 1745.

VOtre Poudre fait des miracles, car j'ai tiré une perſonne du tombeau avec quatre priſes. Elle avoit pour maladie, une rétention d'urine, & elle avoit ſes règles remontées. Elle doit vous écrire. C'eſt une Demoiſelle de nom, qui eſt fille du premier Préſident de la martinique, nommée Mademoiſelle Paſcal de Saint Gorge, &c.

Signé, *Paris.*

LXIII.

A MONSIEUR AILHAUD.
de Villeneuve, le 28. Février 1745.

J'Ai fait uſage de vos Poudres purgatives, & de la manière preſcrite de point en point. J'en ai pris environ deux paquets de dix priſes chacun, & j'en fais venir un troiſième, malgré la contrariété de Meſſieurs de la Pharmacie qui ſe déchaînent contre votre remède. Ses heureux ſuccès en font l'apologie, & il commence à être fort en uſage dans ce pays. Nous ſommes quatre à cinq qui en avons fait venir pour plus de quarante écus.

J'ai un aîné qui traînaſſoit depuis pluſieurs années, à qui vos poudres ont fait des merveilles.

Un paquet de dix priſes vient de guérir un de nos voiſins qui étoit tombé dans l'apoplexie & la paralyſie.

Pour ce qui me regarde, puiſque vous

voulez bien permettre que je vous en informe, les palpitations de cœur ont cessé. La respiration n'est plus si gênée ni si sensible, non plus que les battemens des temples.

Signé, *Bel*, Prieur de Villeneuve.

LXIV.

A Monsieur Ailhaud.

de Montiviller, le ... Mars 1745.

NOus nous flattons que vous voudrez bien nous donner votre avis sur ce mémoire. Nous ne doutons nullement de la réussite, après avoir vû la guérison miraculeuse de Monsieur Dursé Dastron, à Montiviller en Caux, qui avec une jauniſſe très-opiniâtre, étoit demeuré paralytique de la moitié du corps, pour avoir pris des remèdes que l'on prétendoit ôter radicalement la goutte. Le public a trop éprouvé les effets de votre charité, pour que nous ne nous flattions pas, en notre particulier, d'y participer en cette occasion, &c.

Signé, *de Courmenil*; En son Chateau de Criquétot Lénéval.

LXV.

A Monsieur Ailhaud.

de Toulouse, le 17. *Mars* 1745.

EN arrivant chez moi, il y a environ trois mois, je trouvai la femme de mon jardinier fort mal. Le Chirurgien qui la traitoit pour une pleurésie, l'avoit déja saignée cinq fois, & purgée deux. Elle avoit la poi-

trine fort oppressée avec une toux violente, un point au côté, & une forte fièvre qui ne la quittoit ni jour ni nuit. J'attendis au lendemain matin que son Chirurgien fut arrivé, & je le fis consentir à lui faire prendre une prise de votre Poudre, & puis deux autres pendant trois jours consécutifs. La fièvre ne diminua guère pendant les trois jours, mais après elle commença à diminuer, & dans sept à huit jours elle fut sans fièvre & se porta bien.

Une autre femme ensuite tomba malade, qu'on croyoit grosse de deux ou trois mois. Elle se plaignoit d'un mal à la tête des plus violens. Le Chirurgien lui donna quelque petit remède qui n'empêcha pas que le mal de tête ne durat toujours avec violence, accompagné d'une grosse fièvre qui la faisoit tomber en délire toutes les nuits. Le Chirurgien ne venant plus, je lui fis prendre une prise de la dite Poudre, & je la réitérai jusqu'à cinq prises, en donnant quelques jours d'intervalle. A la dernière, elle commença à se porter mieux, & elle est à présent en bonne santé. J'oubliois de vous dire que lorsqu'on lui fit prendre la première prise de Poudre, elle étoit toute couverte de pourpre rouge.

Je me trouvai surpris, il y a environ trois mois, d'un gros rhume avec oppression de poitrine. J'étois alors en campagne. Ce qui me faisoit plus de peine, c'est que la fièvre s'y joignit tout de suite. Je me levai avec la fièvre ne pouvant plus rester dans le lit, & je pris une prise de Poudre. La fièvre quitta pendant la journée & revint la nuit avec un grand froid. J'en repris le matin, ayant encore la fièvre, une deuxième prise, &

elle n'eſt plus revenue. J'en pris une troiſième le lendemain pour plus grande ſûreté, & je m'en ſuis bien trouvé, &c.

Signé, *Degoiran*, Seigneur de Saint Jean.

LXVI.

A Monsieur Ailhaud.
de Saint Gaudens, le 22. Mars 1745.

JE comprens, que je ne circonſtanciois pas aſſez les choſes, quand, par ma dernière, je vous parlois de l'Eccléſiaſtique perclus, des deux pleurétiques, & de la Demoiſelle attaquée d'une colique néphrétique; Tous guéris de leurs maladies, par le ſecours de votre poudre, en ne vous marquant pas leurs noms & le lieu de leur réſidence. J'aurai donc l'honneur de vous dire, que l'Eccléſiaſtique perclus, guéri radicalement avec 60. priſes de votre Poudre, eſt M. d'André, Chanoine de St. Sernin à Toulouſe. C'eſt un fait conſtant. Les deux Pleurétiques guéris avec deux priſes chacun, ſont deux Domeſtiques de M. le Grand Maître des Eaux & Forêts du Pays. Autre fait non moins conſtant. La Demoiſelle attaquée d'une Colique néphrétique & menacée d'une mort prochaine, eſt Mademoiſelle de la Croix, ſœur à M. le Curé de Lioux, notre voiſin, guérie avec une ſeule priſe de votre Poudre. J'ajoûte à tous ceux-là, un jeune homme de notre Ville, dont je ne crois pas pouvoir vous dire le nom, récemment guéri de la Vérole innocemment contractée, avec 40. priſes de votre Poudre.

Signé, *Boé*, Prébendé du Chapitre Collégial de St. Gaudens. Par Toulouſe.

LXVII.

A MONSIEUR AILHAUD.

de Paris, le 24. Mars 1745.

IL est bon de vous instruire de tout ce qui se passe à Paris, au sujet de votre remède, afin de pouvoir rassurer les craintes qu'on tâche de répandre dans le Public pour arrêter ses progrès. Madame Gémeaux qui, l'année dernière a avalé vingt-cinq ou trente prises de votre Poudre dont elle s'est trouvée au mieux, pour se débarrasser d'une humeur érésipélateuse qui la tourmentoit impitoyablement par les subites irruptions qu'elle lui causoit de temps à autre; curieuse comme le sont ordinairement les Dames, & se sentant un petit mal à la tête, voulut voir si son sang étoit aussi mauvais, qu'avant d'avoir usé de la Poudre. Autant par curiosité que par besoin, elle se fit saigner dans le mois de Décembre 1744. chose étonnante! C'est que le Chirurgien surpris de la beauté de son sang, fut fâché de le lui avoir tiré, tant il étoit bon, beau, vermeil, point sec, mais tel qui convient pour être en bonne santé; d'où elle conclut que votre Poudre l'a rendu tel, à son grand contentement.

Madame Thévénard se porte à merveilles depuis quelle use de votre Poudre. Elle ne se ressent plus de son abcès, va & vient aisément, surprend tout le monde qui voit son embonpoint, mange avec appétit, & n'a plus ni vapeurs, ni évanouïssemens.

Signé, *F. Félix*, Augustin de la Place des Victoires.

LXVIII.

A Monsieur Ailhaud.
de Limoux, le 28. *Mars* 1745.

Recevez, Monsieur, mes très-humbles remercîmens sur les bons avis que vous avez eu la bonté de me donner. J'ai pris depuis le huit de ce mois cinq prises de Poudre, & dans l'intervalle, j'ai pris cinq jours de suite de la liqueur intitulée, rosée de vie & de santé, avant & après diner : & je pris deux prises de Poudre le 25. le 26. & le 27. au moins deux cuillerées de la dite liqueur, deux heures avant diner : & je continuerai de deux jours l'un. Mon estomac s'est raccommodé.

Un de mes amis fut sondé, il y a trois ans, & on trouva la pierre. Il a les reins pris, & pisse difficilement & avec de grandes souffrances. Je lui conseillai vos Poudres qui l'ont dégagé & le font uriner plus facilement.

Je puis vous assurer que les effets que vos Poudres ont opéré en moi, donnent une confiance entière à tout le monde, & que tout ce pays qui ne l'a connue que par moi, en fait un usage surprenant. Vous devez avoir réçû plusieurs lettres d'ici : & quoique Messieurs les Médecins, & sur tout les Apothicaires fassent leur possible pour les décrier & désabuser le Public, ils ne sauroient y réussir par les bons effets qu'elles produisent, &c.

Signé, *d'Huleau*, Chevalier de St. Louis & de St. Lazare.

LXIX.

A MONSIEUR AILHAUD.
de Paris, le 18. Avril 1745.

J'Ai déja eu l'honneur de vous écrire à l'occasion d'une bile répandue, sur l'usage de vos Poudres. Vous eutes raison de me marquer que la fièvre me reprendroit, ayant cessé de prendre de vos Poudres pour prendre une opiate qui fit disparoître la fièvre pendant quelque temps ; mais elle revint comme vous me l'aviez dit. J'ai continué & j'en ai pris trente-deux prises, après quoi je me suis trouvé radicalement guéri. Je me félicite d'avoir fait cette découverte ; aussi tâche-je de la prôner tant que je le puis, & il y a des personnes à la Cour & à la Ville qui en font usage, par l'éloge que j'en ai fait, &c.

Signé, *Durbas de Lartigue*, Prêtre.

LXX.

A MONSIEUR AILHAUD.
de Villers-Canivet, le 12. Mai 1745.

JE finis aujourd'hui la dixième prise, qui me faisoit la portion d'un mois de trois jours l'un, ce que je n'ai pas exécuté, en ayant pris deux, trois, quatre de suite, pour pouvoir vaquer aux affaires de cette communauté, & je ne me suis pas trouvé fatigué comme aux trois premières prises, quoique l'évacuation de bile, de glaires soit aussi abondante à la dernière qu'à la première.

Je puis dire pour vous rendre justice, qu'il y a déja en moi un changement total. Ma poitrine pleine de boutons suppurans sans cesse est entièrement nettoyée,& il ne paroît plus que les places encore rouges sur le front. Mon visage qui étoit nuancé de jaune, a repris la plus belle couleur du monde, ce qui m'attire les complimens du Public. Je n'ai ressenti aucune douleur d'estomac, je mange de tout avec beaucoup d'appétit. Enfin, Monsieur, les effets de votre Poudre paroissent si merveilleux, que depuis que j'ai commencé de la prendre il s'en est bien consommé.

Signé, *F. Carton*, Procureur de l'Abbaye de Villers-Canivet. Près Salaise en Normandie.

LXXI.

A Monsieur Ailhaud.

de Paris, le 3. Juin 1745.

AVant mon départ de Paris pour Villemomble, Madame Gabriel tomba dans un escalier. Cette chûte lui occasionna une Erésipelle sur la jambe gauche. On vint me consulter. J'ordonnai d'avaler en huit jours, huit prises de poudre & de bassiner la jambe avec du vin chaud, ce qui a réussi au parfait. A mon retour, je l'ai trouvée guérie, bien portante, & publiant la Poudre comme un remède souverain.

Madame Thévénard qui vous salue, se porte au mieux, quoique depuis cinq mois elle n'en ait pas fait usage, &c.

Signé, *F. Félix*, Augustin.

LXXII.

JE certifie, en faveur de la vérité, qu'étant attaqué d'une hydropisie de poitrine & de bas ventre des plus dangereuses, & dont tous les remèdes que les Médecins m'avoient ordonné, n'avoient pû empêcher les progrès, je me déterminai à prendre la Poudre de Monsieur Ailhaud, Médecin de cette Ville d'Aix, qui dissipa dans très-peu de temps l'enflure qui étoit répandue sur tout mon corps. J'ai continué de prendre cette Poudre, & j'en ai pris trois cents prises dans l'espace de quinze mois, pour fondre & détruire peu-à-peu & entièrement l'obstruction prodigieuse de tous mes viscères, c'est à quoi je suis parvenu par son seul secours sans qu'elle m'ait causé aucune irritation. Elle purge les humeurs, elle purifie le sang, & produit des effets surprenans dont j'ai fait non seulement l'épreuve, mais encore plusieurs personnes de cette Ville. *A Aix, le 27. Juillet* 1745.

Signé, *Albertas*, premier Président en la Cour des Comptes.

LXXIII.

J'Ai un tempérament si délicat, que je n'ai jamais pû soutenir deux ou trois purgations consécutives, quelques douces & légères qu'elles fussent, sans en être extrêmement fatigué & accablé. La Poudre purgative de Monsieur Ailhaud, Docteur en Médecine, est le seul remède dont j'ai pris tout de suite quarante prises, sans en ressentir la

moindre incommodité, me trouvant aucontraire beaucoup mieux, & fort soulagé des Hémorroïdes & des foiblesses d'estomac, ausquelles je suis sujet depuis un temps très-considérable. Mon estomac étoit rempli de glaires & d'autres mauvais levains qui m'empêchoient de digérer les alimens, & m'occasionnoient une diarrhée continuelle ; & ce n'est que par l'usage de la susdite Poudre dont j'ai pris plus de soixante prises dans moins d'un an, & que je prends de temps en temps, que j'ai arrêté cette diarrhée, & que j'ai procuré à mon estomac une digestion convenable. L'usage de cette même Poudre éloigne & diminue beaucoup les attaques des Hémorroïdes qui me travaillent depuis plus de vingt ans. J'avois eu recours à tous les remèdes imaginables, tant pour mon estomac que pour mes hémorroïdes, mais je n'ai trouvé du soulagement, que par la susdite Poudre ; en sorte qu'en continuant d'en prendre, j'espère de parvenir à une guérison radicale : & pour être la vérité telle, j'ai fait le présent Certificat, pour servir & valoir en tant que de besoin. *A Aix, le 4. Août* 1745.

Signé, *Sulause.*

LXXIV.

MONSIEUR AILHAUD.
de Paris, le 9. Août 1745.

JE vous dirai, Monsieur, que j'ai guéri avec deux prises de votre Poudre, un Officier de la maison du Roi, qui étoit depuis trois mois entre les mains des Médecins,

pour une fièvre continue & maligne. Il en prit deux priſes dans une heure ; & ces deux priſes lui ont cauſé un débordement de bile qui lui a duré pendant dix jours, après quoi il s'eſt trouvé guéri & ſe porte bien depuis un an.

Signé, *Dujon*, le jeune, Prêtre habitué de Saint Euſtache.

LXXV.

A Monsieur Ailhaud.
de la Haye de Comte, le 24. Août 1745.

LAſſé & fatigué des remèdes, je pris le parti de n'en plus prendre. La fièvre quarte bien règlée ne m'a point quitté juſqu'au mois de Mai, que j'ai eu connoiſſance & commencé à faire uſage de votre Poudre. J'en pris d'abord deux priſes deux jours conſécutifs : la fièvre changea auſſi-tôt de nature & devint double tierce. Je n'en fus point étonné. Tout ce qui eſt annoncé dans votre petit livret que j'ai lu & relu, eſt arrivé. J'en ai pris aſſez exactement, de deux jours l'un, ſuivant de point en point, toutes les formalités preſcrites. Je l'ai trouvée très-bien faiſante. Enfin, après quatorze priſes, je me ſuis vû délivré de toute fièvre. Le 6. de Juin, l'appétit & le goût que j'avois perdu totalement ſont revenus & le ſommeil en partie, &c.

Signé, *Déſonois*, Prieur de la Haye le Comte. Par Louviers.

LXXVI.

MONSIEUR AILHAUD.
de Beziers, le 19. Septembre 1745.

JE prends la liberté de vous écrire celle-ci. Il eſt vrai que depuis environ neuf mois, j'étois attaquée de pluſieurs maux qui, ſans doute, venoient du dérangement des humeurs. Le plus particulier étoit un mal de tête, dont je ſentois que la vûe s'affoibliſſoit. Tout me paroiſſoit rempli de fumée quand je ſortois. On me conſeilla de prendre votre Poudre; & en effet, je la pris. Dans ſix priſes que j'en eus pris, elle me remit dans un bon état. Je m'aperçûs que la vûe s'étoit éclaircie, & qu'elle eſt revenue dans ſon premier état, &c. Signée, *Rouſſigniole.*

LXXVII.

A MONSIEUR AILHAUD.
de Salival, par Moyenvic Evêché, le 21. Novembre 1745.

IL y a environ un an, qu'il me tomba entre les mains un livret qui annonçe les effets merveilleux de votre Poudre purgative. N'ayant point, pour lors, l'honneur de vous connoître, je m'adreſſai à Monſieur l'Abbé Maſſe, pour ſavoir ſi véritablement cette nouvelle production venoit de ſon pays? ſur le témoignage avantageux qu'il m'en rendit, je me déterminai à en prendre pour quatre louis, que j'ai diſtribué à des Curés du voiſinage, pour ſoulager les pauvres ma-

lades de leur paroisse. J'ai eu la satisfaction de voir que ma découverte a été utile à ce Pays où votre Poudre étoit pour lors inconnue.

Monsieur le Curé de la Boissière, Diocèse de Beauvais, qui étoit incommodé de la goutte, en fit usage, & s'en est parfaitement bien trouvé. Non seulement il a passé l'hiver dernier sans souffrir de la goutte; mais encore, il s'est trouvé délivré de cette pesanteur, de cet engourdissement de membre qui est naturel aux goutteux. Le même en a donné à un enfant de sa Paroisse, âgé seulement de huit mois, qui paroissoit plus qu'à demi-mort, & l'a rendu en santé. J'en ai donné moi-même quatre prises à une Demoiselle, attaquée d'une Erésipelle dont elle a été guérie, sans avoir vû ni Médecin, ni Chirurgien. Après avoir bien établi la réputation de votre Poudre dans ce Pays-là, l'obéissance m'en a retiré, pour me transplanter en cette Abbaye de Salival, Diocèse de Mets, où j'occupe la place de Prieur, &c.

Signé, *Crétot*, Chanoine Prémontré, Prieur de Salival.

LXXVIII.

A Monsieur Ailhaud
de Tarascon, le 1. *Décembre* 1745.

LA Demoiselle Epileptique, pour qui j'avois eu l'honneur de vous consulter, est entièrement guérie. C'est un témoignage que je dois rendre à la vérité, & c'est avec un très-sensible plaisir que je m'en acquitte. Outre celui que je ressens, par l'interêt particu-

lier que je prenois à la malade, j'en ai un autre qui n'eſt pas moins ſenſible, qui eſt celui de voir la cure que votre Poudre a faite, cure d'autant plus grande, que ces ſortes de maladies, lorſqu'elles ſont auſſi vieilles & auſſi invétérées, au point que celle-là l'étoit, ſont regardées comme incurables. Je vous avouerai ingénument, que lorſque j'ai conſeillé votre Poudre à cette perſonne, je ne me flattois pas d'une entière guériſon, je croyois lui procurer du ſoulagement en rendant les accidens moins fréquens & moins vifs; mais le Seigneur, graces à vous Monſieur, & à 44. priſes de votre Poudre priſes tout de ſuite, n'ayant mis d'intervalle que les Dimanches & Fêtes qui ſe ſont trouvés pendant ce temps, l'ont entièrement guérie. Faites-moi, je vous prie, la grace de me mander, ſi comme je le penſe, il ne ſeroit pas à propos que cette perſonne en prit quelques priſes par intervalle? Je penſois que tous les trois mois, pendant encore un an, elle feroit bien d'en prendre trois priſes de ſuite, ce qu'elle n'a pas voulu faire ſans votre ordre, &c.

Signé, *Deprovençal*, Capitaine d'Infanterie.

LXXIX.

A Messieurs Ailhaud.

d'Uzès, le 8. Février 1746.

IL eſt véritable, Meſſieurs, que j'avois oublié de vous marquer les ſymptômes de ma maladie dont votre Poudre m'a guéri. 1°. Elle m'a donné l'appétit que j'avois perdu entièrement. 2°. Elle m'a remis dans mes pre-

mières forces. 3°. Une meilleure couleur. 4°. Elle m'a procuré d'aller à la ſelle facilement, où je ne pouvois aller quand je mangeois du bon pain; J'étois forcé à ne manger que du pain de ſeigle pour me rafraîchir ou pour pouvoir aller à la ſelle. 5°. Elle m'a fait oublier de prendre tant de remèdes avec le lait, que je continuois depuis ſept ans. 6°. Elle m'a guéri d'un ventre tendu que j'avois preſque toujours, le tout avec ſix priſes que je pris de ſept jours deux. Je puis bien avec juſte raiſon vous dire, que je tiens la vie d'elle puiſqu'elle m'a guéri de tous les maux que m'avoit cauſé une ſuite d'hydropiſie qui m'avoit fait abandonner de tous les Médecins, &c.

Signé, *Rouſſel*, à la grande Bourgade.

LXXX.

A MONSIEUR AILHAUD.
de Paris, le 11. *Février* 1746.

IL eſt, Monſieur, très-juſte de vous inſtruire des ſuccès de votre Poudre à l'égard de Pierre, de Catherine & de Nicolas.

Pierre en a pris environ 25. fois en deux mois & demi de temps: tantôt deux ou trois jours de ſuite; tantôt avec des intervalles entre chaque priſe; quelquefois une priſe & demi ou une priſe & quart à la fois; & le plus ſouvent une priſe ſeule; le tout ſuivant que ſes occupations le lui permettoient, & le plus ou le moins qu'il croyoit avoir beſoin d'être purgé. Elles lui ont fait beaucoup de bien. Il eſt délivré des aſſoupiſſemens preſque continuels auſquels il étoit ſujet. Il n'a plus les engourdiſſemens & les

peſanteurs qui l'inquiétoient. Il y a près de cinq mois qu'il ne s'eſt fait ſaigner, & il n'en aperçoit aucun beſoin, ſe trouvant affranchi des ſymptômes qui lui en indiquoient la néceſſité & qui provenoient d'un ſang épais comme du cotignac, qui l'obligeoient nonſeulement de ſe faire ſaigner tous les deux mois, mais même de récidiver deux ou trois jours de ſuite, ſouvent le même jour.

Catherine a pris 31. priſes de votre Poudre de ſuite, & a reſté quitte de ſes fleurs blanches, de manière qu'elle n'en a plus.

A l'égard de Nicolas, on lui a fait prendre votre Poudre conſécutivement, pendant deux mois tous les jours. On la lui continue de temps en temps, & il paroît beaucoup mieux. Il a le teint ſain. Une fluxion qu'il a eu ſur la joue n'a eu aucune ſuite; & s'il continue juſqu'au printemps, on le regarde comme guéri.

Signé, *de la Croix*, Maître des Comptes. Rue ſaint Avoye.

LXXXI.

A Monsieur Ailhaud.

de Caen, le 5. Mars 1746.

JE continue, Monſieur, à être extrêmement contente de vos Poudres par les bons effets qu'elles opérent chez moi. Elles m'ont rétabli l'eſtomac, & procuré le retour de mes règles qui ſont revenues abondamment deux fois dans leur temps. Mon bras paralytique va auſſi beaucoup mieux, &c.

Signée, *Louvigny*.

LXXXII.

A MONSIEUR AILHAUD.
de Bourdeaux, le 7. Mars 1746.

VOtre Poudre, Monsieur a fait nn bien infini à tous ceux qui en ont pris. Ma sœur qui a eu l'honneur de vous écrire son état, étoit à sa vingt-huitième prise, lorsque je suis parti, & son mal étoit diminué aux trois quarts, sans qu'elle se sente la moindre indisposition dans l'intérieur. Ce sont en vérité, Monsieur, des effets miraculeux, & quoiqu'en dise la faculté, le Public vous doit une reconnoissance éternelle. Je vous en ai, Monsieur, une bien particulière, puisque deux de vos prises m'ont totalement guéri d'un mal d'estomac que j'avois depuis deux ans. Il est bien fâcheux que Messieurs les Médecins & Pharmaciens s'opposent aussi ouvertement à ce que votre Poudre vienne à la connoissance de tout le monde : mais comme vous savez, il n'y a que le temps qui puisse détruire les préjugés, &c.

Signé, *Faillet*, Fils aîné, Négociant à Marennes en Saintonge.

LXXXIII.

A MONSIEUR AILHAUD.
de Brouage, le 8. Mars 1746.

JE suis Picard, Monsieur ; j'ai la franchise attachée à cette nation ! la première fois que j'ai entendu parler de votre Poudre purgative, j'ai dit comme bien d'autres, selle

à tous chevaux ! l'on a rapporté qu'une femme du Bourg de Marennes en avoit pris une prise, qu'elle étoit morte sur le champ. J'ai dit que cela me paroissoit trop fort, qu'il n'y avoit que l'Emétique qui puisse tuer comme cela tout d'un coup : aussi cela étoit-il faux. Enfin votre imprimé a paru. Faute d'autre amusement, je l'ai lu même assez légérement. Je ne sai par quelle fantaisie, il m'a pris envie de le relire. A cette seconde lecture, j'ai trouvé votre raisonnement assez prouvé & naturel. Ma santé très-altérée & l'estomac très-dérangé, suite d'une maladie assez violente que j'ai eu en Octobre, m'ont déterminé à prendre votre Poudre. J'en ai donc pris, Monsieur, trois paquets en trois jours de suite, avec les règles que vous prescrivez. Ma gouvernante a été la première à me parler du changement qui paroissoit à ma figure. J'avois les yeux jaunes, le teint plombé. Je ne l'ai plus : & hier, l'Assemblée étant chez moi, l'on m'a félicité sur mon teint charmant. La vérité est que je me sens tout autre. Je bois & mange bien. je vais à la chasse comme un jeune homme de tente ans, quoique j'en aie cinquante-deux, & trente de service, &c.

Signé, *Laporte*, Major du Gouvernement de la Ville de Brouage.

LXXXIV.

A MONSIEUR AILHAUD.

de Versailles, le 15. Mars 1746.

POur répondre à l'honneur de la votre, du 10. Décembre dernier, voici comme

j'ai passé l'hiver depuis le mois de Novembre que j'ai eu l'honneur de vous écrire. Je n'ai pas pû prendre de la Poudre comme vous me le marquiez de trois ou cinq jours l'un. J'ai été quelquefois dix ou douze jours sans en prendre, parceque je n'avois pas le temps. Cependant cela va toujours de mieux en mieux. Les crachats sont diminués & presque jamais teints de rouge; sur tout à présent. Je bois & mange fort bien. Rien ne me fait mal. Je dors de même, & je suis grossi de deux pouces depuis Noël. Je ne sens plus aucune douleur. J'espère avec l'aide de Dieu, de votre Poudre & de vos bons conseils, être guéri l'Eté prochain, &c.

Signé, *Ruffier*, à l'hôtel de Conty à Versailles.

LXXXV.

A Monsieur Ailhaud.
de Châlons sur Saône, le 19. Mars 1746.

IL m'est tombé entre les mains cinq prises de votre Poudre, qu'un de mes amis qui les tenoit de vous m'a remis, & dont j'ai fait usage avec tout le succès que j'en pouvois attendre. Je me sentois attaquée d'une maladie dont on n'ose guère se plaindre, sans passer pour malade imaginaire auprès de Ceux qui ne la connoissent pas. Cependant, les incommodités que j'en ressentois depuis cinq ans, m'avoient obligé de faire faire plusieurs consultations, où il avoit toujours été décidé que c'étoit des Vapeurs, sans cependant qu'on m'ait ordonné aucun remède qui m'ait soulagé. Je me trouvois souvent avec

avec un étourdissement si violent, que j'étois toujours dans les apprehensions de tomber. Dans cet état, j'étois tout stupéfié sans avoir la liberté de m'énoncer facilement par un embarras fréquent que je me sentois à la langue, un regard toujours étonné, les jambes foibles, beaucoup des vents, & souvent des palpitations de cœur qui m'empêchoient de dormir, & des coups de sang qui m'éveilloient de temps en temps. Enfin, Monsieur, je vous ai l'obligation de m'avoir rendu la santé. Il n'y a rien que je n'eusse sacrifié dans le monde, pour me trouver en l'état où je suis actuellement depuis quinze jours, que j'ai fait usage des cinq prises de votre Poudre. Les vents, les palpitations, les foiblesses aux jambes, l'étonnement du regard, l'embarras de la langue, tout est dissipé, &c.

Signé, *du Bureau*, Capitaine au Régiment de Mailly, en garnison à Longvvy.

LXXXVI.

A Monsieur Ailhaud.

de Paris, le 31. Mars 1746.

Monsieur Sainson se porte au parfait sans le secours d'aucun remède. Votre poudre, malgré les envieux, l'a tiré du mauvais état où il étoit tombé l'année dernière, par l'opiniâtreté de sa fièvre. Il travaille toujours sans relâche.

Madame Haillet, attentive à sa santé, se sentant des vapeurs & des étourdissemens, résolut le 19. Mars 1746. d'avaler une prise de votre Poudre qui, toujours agissante avec douceur, a opéré vingt éva-

cuations copieuſes en biles & glaires de toute eſpèce. Depuis ce temps-là, elle n'a plus eu ni étourdiſſemens ni vapeurs. Elle ſe porte au mieux.

Signé, *F. Félix*, Auguſtin de la Place des Victoires.

LXXXVII.

A MONSIEUR AILHAUD.

de Bagneres, le 2. Avril 1746.

TOut ce que j'ai oui dire d'avantageux de votre Poudre, les bons effets qu'elle produit tous les jours, n'égalent point celui qu'elle a opéré ſur un de mes proches atteint de la migraine, maladie de famille, qui le mettoit dans la néceſſité de ſe lever preſque toutes les nuits, & de faire tapage dans la chambre juſqu'à ſon réveil qui étoit diſgracieux par la grande fatigue du malade qui n'a trouvé de ſoulagement quelque remède qu'il ait fait, que par l'uſage de vos Poudres qui le calment & le refont dès le premier jour, &c.

Signé, *Soutras*, Directeur des Poſtes à Bagneres en Bigorre.

LXXXVIII.

A MONSIEUR AILHAUD.

d'Agde, le 18. Mai 1746.

AYant oui parler de votre Poudre ſur la fin de l'Année 1744. & m'étant fait envoyer de Monpellier votre inſtruction ſur la cauſe générale des maladies, imprimée en la même Année; j'en fus ſi ſatisfait après l'avoir lue, que je n'oubliai rien pour

engager quelques malades de cette Ville à faire l'épreuve de ce remède, n'ayant pû y faire consentir une sœur que j'ai auprès de moi, & qui en auroit eu beaucoup plus de besoin que tout autre. Je m'adressai à un de mes amis qui avoit un enfant de 10. à 12. ans fort obstrué. Six prises de votre Poudre le tirerent d'affaire. Ma sœur s'étant ensuite déterminée à en faire usage, elle en a pris 12. fois en 18. jours, qui lui ont entièrement accommodé l'estomac, de manière qu'elle mange à présent sans en être incommodée, &c.

Signé, *La Caze de Sardac*, Prêtre.

LXXXIX.

A Monsieur Ailhaud.

d'Auxone, le 3. Juin 1746.

C'Est avec un extrême plaisir que j'ai reçu l'honneur de votre lettre datée du 18. Avril dernier, par laquelle vous me marquez que vous jugez que mon Epouse n'est point grosse, & que pour prévenir les suites fâcheuses que peuvent causer les obstructions & mauvais levains qui sont la source du squirre comme de toutes les autres maladies, il convenoit qu'elle prit une prise de votre Poudre de 3. ou 5. jours l'un, jusqu'à ce qu'elle soit convaincue qu'elle n'est pas enceinte. J'aurai l'honneur de vous dire qu'ayant satisfait exactement à ce que vous me marquez, elle s'est trouvée bien purgée par le haut, par le bas & par les urines. Elle n'a plus du tout de ventre, ni de douleur, ni aucune enflure. Elle a bon

appétit, dort bien, & ne ſent plus rien remuer. Ainſi, Monſieur, je vous prie de me dire s'il faudroit qu'elle prit encore qu'elques priſes de votre Poudre ? &c.

Signé, *Graſſet*, Marchand à Auxone, en Bourgogne.

XC.

A Monsieur Ailhaud.

de Saliſal, le 15. Juin 1746.

IL eſt juſte de vous rendre l'honneur qui eſt dû à votre heureuſe découverte, & vous faire part des merveilles que vos Poudres ont opéré dans ce pays-ci, & du grand crédit où elles ſont.

Dès le jour qu'elles ſont arrivées, j'en ai envoyé à un pauvre homme de la Ville de Vic, qui depuis 15. jours étoit perclus de tous ſes membres. Il a été totalement guéri avec deux priſes; de ſorte que l'on a été fort étonné de le voir le lendemain travailler comme avant ſon attaque.

Le Village de Tarquinpol, dépendant de notre Abbaye, étoit déſolé par une fièvre contagieuſe, qui réduiſoit les habitans à la phthiſie, puis au tombeau. Il en étoit déja mort dix-huit en peu de jours. J'y envoyai un de mes confrères muni de vos Poudres pour aſſiſter ces pauvres gens dans leurs beſoins ſpirituels & temporels, car le Paſteur lui-même étoit fort mal. Tous ont pris de vos Poudres, le Curé en tête, & ont été guéri avec une ou deux priſes, & il n'en eſt pas mort un ſeul depuis ce temps.

Un Monſieur de la Ville de Sarbourg, qui

avoit un polype pendant au nez ; un dépôt d'humeur dans le bas ventre ; une enflure conſidérable dans les cuiſſes & les jambes ; a été radicalement guéri de toutes ſes infirmités. Comme les Poudres me manquoient, il en a fait venir de Paris.

Madame l'Abbeſſe de Vergaville, ſœur de Monſieur le Chancelier de Lorraine, en a uſé pour quelques infirmités & s'en eſt tellement bien trouvée, qu'elle en veut faire ſa Médecine ordinaire.

Deux demoiſelles, dont l'une avoit des coliques d'eſtomac avec des douleurs très-aigues par tout le corps, & cela, tous les 15. jours régulièrement ; l'autre qui avoit les bras & les jambes enflées ; ont été guéries, celle-ci avec deux priſes, l'autre avec ſix. Le Chirurgien de notre maiſon en a donné à une perſonne menacée d'hydropiſie, ſur laquelle il avoit tenté inutilement toute ſorte de remèdes, & la guérie avec le votre.

Quantité d'autres perſonnes en ont uſé dans les fièvres tierces, quartes, & autres infirmités. J'ai eu la ſatisfaction de les voir tous en ſanté venir me remercier. C'eſt à vous, Monſieur, à qui j'envoie toutes ces actions de grace, auſquelles je joins les miennes avec beaucoup de reconnoiſſance, &c.

Signé, *Crétot*, Chanoine Prémontré, Prieur de Salival. Par Moyenvic.

XCI.

A MONSIEUR AILHAUD.
de Châlons sur Saône, le 1. *Juillet* 1746.

PAr votre dernière lettre, Monsieur, vous mavez mandé qu'il falloit vous apprendre après trois mois, les effets que votre Poudre auroit opéré sur la maladie de mon mari. En voici le détail.

Sa jambe qui étoit depuis deux ans engourdie de l'accident qu'il eut, l'est de beaucoup moins. Il y sentoit un froid habituel. Elle est réchauffée, transpire comme l'autre, il marche bien & vite. On avoit peine à entendre ce qu'il disoit. Il parle & articule à présent fort bien. Il avoit des pesanteurs & des picotemens à la tête quand il s'étoit appliqué. Il ne les a plus. Il trembloit d'une main. Il n'en est plus question. Il avoit des sanglots involontaires. Il ne les a plus. Il est alerte & à toutes les fonctions de la charge qu'il occupe. Enfin, Monsieur, il est étonnant de le voir à présent. Votre Poudre à fait des miracles sur lui. Il n'est plus reconnoissable. C'est l'étonnement de toute la Ville, &c.

Signée, *Gauthier*, Maireſſe de la Ville de Châlons.

XCII.

A MESSIEURS AILHAUD.
de Paris, le 1. *Septembre* 1746.

LE R. P. Marc mon ami, attaqué d'humeur Erésipélateuse sur la main droite

& sur le pied droit qu'il baſſine avec le vin chaud, avala le 22. le 23. & le 24. Août 1746. une priſe de Poudre qui ont opéré chacune 8. évacuations en biles, glaires & ſérosités de toute eſpèce. Toujours bon appétit aux repas, & bon ſommeil pendant les nuits. Les éréſipelles ſont guéris.

L'aſſiduité à l'uſage de votre Poudre depuis deux ans, a guéri d'un tremblement preſque continuel, Madame Legrand, jeune Epouſe d'un Huiſſier Royal au Châtelet de Paris qui y demeure, rue Saint Germain L'auxerrois, vis-à-vis le cul de ſac Sourdis, chez un Marchand papetier. Le 22. & 23. Août 1746. Elle en avala deux priſes qui, par leurs copieuſes évacuations, lui ont fait un bien infini. Elle ſe trouve au parfait.

Signé, *F. Félix*, Auguſtin de la Place des Victoires.

XCIII.

A Monsieur Ailhaud.

de Paris, le 29. Octobre 1746.

J'Ai eſſuyé différens chagrins qui m'ont plongé dans une mélancolie affreuſe à laquelle a ſuccédé une langueur qui m'a duré l'eſpace de ſept à huit ans, au bout duquel temps je n'ai jamais joui d'une parfaite ſanté. Je me ſentois toujours des maux d'eſtomac affreux, la tête lourde & peſante, & des maux de cœur ſourds, avec des vents manière de rots qui me remontoient avec impétuoſité en manière de vapeurs. J'eſſuyai de nouveaux chagrins. Je m'abandonnai à ma mélancolie ordinaire,

qui me causa des maux de tête si violens, que j'étois comme un fou, ne dormant ni jour ni nuit; des douleurs insupportables dans tous les membres; & un mal d'estomac que quand je faisois un faux pas, je sentois des douleurs inconcevables qui m'y répondoient. Je fis appeller tous les Médecins de Paris l'un après l'autre. J'eus même une consultation de trois des plus habiles qui décidèrent qu'il falloit commencer par me saigner des deux bras : ensuite de quoi, dans le courant d'un mois, ils me firent saigner cinq fois des deux pieds, & me firent prendre les bouillons amers : après quoi, on me fit prendre les eaux de Balaruc. Je restai entre les mains de ces habiles gens l'espace de six mois, sans qu'au bout de ce temps, je fusse soulagé. Le printemps d'ensuite, une Dame de la première qualité, sachant que j'étois toujours dans le même état, eut la bonté de m'envoyer son Médecin qui me fit saigner deux fois de suite du pied en deux jours différens, & me fit prendre les bains tiédes pendant quarante jours, soir & matin; ensuite de quoi, il me fit bien prendre 500. pintes d'eau de Pacy, sans que tous cela m'ait aucunement soulagé.

Manquant de confiance à tous ces Messieurs, je m'abandonnai entre les bras de la providence, & me résignai à sa Sainte volonté. Depuis ce temps-là, j'ai toujours traîné une vie triste & languissante. Mon mal de tête & d'estomac n'a pas discontinué jusqu'en 1740. qu'il redoubla & me rendit pire que je n'avois jamais été.

L'on a recommencé de plus belle à me

saigner & médicamenter sans que j'aie éprouvé plus de soulagement que dans les premières opérations jusqu'au 10. Septembre dernier, qu'il me tomba entre les mains un de vos livres imprimés que j'ai lu avec beaucoup d'attention, & auquel j'ai eu beaucoup de confiance. Je fus sur le champ chez Madame Moreau, distributrice de vos Poudres. J'en pris un paquet de dix prises. Je commençai dès le lendemain à en prendre & j'en ai pris trente-cinq prises de suite jusqu'à ce jour. Les premières prises m'ont fait une évacuation considérable. J'ai été à la selle avec beaucoup de facilité 24. 27. 29. 31. & jusqu'à 36. fois par jour; & à la septième prise, je ne fus à la selle que 4. à 5. fois, me sentant un mal d'estomac insupportable, & un mal de cœur affreux. L'après-midi de cette septième prise, après avoir pris un bouillon sur les 4. heures, je rendis par le fondement un paquet de glaires entrelacées les unes dans les autres comme de petits couleuvres, la moitié d'un grand pot de chambre; lequel paquet j'aurois porté au bout d'un bâton à une lieue.

Je n'ai point discontinué, malgré cette évacuation de prendre tous les jours de cette Poudre. J'ai suivi de point en point la règle prescrite par votre livre. Je n'ai point discontinué d'aller à la selle 30. 35. & même 40. fois par jour, sans m'en trouver aucunément incommodé. Mes dernières selles sont des glaires visqueuses, des biles jaunes, vertes, grises, noires, & puent comme une charogne. La dix-septième prise de votre Poudre ne m'a pas fait une grande

évacuation ; mais l'après dîner en revanche je rendis par le fondement un abcès long & gros comme un saucisson de Boulogne ; & cela m'arriva malgré moi, en descendant un escalier, sans peine ni douleur. Il pesoit au moins une livre ou cinq quarterons, & étoit comme dans une espèce de poche que nous appellons ici crépinète. Les bords étoient épais comme deux écus de six francs ; le dessus, jaune comme de l'ochre ; le dedans, gris & verd ; & dans le milieu de ce poison, il s'y est trouvé de petits vers tous blancs, longs comme des épingles, & la quantité d'une tasse à Café. J'ai toujours continué à prendre de cette Poudre depuis que ce poison a été hors de mon corps. Je vais à la selle tous les jours 25. 30. 35. & jusqu'à 43. fois. Je ne discontinue point de rendre des biles vertes, jaunes & noires comme à l'ordinaire.

Je puis dire avec vérité que, graces à Dieu & à vous Monsieur, depuis 12. jours j'ai grand appétit. Je dors 8. à 10. heures de suite, chose très-agréable pour moi, d'autant qu'il y a plus de quinze ans, que je n'avois pas goûté un pareil bonheur. Mon mal de tête ne se fait presque plus ressentir. Les douleurs & picotemens que je sentois dans tous les membres, sont totalement diminués. Je ne me ressens presque plus des vertiges dont j'étois cruellement attaqué, &c.

Signé, *Fleury*, ancien Valet de Chambre de Madame la Princesse de Neufchatel ; demeurant à Paris, Rue des Fossoyeurs proche le petit Calvaire, chez M. Couque, Anglois.

XCIV.

A Monsieur Ailhaud.
de Bar sur Aube, le 15. Décembre 1746.

JE suis le premier dans ce pays qui ai fait connoître le mérite de votre Poudre purgative. Auparavant, on ne parloit que de celle de Mademoiselle Ailhaud, qui (dit-on) échauffoit beaucoup, & causoit des tranchées dans son effet, &c. Je suis, dis-je, le premier qui ai fait user de votre Poudre purgative à mon fils âgé de six ans, d'une complexion assez délicate. Il y a environ six mois qu'il eut la petite vérole, temps auquel je ne connoissois point votre Poudre. Il lui resta de cette maladie une fièvre lente avec une faim canine qu'on ne pouvoit satisfaire. Nos Médecins & Chirurgiens nous faisoient espérer que cela se dissiperoit, & qu'il ne falloit point le droguer. Je demeurai dans une assez tranquille sécurité jusqu'à ce qu'enfin ; après environ deux mois, cette fièvre au lieu de cesser, redoubla avec une si grande violence pendant deux jours & deux nuits, que je désespérai de mon fils, mon seul fils, le dernier de sept grandes filles ; & cela, avec d'autant plus de raison, que, suivant toute la Médecine, on ne peut donner aucun secours à un malade de cette espèce qu'après la fin de l'accès.

Dans l'embarras où j'étois, une de mes filles me donna un paquet entier de dix prises de votre poudre, signé de votre main, approuvé, *Bon pour dix prises*, qu'un Of-

ficier de Cavalerie avoit laissé chez moi. Je trouvai dans ce paquet une feuille imprimée signée de Messieurs Ailhaud, Père & fils. En la lisant, je trouvai que je pouvois, malgré la fièvre violente, procurer du secours à mon malade. Je n'hésitai plus, ayant vu la bonne foi répandue dans cette feuille, d'y avoir confiance malgré la continuité de la fièvre. Le 3me. jour à six heures du matin, je pesai 45. grains de votre Poudre de laquelle je fis quatre pilules avec du syrop, que je lui fis avaler en suivant les règles prescrites. Trois heures après, le remède commença à opérer par le bas. Après la 3me. évacuation, mon petit malade demanda un livre d'estampes pour s'amuser. Avant les 11. heures, il demanda à quitter son lit. depuis environ deux mois que cela s'est passé, il jouit de la plus parfaite santé. Je n'omettrai pas de vous faire observer que je lui fis prendre la même dose encore deux jours de suite après la première, jugeant que par-là j'absorberois tous les levains qui donnent lieu à cette maladie. Je n'ai point été trompé.

Ayant vû avec tant de satisfaction une si prompte guérison d'une maladie aussi opiniâtre, je n'ai plus douté que cette Poudre n'ait toutes les vertus & propriétés que vous lui attribuez; c'est pourquoi j'en fis prendre pendant 4. jours 60. grains à chaque fois, délayés dans de l'eau de fontaine légérement panée, à la plus jeune de mes filles, âgée d'environ 14. ans, attaquée de vapeurs ou de vertiges marqués au coin de la plus haute folie; & je dirai hautement pour rendre justice à votre Pou-

lre purgative, que ma fille a été guérie dès la seconde prise : cependant, je ne laissai pas de lui en donner encore deux autres prises les deux jours suivans, de manière que ma fille jouit actuellement de la plus parfaite santé ; elle, qui depuis trois mois, s'imaginoit de voir toutes les nuits un demon qui la sollicitoit à jurer & murmurer contre Dieu & ses saints ; qui passoit les jours dans la plus sombre mélancolie, ou dans des épanchemens de larmes dont elle n'étoit pas maîtresse ; & qu'a t'on vû de plus chagrinant pour un Père & une Mère ? & quelle gloire, après une telle guérison, n'a t'on pas à rendre au père de lumière !

Ayant vû des effets si admirables, j'en fis part à mes amis de cette Ville, qui presque tous en ont voulu essayer. L'expérience ayant confirmé l'éloge que je leur en avois fait, les porta bien-tôt à me prier d'écrire à Paris pour en faire venir. Ils en ont pris, fait prendre à leurs amis & famille. Tous s'en sont trouvés au parfait, &c.

Signé, *André*, Marchand de drap & Epicier Droguiste.

XCV.

A Monsieur Ailhaud,
de Bourdeaux, le 19. Juin 1747.

UNe jeune Demoiselle de cette Ville étoit tourmentée depuis plus d'un an, d'un mal d'estomac ou langueur presque continuel, & sur tout dès qu'elle mangeoit

tant soit peu. Elle ne vomissoit point, mais ses maux d'estomac ou langueur la prenoient 5. à 6. fois par jour avec tant de violence, que si on ne lui avoit pas donné chaque fois un verre de liqueur, elle seroit peut-être morte, mais cette liqueur la remettoit un peu. Enfin, comme le mal continuoit toujours, qu'il sembloit même augmenter, & revenir plus fréquemment, & que cette Demoiselle dépérissoit à vûe d'œil, je la déterminai à prendre une prise & demie de votre Poudre. Ayant vû que cette dose lui avoit donné beaucoup de langueur d'estomac, & qu'elle n'avoit procuré que deux évacuations, je lui fis prendre le lendemain deux prises à la fois qui firent fort bien. Je laissai un jour d'intervalle, & les deux jours suivans je lui fis prendre aussi chaque jour deux prises à la fois, ce qui ne procura pas une évacuation fort abondante; mais elles ont tellement rétabli son estomac, qu'il y a aujourd'hui deux mois, qu'elle n'y a pas ressenti le moindre mal ni langueur, & qu'elle a un appétit charmant, sans que ce qu'elle mange lui fatigue aucunement l'estomac, &c.

Signé, *Redon*, chez Madame Moreau; Rue Guiraude.

XCVI.

A Monsieur Ailhaud.

de Rennes, le 28. Juin 1747.

Plusieurs personnes de cette Ville, m'ayant appris les bons effets de votre Poudre purgative; entr'autres le R. P. Mercier,

Prieur des Augustins, qui a recouvré presque totalement la parole après une extinction de voix de quatre ou cinq ans consécutifs; j'ai cru que vous ne trouveriez pas mauvais que je prisse la liberté de vous exposer une maladie que j'ai, &c.

Signé, *Roudier*, Directeur de la Ferme des Domaines.

XCVII.

A Monsieur Ailhaud.

de Carcassonne, le 1. *Juillet* 1747.

LA joie où je suis sur l'effet miraculeux qui vient d'arriver à mon Epouse à l'occasion de votre Poudre purgative, ne me donne pas le temps d'en voir les suites, pour avoir l'honneur de vous en faire part, de même que de sa maladie; & pour ne point vous en faire un narré ennuyeux, je vous envoie ci-joint l'ordonnance en original d'un des plus célèbres Médecins de Monpellier, l'un des cinq que j'ai consulté, laquelle j'ai suivi de point en point jusqu'à la veille de Saint Pierre & de Saint Paul, jour auquel je croyois perdre mon Epouse par une inflammation qui s'alloit former au petit ventre & dans ses parties; & par l'abondance d'une perte d'eau corrosive & si brulante, que tous les adoucissans trouvés dans votre art, & réïtérés à chaque instant, n'étoient point capables de calmer. Ainsi, tous les remèdes dont mon Epouse a usé, non seulement ne l'ont point guérie dans l'espace de six mois, ils n'ont pas même calmé ses douleurs malgré les

gouttes narcotiques qui, de 25. qu'on en ordonna au commencement, ont été pouſſées juſqu'à plus de 500. par jour ſans effet. J'allois donc me déterminer à prier le Curé de notre Paroiſſe de venir, quand deux de mes amis vinrent me voir, & après leur avoir déployé mon état, & leur avoir fait part de ma peine, l'un d'eux me dit : il eſt ſurprenant que vous n'ayiez pas eſſayé la Poudre de Monſieur Ailhaud. Tout à coup, & comme ſi on m'eut ôté un rideau de devant les yeux, fâché de n'avoir pas penſé à votre remède, je pris la réſolution d'en faire chercher dans la Ville. J'en trouvai 3. priſes, & montant dans l'appartement de mon Epouſe, je lui dis la penſée que nous avions eu ſur votre Poudre, & je lui demandai ſi elle vouloit bien en prendre ? J'eus beaucoup de peine à la déterminer, & lui ayant dit que je ne lui en donnerois que la moitié d'une priſe, doſe qu'on feroit prendre à un enfant de 4. ans ; Elle réſolut enfin de la prendre le lendemain jour de Saint Pierre & de Saint Paul. Je lui fis donc avaler la demi-priſe, & je ne la quittai point : mais quelle fut ma ſurpriſe ! un quart d'heure après, elle ſe ſentit un grand mal de tête, & un autre quart d'heure après, envie de vomir, ce qu'elle fit. Après avoir jetté 3. ou 4. livres de glaires fort épaiſſes, vertes, & d'une amertume de fiel, elle ne ſentit plus ni douleur, ni cuiſſon dans ſes parties. Elle fut tranquille demi-heure. Enſuite, elle demanda le pot, mais on ne fut point à temps à le lui donner. Elle ſe vuida extrêmement ſans douleur, d'une matière dont la puan-

teur étoit insupportable. Elle n'avoit pas eu cette joie depuis six mois, car elle n'alloit à la selle que tous les 4. ou 5. jours avec des douleurs plus fortes que celles de l'enfantement, pour ne faire que 2. ou 3. boules semblables & aussi dures que l'argille. Elle fut donc à la selle 2. ou 3. fois sans douleur ; & vers les onze heures, elle jetta toutes les boules cuites qu'elle avoit dans les boyaux & qui fermoient le passage. Ce fut alors qu'elle sentit de vives douleurs. Après cet effort cela fut fini, & toutes les boules qui n'avoient pas encore acquis la dureté des premières, sortirent sans peine. Cette demi-prise la fit aller 12. fois, & lui fit faire de ces boules sans nombre, ce qui la tracassa beaucoup le reste du jour & de la nuit. Le lendemain à 4. heures, je lui en donnai trois quarts de prise, qu'elle rendit aussi avec quantité de glaires d'une aigreur extrême. Elle fut vuidée copieusement par le bas quelques momens après ; mais je fus bien étonné de voir 4. ou 5. livres de glaires verdâtres & jaunâtres parsemées de sang caillé & demi pourri. Comme elle continuoit toujours à faire ces mêmes matières, je me déterminai 6. heures après de lui donner encore trois-quarts de prise de votre Poudre, ce qui lui dégagea beaucoup l'estomac dont elle se plaignoit toujours, & après avoir rendu une troisième fois, & s'être vuidée souvent par le bas, elle s'endormit d'un sommeil naturel pendant 4. heures, ce que tout l'opium n'avoit pû faire encore. A son réveil, elle prit un bouillon, n'ayant pû la faire manger depuis 4. mois (quoique sans fièvre, ne

l'ayant jamais eue pendant sa maladie) à cause de son dégoût universel, ne vivant que du lait, du pain & de l'eau. Ayant donc pris son bouillon, elle recommença à se vuider extrêmement, & toujours en glaires & en sang caillé jusques sur les quatre heures du soir qu'elle s'endormit encore d'un bon sommeil, environ quatre bonnes heures. Dans la nuit, elle a dormi sept heures en deux repriſes. Ce matin, j'ai été la voir à cinq heures. Je l'ai trouvée se plaignant fort de la cuisson que lui causoient quelques gouttes d'urine, qui avoient été détenues dans la vessie pendant sept à huit jours, qui commence à se vuider, ce qui lui avoit causé une dureté au bas ventre qui nous faisoit apprehender l'inflammation; mais depuis les prises de votre Poudre, cette dureté a disparu. Elle commence à uriner peu-à-peu. Ayant relu votre livre, je me suis déterminé à lui faire prendre une prise entière. Quelques momens après, elle a fait le même effet des autres, c'est-à dire, jetter des glaires par la bouche, toujours fort aigres, & celles qui passent par le bas en quantité, toujours vertes, & parsemées de sang caillé, ce qui me fait juger qu'on n'a pas connu son mal. Enfin, Monsieur, graces à Dieu & à vos poudres, j'aperçois toutes les marques d'une prochaine guérison, &c.

Signé, *Bourgeois.*

XCVIII.

A MESSIEURS AILHAUD.

de Marennes, le 25. Août 1747.

VOici, Messieurs, une lettre d'une de mes malades. Ne soyez pas surpris si l'on me donne la qualité de Médecin. Je n'ai adopté ce glorieux titre que sous l'honneur de vos auspices, & j'ose dire que je réussis parfaitement. Vous verrez donc la conversion que j'ai fait d'une Dame aussi aimable par son caractère & son esprit que par sa figure. Je vous envoie sa lettre en original, quoiqu'elle me soit adressée. Elle mérite d'avoir une place parmi celles qui font mention des merveilles de votre remède.

Quant à moi, Messieurs, je dois vous renouveller en mon particulier ma vive, tendre & très-respectueuse reconnoissance de la guérison de mes vertiges que j'avois presque tous les matins en me levant; des gouttes auxquelles j'étois sujet; des hémorroïdes dont j'étois martyr; des fièvres enfin qui me prenoient tous les ans à la fin de l'automne, & que je gardois une grande partie de l'hiver; le tout emporté par votre merveilleux & divin remède. J'en ai pris plus de cent soixante prises, à la vérité, presque de suite; il m'a fallu même de deux prises n'en faire qu'une seule: mais aussi, en voilà pour du temps, puisque depuis deux ans je continue à jouir d'une bonne santé sans interruption; aussi, je le déclare à toute la terre, & j'engage mes amis, & tous autres d'user de votre remède. J'ai eu la satis-

faction d'en gagner beaucoup qui m'ont fait de grands remercîmens, comme si c'étoit moi qui leur eusse procuré la santé. J'ai tiré d'affaire par votre seul remède, Mademoiselle Jeannete Loiseau de la Rochelle, d'une maladie de deux ans, laquelle étoit devenue comme étique entre les mains du Médecin qui la voyoit, qui l'a traitée par la suite comme une fille attaquée de la poitrine en lui faisant prendre le lait d'ânesse qui lui faisoit plus de mal que de bien. J'écrivis à M. son Père, Receveur général du tabac, mon ami, qui ne put la gagner, ce qui me fit prendre le parti de lui écrire à elle-même. Enfin, Monsieur, elle renvoya son Médecin qui ne sachant plus que lui faire, étoit sur le point de l'abandonner. Elle se mit à l'usage de vos Poudres. Elle en prit environ 18. Prises qui la guérirent totalement. Je la vis, il y a quinze jours, à la Rochelle dans une maison où je me trouvai. Je ne la reconnus pas. D'étique que je l'avois vûe, pâle & défigurée, elle étoit devenue rubiconde & puissante, car elle rempliroit elle seule un sofa de trois personnes. Elle se porte au mieux.

Je ne finirois pas en vérité, Messieurs, si je vous rapportois les cures que j'ai fait dans mon seul quartier, par le moyen de vos Poudres. Il est vrai que j'ai votre livret dans ma tête, & que les accidens qui semblent naître de votre remède, ne me font point de peur; parceque, comme vous le rapportez, il détruit le lendemain ou le surlendemain au plus tard, ces mêmes accidens: il faut donc que la maladie se déclare, & décampe conséquemment.

Je finis crainte d'interrompre vos sérieuses occupations pour le public. Je ne lui enlève peut-être déja qu'un temps trop précieux ; mais j'ai cru devoir vous faire part de toutes mes observations, en vous confirmant la profonde vénération, &c.

Signé, *Tribolet de Santenay*, Contrôleur des Fermes du Roi, & Directeur du Bureau du tabac à Marennes, en Saintonge.

Lettre de Madame de Lagrange Longagne, écrite de la Rochelle le 17. Août 1747. à M. Tribolet de Santenay, à Marennes.

J'Ai reçu le 10. de ce mois les Paquets de Poudre que vous avez eu la bonté de m'envoyer, mon cher Médecin. Que je vous ai d'obligation de m'avoir persuadée d'en faire usage. M. Ailhaud a bien raison de dire que la Médecine n'a pû faire encore la découverte d'un remède aussi doux & aussi salutaire. J'ai commencé lundi 14. de ce mois d'en prendre, & je me trouve à moitié guérie de toutes mes douleurs. J'en ai pris cinq Prises dans 4. jours. Je compte d'en prendre le reste de ce mois une prise par jour. J'ai renoncé absolument à tout autre Médecin. Je m'en tiendrai à vous, & à la divine Poudre qui guérit sans aucune douleur ni dégoût. Je serai une de ses prosélytes la plus zélée. Je pourrois même vous le disputer à vous qui m'avez converti, & mise dans le bon chemin.

Mais, pour vous rendre compte de mon état, le voici. J'ai la respiration aussi libre que je l'aie jamais eue. Plus des maux de reins. Les jambes presque tout-à-fait désenflées, & beaucoup plus de souplesse dans les jarrets. D'ailleurs, bon appétit, & un sommeil depuis deux jours très-tranquille, duquel je n'avois pas joui depuis bien du temps.

Voilà, comme vous voyez, un bon commencement ! Si j'ai le bonheur de passer l'hiver sans toutes les douleurs que j'éprouve depuis 3. ou 4. ans, j'en aurai l'obligation à M. Ailhaud que je révère comme un second Esculape. Si j'avois assez de pouvoir, je lui ferois dresser des statues ; mais comme cela ne m'est pas possible, je me contente de lui souhaiter une longue vie, afin qu'il puisse être longtemps utile au Public, ce qui doit bien flatter un homme qui a des sentimens. Adieu mon cher Médecin. Je n'oublierai jamais que je vous suis redevable de ma santé, &c.

Signée, de Lagrange Longagne.

XCIX.

A Monsieur Ailhaud, fils.

De Limoux, le 13. Septembre 1747.

Je vous envoie, Monsieur, avec grand plaisir le détail de ma première maladie qui commença le 15. Avril 1744. j'y ajoûte très-succinctement tout ce qui m'est arrivé dans les suites. Vous trouverez ci-après le Certificat, & j'ose vous assurer, qu'il seroit très-long, si je faisois le détail de toutes mes incommodités, & des bons effets que j'ai reçu de vos Poudres, & de la liqueur de rosée de vie & de santé.

Recevez encore, Monsieur, mes remercimens réitérés si souvent, & soyez persuadé que je conserverai toute ma vie une vraie reconnoissance de vos bons avis, & des bons effets de vos Poudres qui m'ont redonné la vie.

Signé, *d'Huleau*.

CERTIFICAT.

JE soussigné ancien Capitaine du Régiment de la Couronne, Chevalier de St. Louis & de St. Lazare, âgé de 60. ans, certifie que je fus attaqué le 15. Avril 1744. d'une maladie mortelle, qui commença par la fièvre continue avec des redoublemens quotidiens de 12. heures, des maux de tête affreux, oppression, toux continuelle, ardeur d'urine & inflammation de poitrine. Mrs. les Médecins me firent saigner 9. fois, & purger 3. dans 11. jours, ce qui emporta les redoublemens, fit diminuer la fièvre, les douleurs de tête, l'oppression & la toux; mais je fus si maigre & si foible, qu'à peine je pouvois me soutenir droit. Les Médecins m'ordonnerent le lait d'ânesse le matin. Je le pris 4. mois sans reprendre ni forces, ni chairs, ayant toujours une petite fièvre lente. Je crachois beaucoup, & sur tout la nuit; & l'on trouvoit dans la serviette du pus, & quelquefois du sang. On m'ordonna alors le lait d'ânesse le matin, & celui de vache le soir, qui augmenterent la fièvre, & je fus hors d'état de les continuer. Les Médecins m'ayant déclaré pulmonique, & ne trouvant aucun remède, me mirent au lait de vache *pro omni alimento.* Je le pris 4. mois sans soulagement, n'ayant que la peau & les os: & me trouvant sans ressource, j'écrivis à M. Ailhaud le 15. Janvier 1745. je reçus sa réponse le 26. & le 27. je pris une prise de ses Poudres qui augmenta la fièvre, & me procura un vomissement qui m'empêcha de prendre du bouillon de la

journée. Je réitérai les Poudres deux jou de ſuite, & m'étant fort évacué, ayant re du des glaires de lait par les urines, je m trouvai le quatrième jour très-ſoulagé, à même de manger une petite ſoupe. Enfi j'en pris le premier mois 13. priſes qui em porterent la fièvre, me donnerent de l'app tit & des forces, & me redonnerent la v malgré l'arrêt de mort réïtéré de Meſſieu les Médecins.

J'ai eu du depuis deux maladies dangere ſes preſque comme la première; mais j' fus quitte en prenant ſept priſes de Po dre dans ſix jours à ma première maladie & quatre priſes & demie dans 4. jours à ſeconde. Depuis près de 4. ans, je n'ai eu r cours qu'aux Poudres dans toutes mes i commodités qui ſont très-grandes, prote tant que je ne ferai de ma vie uſage d'a cun autre remède. Je donne avec plaiſir préſent Certificat rempli de vérité, afin qu le Public connoiſſe les bons effets des Po dres de M. Ailhaud. *A Limoux en Languedo le 13. Septembre 1747.*

Signé, *d'Hulea*

C.

AGé de 32. ans, d'un tempérament fo & robuſte, je fus ſaiſi & accablé le Février de la préſente année, d'une fluxio catarreuſe, d'une fièvre putride, des hémo roïdes & d'une fluxion de poitrine qui m'em pêchoit la reſpiration. Dans cet état pit yable, je me livrai aux charitables ſoins la Médecine qui, après une ſaignée au bra ordonna un Purgatif pour le lendemai

I

La ſaignée me ſoulagea, mais le purgatif ne me vuida preſque point. Le quatrième jour, mon mal à la tête fut ſi violent que ne trouvant où la repoſer, on envoya chercher Monſieur le Médecin. A cet inſtant, je ſentis couler du cerveau une humeur plus froide que la glace juſqu'à mes genoux. Je tombai tout de ſuite dans un évanouïſſement qui me priva pour un temps, même aſſez long, de l'uſage de tous mes ſens; d'où étant revenu, il ſortit de mon corps une ſueur ſi abondante, que mon lit en fut bien-tôt, pour ainſi dire, inondé. Le ſeptième jour, mon mal à la tête arriva à un tel période qu'on craignit qu'il ne ſe fit un tranſport au cerveau. On tint conſeil, & il fut délibéré qu'il falloit me ſaigner du pied; ce qu'ayant entendu: ami juſque-là leur dis-je; on ne touche point ici aux fondemens. Laiſſez-moi tranquille je vous prie. On ſe retira. Après, on me fit uſer de pluſieurs remèdes qu'il ſeroit trop long de décrire ici, mais pas un d'entr'eux qui ne tendit à abréger mes jours. Je les renonçai trop tard, je l'avoue, pour prendre les Poudres de M. Ailhaud. J'en pris 4. priſes dans 6. jours, dont la première me fit pouſſer 21. ſelles; & ce qui étonnera, c'eſt qu'à la ſeconde, je fis un gros peloton de vers comme les deux poings, & dans les autres, des glaires bleues, jaunes & noires en grande quantité. La quatrième priſe enfin me délivra de la fièvre continue, de la fièvre habituelle, de la fluxion de poitrine, des hémorroïdes, de la fluxion à la tête; & je recouvrai heureuſement le ſommeil dont j'étois privé depuis plus d'un mois. Je me

purgeai encore deux fois, le tout dans quinze jours ; & on vit agir avec surprise, celui dont on publioit la mort. Le quinzième jour expiré, je ne me ménageai point dans ma convalescence, contre l'avis d'une personne dont j'ai l'honneur d'être considéré. Je négligeai de me purger, mais je fus bien-tôt puni de ma désobéissance par une rechûte qui commença le 5. Juin. Je passai 4. jours en ne prenant que de l'eau pour toute nourriture. Je pris ensuite 9. prises de Poudre dans onze jours ; mais je ne puis suffisamment exprimer la quantité des glaires, pourritures & férosités horribles qu'elles me firent rendre. Je partis le lendemain du dernier Purgatif pour aller à la montagne respirer un air plus vif & plus pur. Ceux qui me virent entreprendre ce voyage, assuroient que je n'arriverois point à son terme qui est à trois lieues de cette Ville. J'y parvins cependant heureusement. J'y restai trois semaines, & je fus contraint de m'en retourner après avoir dérangé ma santé par un excès. Je me laissai malheureusement prévenir contre les Poudres. On me persuada qu'elles avoient allumé un grand feu dans mes entrailles, qu'il falloit éteindre par l'usage des bouillons rafraîchissans, & du lait. On me laissa passer un mois sans me donner ces remèdes à cause des grandes chaleurs. On me fit prendre pendant deux jours une drachme de Rhubarbe dans une décoction de chicorée, pour fortifier mon estomac qui, à ce qu'on prétendoit, s'étoit relâché par la grande boisson. On me fit purger : mais à peine eus-je avalé la Médecine, que je la répandis sur le champ. Mon mal

qui faisoit tous les jours de grands progrès, forma de si fortes obstructions dans mes viscères que je ne pouvois point appliquer la main sur mon ventre sans souffrir des douleurs aigues. Ces obstructions empêchoient totalement la respiration, & je mourois à tout instant sans mourir.

Dans cette fâcheuse situation, voyant qu'il n'y avoit plus moyen de se flatter de vivre, je résolus de nouveau de recourir aux Poudres, malgré les fortes oppositions que j'avois à combattre. J'en usai trois jours de suite. D'abord mon oppression cessa, & mes obstructions furent anéanties. Je me reposai deux jours. Je me repurgeai le sixième & le septième. Je commençai pour lors à avoir bon appétit, à bien dormir, & à ne plus suer. Je me purgeai tous les huit jours pendant un mois. Je suis rentré heureusement en possession d'une bonne santé dont je fais mes humbles & sincères remercîmens à M. Ailhaud, à qui j'ai l'honneur d'adresser le présent Certificat, assurant tous ceux qui le liront, qu'il contient la pure vérité. *Donné à Limoux, le 2. Octobre 1747.*

Signé, *Myr*, Prêtre.

CI.

A Monsieur Ailhaud.

de Pontivi, le 7. Octobre 1747.

J'Ai été des premiers à faire l'essai de votre Poudre par les suites d'un rhume extrêmement violent, qui m'occasionna, je pense, une révolution dans la tête, ce qui me fit tomber en un accident, lequel fut un vrai

symptôme d'apoplexie. Il me laissa un étourdissement si affreux que je ne voyois ni lire ni écrire, & que je ne pouvois faire le moindre petit discours sans m'apercevoir que je me brouillois. Vos Poudres ne m'étoient pas encore parvenues. J'eus recours à un ami qui en avoit apporté de Paris. Il m'en céda trois prises, que je pris dans trois jours consécutifs. A la seconde, je me trouvai parfaitement dégagé. Je n'ai eu du depuis aucun souvenir de cette attaque, mais seulement quelque plénitude de temps à autre, que je soulage par une prise, &c.

Signé, *Alba*, Négociant.

CII.

A Monsieur Ailhaud.

de Mézières, le 22. Octobre 1747.

JE suis, Monsieur, le second à Reims qui ai fait usage, il y a 5. ans, de votre Poudre de laquelle j'ai été tres-content. Je fus attaqué dans ce temps-là d'une colique affreuse qui, chaque fois qu'elle me prenoit, me duroit quinze jours consécutifs, & me mettoit aux abois. J'ai pensé en mourir. J'ai été abandonné des Médecins après avoir pris bien de leurs drogues qui ne me faisoient rien, & qui irritoient souvent mon mal. Enfin, après avoir passé un an & plus, dans un tourment presque continuel, un jour que j'étois mieux qu'à l'ordinaire, j'eus la rencontre d'un de mes amis qui, surpris de me voir en un tres-mauvais état, me demanda ce que j'avois? Je le lui dis. Il me parla de la propriété de vos Poudres, & il m'assura avoir

été guéri par le moyen de trente prises, de l'épilepsie dans laquelle il tomboit presque tous les jours, & il me conseilla d'en prendre. En effet, le lendemain j'en pris une prise; quelque temps après une autre; enfin, jusqu'à six prises. Depuis ce temps-là, je n'ai eu aucun ressentiment de colique. Il y a environ quatre mois, que je me sentis attaqué de la goutte pour la première fois avec des douleurs insupportables, dont les accès duroient quatorze à quinze heures. Elle s'étoit répandue dans tous mes membres, de sorte qu'elle m'ôtoit tout mouvement. J'ai eu recours à vos Poudres. J'en ai pris cinq prises en douze jours. J'ai été très-soulagé. Quelque temps après, cette goutte me reprit à trois heures du matin, de façon que l'on voyoit gonfler ma main gauche, où je sentois des douleurs incomparables. Je me fis sur le champ apprêter une prise de vos Poudres que je pris, & à mesure que le remède faisoit son opération, le mal & l'enflure diminuoient; de sorte qu'à la fin de ses opérations, l'enflure s'est totalement dissipée, & la douleur appaisée; & depuis ce temps-là, je n'ai eu que de très-foibles ressentimens. Je me propose d'en prendre dans quelque temps, quand mes affaires me le permettront. Je compte être guéri de cette goutte, lorsque j'en aurai pris encore quatre à cinq prises. J'en ai fait faire usage à bien des personnes qui s'en sont parfaitement bien trouvées, &c.

Signé, *Barrois*, Lieutenant des Bailliage & Police à Reims.

CIII.

Extrait d'une Lettre de Monsieur de Gassaud, ancien Major au Régiment Royal Artillerie, Chevalier de Saint Louis, âgé de soixante & quinze ans, écrite de Mets, le 4. Janvier 1748. à Monsieur son frère, à Forcalquier.

VOus apprendrez avec plaisir que les Poudres de Monsieur Ailhaud m'ont non seulement guéri de mes dartres, mais encore de mon obstruction, adhérente au col de la vessie qui entroit dans la verge d'un grand pouce, laquelle obstruction a été cause de ma rétraite. Toute la faculté du Roi avoit décidé que je ne passerois pas l'année.

CIV.

A Monsieur Ailhaud, Fils.
d'Auxone, le 23. Janvier 1748.

EN conséquence de la réponse gracieuse dont vous m'honorates d'Avignon le 10. Février de l'année dernière, nos sœurs quêteuses prirent chez M. Moreau à Paris, cinquante prises de votre Poudre. J'en ai usé moi-même un paquet de dix Prises qui m'ont tiré à soixante & trois ans, d'une Erésipelle bouchée qui me tenoit depuis la hanche jusqu'à la cheville du pied. Elles m'ont de plus guéri d'une Sciatique accompagnée de crampe & d'humeurs froides que l'on regardoit comme incurables. La paralysie depuis la ceinture en bas, étoit l'unique espérance dont le plus accrédité de nos deux

Médecins & le seul déclaré contre votre Poudre, flattoit notre pauvre Communauté, plus attendrie sur mes incommodités & indispositions, que je ne mérite.

Graces à Dieu & à vous monsieur, je jouis dans cette grande climactérique, d'une santé d'autant plus parfaite, qu'elle étoit moins attendue & moins espérée. Ne pouvant sans scrupule donner à votre Poudre le nom de divine, je me contente de l'appeller merveilleuse.

Plusieurs de nos Réligieuses en ont usé avec succès pour la guérison des mêmes douleurs; contre les vapeurs & l'asthme. On n'a rien oublié pour leur en inspirer de l'horreur, & la rendre du moins incompatible avec leur maigre perpétuel. On leur alléguoit la mort d'une Religieuse de l'*Ave Maria* de Paris, comme lui devant être imputée. J'ai culbuté ce faux allégué par l'exemple des Chartreux de Dijon, de qui elle est devenue le purgatif ordinaire.

Nos domestiques vous sont aussi redevables: l'un a été guéri par une seule prise de votre Poudre, d'un effort & échauffaison caniculaire accompagnée d'un mal de reins & de fièvre continue. Deux autres ont également été guéri des fièvres quartes si communes & si opiniâtres. Elle commence à prendre ici le dessus, & à s'accréditer parmi les personnes séculières qui en font venir de Lyon, de Paris & de Dijon. Monsieur Domaunis notre digne Commandant, âgé de septante & cinq ans, qui avoit, les hivers derniers, le visage couvert d'une dartre blanche & farineuse, n'a aujourd'hui que des démangeaisons, encore les attribue-je à la

ceſſation de faire uſage de votre Poudre de temps à autre.

Signé, *F. Vaulcher*, Directeur du pauvre Monaſtère de l'Ave Maria d'Auxone.

C V.

A Monsieur Ailhaud, fils.
de Condom, le 18. *Février* 1748.

VOtre ſiſtème ſur la cauſe générale des maladies, eſt ſi naturel, qu'il faut être ennemi du genre humain, pour le combattre; ou bien borné, pour ne pas l'adopter. Avec le ſecours de vos réfléxions, j'ai ſoutenu Thèſes générales & particulières. Le public a été partagé pendant quelque temps; mais votre Poudre plus perſuaſive, par des effets ſurprenans, fait revenir le public des fauſſes impreſſions que l'avarice des uns & la jalouſie des autres avoient inſpiré.

Mon Fpouſe fut la première qui en fit l'expérience. Elle a été parfaitement guérie d'une maladie occaſionnée par l'étourderie d'un Médecin qui, prenant une groſſeſſe pour une plénitude, lui fit ſortir à force d'émétique, l'enfant du corps. Le détail des ſuites funeſtes de cet avortement ſeroit trop long.

La femme de Monſieur le juge Baillif, étoit ſujète depuis plus de vingt ans à une colique d'eſtomac, qui lui cauſoit un dégoût général. Rien n'avoit pû la ſoulager. Devenue ſèche comme de l'amadou, elle prit en ſecret trois priſes de vos Poudres. On fut ſurpris de la voir manger avec appétit. On lui demanda la cauſe de ce changement

& de son appétit ? elle avoua que c'étoit l'effet de vos Poudres. Elle est guérie.

Monsieur la Bonpilière, Notaire de cette Ville, avoit une bile repandue, & un rhumatisme. Avec le secours de vos Poudres, il est parfaitement guéri & se sent aussi vigoureux qu'il ait jamais été.

Un enfant de trois ans à Monsieur le Président Lartigue, ayant été travaillé par toute la Médecine sur une hydropisie, ayant le ventre tendu & une fièvre qui le consumoit, abandonné heureusement des Médecins, on s'avise, n'ayant plus rien à espérer, de lui donner votre Poudre : trois demi-prises lui procurerent une évacuation si abondante, que dans cinq à six jours l'enfant mangea & marcha. Il se porte fort bien à la satisfaction d'un père riche qui n'a que celùi-là.

Fray Retrand, tisseur de Condom, attaqué d'une hydropisie formée, désespéré des Médecins, se croyant sans ressource, prit trois prises qui le tirerent totalement d'affaire.

Le Sieur Verneuil détenu dans un lit depuis deux ans par un rhumatisme, sans pouvoir remuer aucun membre, charpenté par la Médecine qui lui a épuisé les veines & la bourse, me fit prier de l'aller voir. Je vis ce misérable étendu, l'estomac & le ventre gros & tendu, ne remuant qu'autant que quatre personnes le remuoient. Je lui conseillai de se mettre à l'usage des Poudres. Je lui prêtai votre livre qui le détermina à les prendre. Le lendemain, la première prise lui procura une évacuation abondante, suivie d'une sueur extraordinaire. La seconde fit encore mieux & lui donna l'usage des bras &

des mains qu'il n'avoit pas fermé depuis longtemps. Il ſe lève & va ſans béquille auprès de ſon feu. A la troiſième priſe, il a eu le mouvement des bras & des mains aſſez libre pour ſe couper du pain. Il a dormi cette nuit neuf heures ſans s'éveiller. Tout le monde va chez lui pour voir cette merveille. La Médecine qui avoit promis de ſe rendre ſur ce point, ſe retranche à dire, *ſi cela ſe ſoutiendra ?* Comme ce pauvre homme eſt épuiſé de toutes les façons, nous nous ſommes cotiſés un certain nombre pour lui acheter des Poudres, crainte que par impuiſſance il ne reſtat en ſi beau chemin. S'il eſt aſſez heureux de guérir, nous devons le promener en triomphe par la Ville. La Médecine a promis de ſe rendre à ce prix. Jugez ſi cet homme eſt bien hypothéqué? Je ſerois trop long de vous détailler tant d'autres merveilleux effets, &c.

Signé, *Eſtocart*, Receveur des fermes, & Conſul de Condom.

CVI.

A Monsieur Ailhaud, Fils.
de Caen, le 17. *Avril* 1748.

JE dois vous dire, Monſieur, que ma ſœur de la Londe pour laquelle je vous avois conſulté l'année dernière, eſt guérie de ſes vomiſſemens par l'uſage de vos Poudres. Une perſonne de notre Hopital vient auſſi d'en éprouver le bon effet. Elle avoit une hydropiſie de poitrine, les jambes enflées, & une fièvre continue. Vos Poudres l'ont tirée d'affaire. Monſieur notre Médecin qui

la voyoit, n'a pû s'empêcher de convenir en cette occasion du bon effet de ce remède, ainsi qu'en plusieurs autres.

Signée, *M. le Roux*, à l'Hopital général de Saint Louis, à Caen.

CVII.

A Monsieur Ailhaud, Fils.
de Concarneau, le 15. Mai 1748.

J'Ai l'honneur de vous écrire la présente pour vous faire part du plaisir que j'ai d'avoir la connoissance de vos Poudres purgatives, lesquelles j'ai distribuées à des scorbutiques & autres malades, avec la satisfaction d'apprendre le bien inespéré qu'elles leur ont fait à tous. J'ai entrepris de guérir un jeune enfant qui étoit obligé de rester sur son lit ou sur une chaise, par une débilité de nerfs depuis les reins jusqu'aux jambes desquelles il ne pouvoit faire aucun mouvement. Comme cet enfant n'a que 13. ans, je ne lui ai donné que les trois-quarts d'une prise, & tout de suite il a remué les doigts des pieds, & les jambes; ce qui m'a engagé à la lui continuer. Je lui donne la prise entière. Il faut vous dire qu'il n'a point été du tout à la selle, mais qu'il a uriné considérablement d'une urine noirâtre. Depuis 2. ans, on lui a fait une infinité de remèdes, comme bains aromatiques, composés de toutes sortes de simples. Il y a un an qu'on lui fit une huile de vers de terre, sans que tout cela l'ait soulagé. J'aurai soin dans quelques jours de vous marquer comme je le trouverai. J'ai guéri aussi, avec trois prises, un scorbutique depuis plus de 3. ans, &c.

Signé, *Galabert*, le jeune, Négociant.

CVIII.

A MONSIEUR AILHAUD, FILS.
de Barcelone en Catalogne, le 29. Juin 1748.

PEndant le long ſejour que nous avons fait en Provence, j'ai eu occaſion d'éprouver la vertu de votre Poudre. Un de mes amis a été guéri radicalement de la vérole au moyen de ſoixante priſes; c'eſt ce qui m'engagea d'en acheter une centaine, &c.

Signé, *Duviallat*, logé ſur la muraille près le Port.

CIX.

A MONSIEUR AILHAUD.
de Mets, le 29. Juin 1748.

JE vous dois un témoignage public des merveilles que vos Poudres ont opéré en moi, Monſieur; auſſi n'ai-je pas manqué de vous le rendre dans tous les lieux où je me ſuis trouvé. L'on ne doit regarder la découverte du Purgatif admirable que vous avez faite, que comme un de ces Phénomènes pour le bien général, d'autant plus précieux, qu'il a pour objet la ſanté qui eſt le premier principe du bonheur.

Accablé depuis 4. mois entiers d'une goutte univerſelle, je n'ai trouvé de ſecours que dans votre purgatif dont je n'ai pas été longtemps à reſſentir les effets ſalutaires; mais il eſt à propos de vous faire le détail de l'origine & des progrès de mon mal, afin

qu'étant mieux instruit, vous puissiez me donner vos conseils plus facilement.

Au mois de Novembre 1746. Me sentant incommodé d'un ténême qui m'occasionnoit des tranchées assez violentes, je pris la résolution de prendre médecine; ce que je fis: elle me fit effet, & je me sentis un peu soulagé de mes épreintes. Cependant, sans avoir une maladie décidée, je me sentois dans une espèce d'anéantissement & de langueur contre lesquels j'implorois la société de mes amis, sans autre remède. Enfin, un jour que je dinois chez notre Lieutenant Colonel, on s'aperçût que j'avois les yeux extrêmement jaunes, ainsi que le visage. Notre Chirurgien major qui vint après le diner, me conseilla de me rendre chez moi. Il m'apporta le lendemain, une médecine composée de deux onces de manne, un gros de rhubarbe & un gros de sel végétal. Il m'exhorta à ne point sortir, attendu qu'il commençoit à faire froid. J'étois en quartier à Strasbourg, & nous approchions du mois d'Octobre. Il continua les mêmes médecines de deux jours l'un; & dans le jour de la sixième médecine, je me sentis, vers le soir, une douleur de goutte au pouce de la main droite. Cette douleur augmenta violemment vers les 10. heures du soir, & occupa toute la main; & dans l'intervalle de la nuit que, comme vous pouvez penser, je passai sans dormir, je fus saisi du mal dans toutes les parties de mon corps. Les deux mains, les pieds, la poitrine, l'estomac, la tête, les reins, la charnière gauche de la machoire furent les sièges différens de la goutte Je restai dans cet état, n'ayant pas la faculté de pouvoir

me moucher, & étant obligé d'avoir recours à mes domestiques pour me rendre ce service. J'ouvrois la bouche avec peine, & je ne vivois que d'un peu de soupe. Enfin, vers le 20. Décembre, un de mes amis vint chez moi avec une prise de vos Poudres & le livre que vous avez donné au public sur la nature des maladies. Votre sistème me plut. Je pris le lendemain matin votre Poudre à tout hazard ; & vers les 8. heures du matin, où mon ami (qui avoit passé la nuit dans l'inquiétude de ce qui en pouvoit arriver) vint me voir. Je lui dis que j'avois la poitrine un peu dégagée. Je le priai de m'en apporter vingt prises que je pris tout de suite, sans en communiquer rien à personne, pas même à notre Chirurgien Major qui venoit me voir tous les jours. Je sentois, à mesure que j'en prenois, mes forces renaître & mes douleurs s'appaiser. Je me reposai trois jours. J'en repris encore vingt autres prises, & je me trouvai en état de pouvoir sortir en voiture, mais cependant toujours extrêmement foible, ne pouvant même me lever qu'avec l'aide de deux personnes. Il nous arriva l'ordre dans ce temps-là de nous rendre à Mets. J'en entrepris la route. L'on me plaçoit dans l'équipage & l'on m'en retiroit. Je restai 8. ou 10. jours à Mets ; & comme j'étois hors d'état de faire la campagne, j'obtins un congé pour aller passer l'hiver chez moi. J'entrepris ce voyage, comme j'avois fait celui de Mets, & à peu près dans le même état, gagnant cependant tous les jours un peu de force. Enfin, j'arrivai à Blois, & je recommencai à prendre vos Poudres. Elles ont toujours continué

à me faire sentir leur benignes influences. Enfin, j'ai été en état au mois de Janvier 1748. de rejoindre ma compagnie à Besançon. Il ne me reste plus qu'un peu d'embarras dans la main droite; & quand par hasard, je sens un mouvement de goutte, ou au pied ou ailleurs, je prends une ou deux prises, & cela se dissipe. Il n'y a pas quinze jours que me sentant un peu attaqué au pied droit, & ayant eu assez de peine à gagner ma maison, je pris le lendemain matin, une prise de vos Poudres à 3. heures du matin, & la douleur & l'embarras étoient dissipés à 10. heures que je sortis pour mes affaires. Je mange de bon appétit. Je dors bien. J'ai le teint bon & frais. *Nota*, que l'épanchement de bile dont je vous ai parlé, qui avoit résisté à six médecines, ne tint pas contre la troisième prise de vos Poudres. Je vous demande, Monsieur, si dans l'état où je suis, qui est aussi favorable que l'antérieur étoit funeste, vous me conseillez, pour le petit embarras qui me reste à la main, de continuer vos Poudres, & la quantité? Je ne souffre point, & je ne sai si le temps seul n'acheveroit pas ce que votre remède a approché si fort de la perfection? Votre réponse me déterminera; & c'est moins pour vous consulter sur mon état, que pour vous marquer ma reconnoissance & l'estime que je fais de vos talens, que j'ai l'honneur de vous écrire.

Signé, *Russy*, Capitaine au Régiment Royal Artillerie, Bataillon de Gaudechart.

C X.

A Monsieur Ailhaud, Fils.
de la Vilneuve, près Quimper en Basse Bretagne, le 17. Juillet 1748.

LE bon usage que j'ai fait de votre Poudre, ma redonné la santé. Voulez-vous bien que je vous fasse mes remercîmens, & que je vous rende la justice qui vous est dûe. J'ai commencé à prendre de votre Poudre à la fin du mois d'Août dernier, & j'en ai pris cent & quelques prises. Elles m'ont fait tout le bien possible, & m'ont fait sortir d'un état bien triste. Les Médecins de Rennes m'assuroient que je n'aurois jamais été guérie à moins de me faire faire la ponction. Graces à Dieu, je n'en ai pas eu besoin, & l'eau s'est dissipée insensiblement. Je n'en sens plus du tout. Quoique je sois bien rétablie, j'ai peur, Monsieur, que mon mal d'hydropisie ne me revienne. Je vous prie de me dire là-dessus votre sentiment, & si je dois encore prendre de votre Poudre de temps en temps? &c. Signée, *l'Honoré de Villeblanche.*

C X I.

A Messieurs Ailhaud.
d'Agde, le 25. Juillet 1748.

JE puis vous attester en conscience que vos Poudres ont guéri une fille âgée de *16.* ans, de deux ulcères qu'elle avoit au côté de la mamelle gauche & d'un autre au dessous du bras. Cela lui causoit une fièvre interne

continue ; & ces ulcères étoient ouverts de la largeur de la paume de la main. Je ne lui ai fait prendre que vingt & deux prises de votre Poudre, laissant cependant 2. ou 3. jours d'intervalle d'une prise à l'autre, & je ne donnois que 46. grains chaque fois. Ces ulcères étoient qualifiés d'écrouelles, en telle manière que ces écrouelles étoient regardées incurables par les Chirurgiens, Apothicaires & Médecins. Il y a plus d'un an que cette fille est guérie, ayant recouvré un fort bon teint. Elle n'a plus eu aucune attaque. Plusieurs attribuent cette guérison au miracle ; pour moi je suis persuadé que c'est la vertu de vos Poudres qui a fait cet effet, &c.

Signé, *Deperſy*, Chanoine de St. Etienne d'Agde.

CXII.

A Monsieur Ailhaud.

de Quimper en Basse Bretagne, le 30. *Août* 1748.

Depuis trois ans, j'avois un gonflement d'estomac qui m'empêchoit de respirer pour peu que je m'appliquasse. Je ne pouvois manger que du potage, des viandes très-legères, tres-peu de pain, & point de fruit ni salade que je ne fusse incommodé. Je tombois souvent dans une mélancolie & un abattement qui m'absorboient. J'ai été saigné, purgé, &c. plusieurs fois, sans en être soulagé. Ayant entendu parler de votre Poudre qui est en vogue dans ce Pays depuis un an, je me déterminai à en prendre le 27. Juillet dernier ; mais, dans la crainte qu'elle ne me fit trop d'effet, je n'en pris la première fois que les trois-quarts d'une prise. Je n'en fus pas content. Le 29. j'en pris une

prise entière. J'en fus plus satisfait. Le 30. je joignis le quart qui me restoit de ma première prise à une troisième que je pris & qui me fit tout le bien possible. L'on ne peut être purgé plus doucement & plus abondamment que je le fus. La quantité & la qualité des matières que je rendis, m'étonnerent. La suie délayée avec de l'huile, n'est pas autrement. Il y avoit aussi beaucoup des glaires grosses comme des noix & qui avoient une espèce de consistance. Pour détacher ces matières, je suis persuadé que j'aurois souffert les plus violentes douleurs d'une autre Médecine. J'en juge par celles que j'ai pris ci-devant, & qui n'ont pas eu le même succès.

Je rends graces à Dieu de m'avoir, par votre Poudre, soulagé totalement; car depuis ma troisième prise, je me trouve entièrement dégagé, & dans le même état où j'étois avant d'avoir senti les premières atteintes de mon mal.

Je crois, Monsieur, vous devoir ce témoignage que je vous rends avec grand plaisir, en vous priant de me mander si vous jugez à propos que je prenne encore de votre Poudre, pour empêcher le retour de mon indisposition, & quelle quantité j'en dois prendre? &c.

Signé, *Leclerc*, Receveur des fermes du Roi.

CXIII.

A Monsieur Ailhaud.
de Paris, le 1. Novembre 1748.

AYant à vous consulter sur l'usage de vos Poudres pour une personne qui m'est

extrêmement chère, je dois commencer par vous rendre le témoignage de ce qu'elles ont opéré sur moi.

J'ai été attaqué pendant plusieurs années d'hémorroïdes qui m'ont causé des inquiétudes extrêmes. Elles étoient internes & fluoient le pus & le sang si considérablement, qu'à l'âge de trente-cinq ans, d'un tempérament fort & vigoureux, elles m'avoient si fort affoibli, que je n'aurois pû faire un quart de lieue à pied. Après avoir essayé tous les remèdes que la faculté a pû me conseiller, & que j'ai exécuté très-exactement, mais toujours inutilement; trois prises de votre Poudre m'ont si parfaitement guéri, qu'il y a plus de quatre ans que je ne me suis aperçû de rien.

Ma femme qui est naturellement d'un embonpoint assez considérable, & qu'une suite de couche avoit réduite à n'avoir que la peau sur les os, étoit restée avec des douleurs sur le bras, des boutons & des démangeaisons par tout le corps, un mal de tête & des battemens de cœur continuels, sans appétit, ne dormant point; & étant d'une mélancolie affreuse. Trois prises de votre Poudre ont emporté toutes ses douleurs & lui ont rendu le sommeil, l'appétit, la gaieté, son embonpoint naturel, & dissipé ses boutons. La crainte de vous faire perdre un temps précieux m'empêche de vous détailler cette cure plus au long.

Signé, *Agasse*, Officier du Roi, au vieux Louvre.

CXIV.

A MONSIEUR AILHAUD, FILS.
de Rennes, le 8. Décembre 1748.

ETant en baſſe Bretagne, j'ai donné de vos Poudres à mon Jardinier qui étoit enflé. Il eſt tout déſenflé & ſe porte bien. Il y a trois ſemaines que j'en ſuis arrivée. Je me ſuis très-bien portée dans la route. Je ne me reſſens plus du tout d'aucune apparence d'hydropiſie, &c.

Signée, *l'Honoré de Villeblanche.*

CXV.

A MONSIEUR AILHAUD.
de Rome, le 4. Mars 1749.

DEpuis ſix mois environ j'ai pris la liberté de vous marquer le bon ſuccès de vos Poudres, au moyen deſquelles j'ai été parfaitement délivrée d'une pulmonie ſympathique aſſez opiniâtre accompagnée d'une fièvre très-violente, &c.

Signée, *D. Angela*, Princeſſe *Vaini.*

CXVI.

A MONSIEUR AILHAUD, FILS.
du petit Andeli, le 22. Mai 1749.

ATtaquée de vives douleurs dans l'eſtomac & la région du foie, j'ai eſſuyé tantôt vomiſſemens, tantôt dévoiemens & tantôt maux cruels, ſoit au côté gauche, ſoit au

côté droit ; de plus, un étourdissement si considérable qu'il fit appréhender, ou l'apoplexie ou la paralysie ; à quoi ajoutez, Monsieur, une fièvre lente qui ne me quittoit point ; & enfin une insomnie si extraordinaire, que pendant 27. mois je ne crois pas avoir dormi 15. nuits.

Pendant cet intervalle, on m'a donné tous les remèdes ordinaires, mais sans aucun succès pour ma santé. Ne sachant donc plus que faire pour trouver du soulagement, je me mis avec confiance à l'usage de votre admirable Poudre qui parcourant toutes les parties de mon corps, par sa douce & vive action, a fortifié mon estomac, désobstrué mon foie, détruit mes douleurs de côté, désengourdi mes membres, enlevé mes fièvres, purifié mon sang, rétabli mon sommeil, & enfin remédié aux accidens de ma terrible chûte sur le crane, le tout si parfaitement qu'il semble à toutes nos Dames que je sois infiniment rajeunie tant je suis contente & légère à l'âge de 60. ans, &c.

Signée, S. *de Sainte Thereſe*, Maîtresse des Novices des Dames du Prieuré Royal de St. Jacques du petit Andeli.

CXVII.

A Monsieur Ailhaud, Fils.
d'Auxone, le 11. *Août* 1749.

JE dois vous dire ici pour votre consolation que le frère de M. notre Vicomte major, travaillé depuis plusieurs années d'une maladie hypocondriaque, jugée in-

curable par plusieurs Médecins consultés, & imaginaire par d'autres, en est parfaitement guéri pour avoir pris 50. petits paquets de suite de votre Poudre.

M. Pérache, fameux Sculpteur à Lyon, âgé de 72. ans, qui a ici une fille Religieuse, n'a pû être guéri d'une fièvre invétérée qui le menoit grand train au tombeau, que par 40. prises de votre Poudre, &c.

Signé, *Vaulcher*, Directeur des Religieuses de Ste. Claire.

CXVIII.

A Monsieur Ailhaud.

de Versailles, le 20. Août 1749.

JE puis dire avec vérité que je dois à vos Poudres la vie & la santé, ainsi que celles de toute ma famille, sur tout celle de mon Epouse qui étoit sujète à des vapeurs très-affligeantes puisqu'elles ne tendoient pas moins qu'à la folie; mais graces au Seigneur, cette maladie ne l'a pas prise depuis un an qu'elle en eut une attaque très-forte. Je lui fis prendre 7. prises de Poudre qui lui rendirent sa parfaite santé; & même j'espère que ce sera la dernière au moyen de 2. ou 3. prises que je lui fais prendre tous les mois. Il y a deux ans que j'eus une petite fille qui fut attaquée d'une fièvre violente rendant le sang par le nez & par la bouche. Je lui fis prendre une prise de Poudre qu'elle vomit peu de temps après avec du sang caillé. Je lui en donnai une seconde qui la fit beaucoup évacuer, & tout de suite la petite vérole se déclara, qui sor-

it fort groſſe, mais avec peu d'abondance. Deux jours après, elle ſe leva & ne voulut plus reſter au lit diſant qu'elle ſe portoit à merveilles.

Pour moi, Monſieur, je fus attaqué au mois de ſeptembre 1743. d'une fièvre lente qui dura juſqu'au mois de Décembre qu'elle augmenta conſidérablement. Je fus ſaigné deux fois, & purgé trois ou quatre fois avec du Quinquina purgatif, qui m'ôta la fièvre en apparence, mais qui ne fit que fixer l'humeur qui ſe manifeſta dans le courant du mois de Janvier 1744. par une douleur au deſſous du tèton gauche. Quelque temps après, il y ſurvint un gonflement qui crut tellement juſqu'au mois de Février, que feu M. de la Péronie jugea à propos de faire l'opération de l'empyème avec une perte ſi conſidérable de ſubſtance que la plaie étoit grande comme la forme d'un moyen chapeau. Après ſix mois de panſement, on me dit que c'étoit une maladie incurable. Je fus abandonné de toute la faculté qui me condamna. Je reſtai avec une fiſtule coulante, que je portai encore un an. Enfin, après y avoir fait tous les remèdes imaginables, un de mes amis me parla des effets merveilleux de votre Poudre. J'en envoyai chercher 30. priſes que je pris dans moins de 40. jours. J'eus la conſolation de me voir ſoulagé à la fin des 30. priſes. Je les ai continuées, & ne puis vous dire combien j'en ai pris pendant ſix mois, au bout deſquels ma plaie s'eſt fermée comme par miracle. Voilà les merveilleux effets

de votre Poudre, dont j'en rends graces Dieu & à vous, &c.

Signé, *Lapierre*, Officier de Madame Dauphine; Rue du haſard à Verſaille

CXIX.

A Monsieur Ailhaud.
de St. Lambert par Apt, le 23. *Septembre* 174

JE ne dois pas vous taire qu'une Demo ſelle éloignée du parti de votre Poudre ſouffrant des douleurs tantôt à l'eſtomac tantôt au ventre, tantôt au épaules & au côtés, ayant pris une doſe de votre Poudr que je lui donnai, fut délivrée le lende main des incommodités qui la tourmen toient, &c.

Signé, *Jean*, Prêtre.

CXX.

A Monsieur Ailh[illegible]d, Fils.
de Concarneau, le 17. *Octobre* 174

JE vous dirai comme je viens de guéri avec deux priſes de votre Poudre, la fem me d'un nommé Paul Boucher, qui eſt en ceinte, à laquelle il prit, il y a huit ou di jours, un dévoiement. Elle rendoit par l bouche des grumeaux de ſang de la groſſeu d'un œuf de pigeon. Elle a été entre le mains de notre chirurgien pendant ſep jours, lequel lui a donné nombre de remè des ſans la ſoulager. Ne pouvant plus y te nir & allant ſuccomber, elle m'envoya de mander une doſe de votre Poudre qu'ell

prit, laquelle la fit beaucoup évacuer & ſuer. Ma femme fut la voir, & lui dit qu'il convenoit d'en prendre une ſeconde qui lui fit au mieux poſſible. Le lendemain, elle fut à la meſſe & ſe porte fort bien, &c.

Signé, *P. Galabert* le jeune, Négociant.

CXXI.

A Monsieur Ailhaud, Fils.
de Paris, le 27. Novembre 1749.

RAdicalement guérie d'une éréſipelle invétérée depuis trois ans, du charbon ou dartre ſuppurative rentrés dans mon ſang, & de tous les accidens qui me ſurvinrent alors & dont il ne reſte aucun veſtige, comme j'eus l'honneur de vous l'écrire, le 22. Mars dernier; je ſerois très-ingrate de ne vous pas annoncer un nouveau prodige que votre poudre vient d'opérer ſous mes yeux ſur Geneviéve Mirault, niéce de M. fleury, âgée de 18. ans. Après la récréation d'une noce où elle danſa tant qu'elle eut des forces, elle ſe trouva atteinte d'un violent mal au côté gauche, des coliques, maux de tête, fièvre très-ardente. Je la fis ſaigner du pied & du bras par M. Bardélin; & comme elle ſe trouva encore plus mal après les deux ſaignées, je lui donnai la poudre qui eut un effet prodigieux pour l'évacuation. Le 9. Novembre 1749. M. Briſſet la confeſſa & lui adminiſtra les Sacremens: mais déja la Poudre, en trois jours différens, avoit expulſé l'abcès qui étoit, ou dans la rate ou dans l'hypocondre, d'abord par un morceau de pus

gros comme un œuf d'oie avec des filandres de sang, & deux autres fois en pus délayé sans aucun vestige de sang. Déja remission de fièvre & des douleurs qui furent totalement éteintes à la huitième purgation. Alors, la malade se leva, reprit l'appétit & le sommeil, & se reposa un jour. Elle continua d'en prendre pendant huit jours, ce qui entraîna encore plus d'ordure, de pourriture & de fumier. Les forces successivement revenues par la nourriture de facile digestion toujours substituée aux humeurs évacuées, Geneviéve se trouva imperceptiblement guérie sans convalescence, &c.

Signées, La veuve *Noël*, Maîtresse couturière, Rue Montmartre, au petit hôtel de Charrots.

Geneviéve Mirault.

CXXII.

A Monsieur Ailhaud, Fils.
d'Auxone, le 20. Janvier 1750.

J'Attendois la parfaite guérison de notre asthmatique de douze ans pour vous la mander & vous prier de la mettre au rang des prodiges de votre Poudre. Au moyen de 18. prises, elle a recouvré la voix. Elle s'est trouvée en état de faire l'hebdomadaire au sortir de l'infirmerie sur un ton qui l'a beaucoup réjouïe & qui a fait plaisir à toute la Communauté. Saisie d'étonnement, elle n'a plus ses oppressions & sifflement de la poitrine, &c.

Signé, *Vaulcher*, Directeur du pauvre Monastère de l'Ave maria d'Auxone.

CXXIII.

A Monsieur Ailhaud, Fils.
de Paris, le 24. Janvier 1750.

J'Ai une petite fille âgée de 4. ans qui fut attaquée à la fin de l'Eté dernier d'une maladie avec des boutons blancs par tout le corps, sur tout aux mains & aux pieds, au point qu'elle ne pouvoit plus marcher ni se servir de ses mains. Elle jettoit beaucoup d'eau blanchâtre. Les Médecins ne pouvant la retirer de ce pitoyable état, je lui fis prendre de vos poudres. La dose marquée pour son âge ne lui fit rien. L'ayant réïtérée, elle n'alla que deux fois à la selle. Je lui en fis prendre une prise entière qui ne l'a encore fait aller que 4. à 5. fois. J'ai continué 2. ou 3. jours de suite, & enfin elle a recouvré sa parfaite santé.

Signé, *Ropra*, à l'hôtel de Soubise.

CXXIV.

A Monsieur Ailhaud.
de Limoges, le 29. Janvier 1750.

JE n'ai point manqué ici comme ailleurs de publier les effets, j'ose dire, miraculeux que votre remède a opéré en moi. Je me porte à merveilles. Je ne me sens plus de ma goutte. J'ai bon appétit & je dors bien. C'est à vous, Monsieur, à qui j'en suis redevable, & je puis dire que sans votre admirable purgatif, je serois mort ou du moins je traînerois une vie languissante.

recevez, je vous prie, le tribut de ma reconnoiſſance, &c.

Signé, *Ruſſy*, Capitaine dans le Régiment Royal Artillerie.

CXXV.

A Monsieur Ailhaud.
de Sarlat en Périgord, le 3. Février 1750.

J'Eus l'honneur de vous écrire de Bourdeaux dans le mois d'Avril dernier, ſur les tournemens de tête qui me fatiguoient d'une manière extraordinaire. Je vous marquai que j'avois pris alors trois priſes de vos Poudres qui ne m'avoient pas purgé également & de la façon que mon état le demandoit; & par le détail que je fis par ma lettre, vous conjecturates que mes tournemens de tête & la douleur fixe que i'y reſſentois, étoit une humeur de goutte : en effet, Monſieur, votre conjecture ſe vérifia très-bien, car 3. ou 4. jours avant que de recevoir la réponſe dont vous m'honorates, la goutte m'ayant repris, la douleur de tête & les tournemens céderent abſolument & ſubitement; & depuis, graces à Dieu & à vos Poudres qui délogerent ſans doute cette humeur, je n'en ai plus reſſenti, &c.

Signé, *de Labrouſſe*, Seigneur de Meymat.

CXXVI.

A MONSIEUR AILHAUD, FILS.
de Beaune, le 6. Février 1750.

MOnsieur Taveault Contrôleur des actes à Beaune, homme très-gros & très-replet, avoit un rhumatisme sur les reins qui l'obligeoit à garder le lit ; de plus, une dartre maligne lui occupoit l'aine depuis 30. ans. L'un & l'autre ont été parfaitement guéri par votre Poudre. La dartre est absolument dissipée, & le rhumatisme s'en est allé par le bas. Bref, il marche sans douleur autant que le poids énorme de son corps peut le lui permettre.

M. Gueneau Procureur a été guéri d'un tremblement à la main qui l'empêchoit quelquefois d'écrire.

Madame Laurenchet, fille d'un Sécretaire du Roi, a été guérie avec 3. prises, d'une gale qui l'incommodoit depuis 6. mois, que les saignées & les purgatifs n'avoient pû vaincre.

M. Gaugain, Curé de Vignolle, avoit une fièvre quarte depuis près d'un an, accompagnée de mélancolie, douleur de tête, dégoût, rhume, foiblesse d'estomac, vomissement & insomnie. Il a essuyé beaucoup de remèdes envain. Six prises de votre Poudre l'ont tiré d'affaire.

M. Chevalier, bourgeois à Chorey proche Beaune, a été guéri d'une dysenterie avec une seule prise.

Un particulier que son caractère m'empêche de nommer, a été guéri avec 4. pri-

ſes d'une gonorrhée virulente qu'il y avoit ſix mois qu'on ne pouvoit arrêter.

Enfin, il y a plus de trois-quarts des perſonnes dont les guériſons nous ſont connues, mais nous ignorons les maladies. Les Chirurgiens de campagne s'en ſervent. Pluſieurs malades, les bourgeois eux-mêmes ſont les artiſans de leurs guériſons. Il y a encore récemment M. Loppin, Avocat de cette Ville, très-gros & replet, qui avec deux priſes a été guéri d'une plaie à la jambe gauche cauſée par une chûte, que des Chirurgiens traitoient envain avec des huiles & du baume, &c.

Signé, *Morelot*, Me. Apothicaire, Syndic.

CXXVII.

A Monsieur Ailhaud.
de Bayone, le 28. Février 1750.

UN de mes amis nommé M. Taulez, négociant à Oléron en Béarn, m'a aſſuré qu'une de ſes tantes étant tombée en apoplexie & abandonnée des Médecins, a été guérie après avoir avalé de votre Poudre. Il publie par tout cet évènement, & il en fait lui-même uſage pour toute ſorte de maladie.

Signé, *Dubourg*, Me. Ecrivain juré.

CXXVIII.

A Monsieur Ailhaud.
de Meaux en Brie, le 27. Mars 1750.

VOtre Poudre m'a entièrement guérie d'une glande au ſein qui menaçoit

du cancer, de fréquentes inflammations à la gorge, de la fièvre tous les deux mois, & d'une insomnie perpétuelle. Voilà la guérison que votre Poudre a opéré en moi!

Signée, *d'Alincour*, pensionnaire au Monastère des Dames Religieuses Ste. Marie.

CXXIX.

A Monsieur Ailhaud.

de Thessalonique en Macédoine, le 1. Avril 1750.

Etant atteint de la fièvre & d'une douleur très-violente à la tête & aux entrailles, le Consul du Roi des deux Siciles me conseilla de prendre de votre Poudre dont il a bonne provision. A la troisième prise, j'ai été entièrement guéri.

Madame son épouse atteinte d'une fièvre continuelle & putride, des palpitations de cœur & des douleurs d'estomac très-violentes avec une chaleur surnaturelle tous les jours, a été entièrement guérie de tous ces maux par 22. prises de votre Poudre.

Sa fille âgée de 9. ans attaquée de la fièvre tierce, a été promptement guérie à la troisième prise & jouit d'une parfaite santé.

Enfin, des douleurs de colique m'étant survenues avec un vomissement continuel à cause des grands excès que je fis dans le Carnaval, je fus obligé de reprendre deux prises qui m'ont délivré de ces douleurs. Je me porte à merveilles & j'espère avec la

grace de Dieu qu'il en sera de même à l'avenir, &c.

Signé, *Anellus de Januario*, Chancelier des deux Siciles à Thessalonique.

NOus Aloysius Boissin, *Consul des deux Siciles à Thessalonique, certifions & attestons que tous les faits rapportés ci-dessus par le Chancelier* Anellus de Januario *sont véritables, à la lettre & signature duquel foi doit être ajoûtée; en témoin de quoi nous sommes soussigné & fait apposer le sceau de nos armes.* A Thessalonique, le 1. Avril 1750.

Signé, Boissin, *Consul.*

La Lettre & la légalisation ci-dessus sont traduites de l'original latin.

CXXX.

A MONSIEUR AILHAUD.
De St. Joseph d'Asti en Italie, le 12. Avril 1750.

AVec l'usage de votre Poudre purgative je suis parfaitement guéri de la migraine que je souffrois depuis plusieurs années. il est de mon devoir de vous remercier & en même temps de vous faire savoir comme dans une Ville du Piémont une fille a été guérie par votre Poudre du mal caduc auquel elle étoit sujète depuis 13. ans.

Signé, *F. Vincent Marie de Ste. Victorie*, Carme déchaussé.

CXXXI.

A MONSIEUR AILHAUD.
de Thionville, le 15. Avril 1750.

VOtre Poudre a fait des miracles dans cette Ville ! M. Laigneau Officier & Chevalier de l'Ordre militaire de St. Louis qui, depuis près de ſix mois, étoit paralytique d'un bras & d'une jambe, ſe ſert aujourd'hui de l'un & de l'autre tout au mieux, &c.

Signé, le *Comte du Vernel*, Capitaine dans le Régiment de Montmorin, en garniſon.

CXXXII.

A MONSIEUR AILHAUD.
de Coulommiers en Brie, le 28. Avril 1750.

UN Eccléſiaſtique de Ste. Foi le Prieuré, atteint depuis plus d'un an, d'une jauniſſe univerſelle qui lui avoit cauſé une ſurdité, ſe trouve entièrement guéri de l'une & de l'autre avec 7. priſes de votre Poudre; de ſorte que toute la ville ne veut plus uſer d'autre Purgatif, &c.

Signé, *F. Paulin Thibouth*, Directeur des Dames Religieuſes de la Congrégation de notre Dame de Coulommiers.

CXXXIII.

A MONSIEUR AILHAUD.
de Montegut, le 21. Mai 1750.

MOn frère se sert & se trouve très-bien de votre Poudre. Son sécretaire a été guéri d'un rhumatisme qu'il avoit en usant de vos Poudres. J'en ai usé moi-même & je m'en trouve bien, &c.

Signé, *de Barrau de Benque*, Seigneur de Montegut. Par Toulouse.

CXXXIV.

A MONSIEUR AILHAUD.
de Paris, le 27. Mai 1750.

JE ressentois une pesanteur dans tout mon corps avec une douleur dans mes cuisses & mes jambes, de façon qu'il me sembloit que tous les chiens de Paris me rongeoient, ce qui m'engagea de prendre 5. prises de votre Poudre. J'en avalai 2. prises en un jour, & à la troisième prise je fus guéri. Je me porte au mieux, &c.

Signé, *de Brus*, ancien Capitaine d'Infanterie; chez M. de Brus Banquier, Rue Tireboudin.

CXXXV.

A MONSIEUR AILHAUD, FILS.
de Condom, le 20. Juin 1750.

EN me référant à ma Lettre du 18. Février 1748. contenant le détail de la maladie de M. Verneuil, fils d'un Conseiller ancien garde des Sceaux du Siège de cette Ville, à qui la troisième prise de votre Poudre avoit rendu le mouvement des bras & des mains, & procuré le sommeil; je vous certifie aujourd'hui qu'ayant continué l'usage de votre Purgatif, il a entièrement recouvré la santé. Il devint l'été de la même année assez ingambe & assez vigoureux pour reprendre l'exercice de la chasse dont il s'acquitte à merveilles dans un de ses domaines situé dans un Pays propre à satisfaire cette noble passion.

Signé, *Estocart*, Receveur des fermes du Roi.

CXXXVI.

Traduction d'une Lettre Espagnole écrite à M. Pierre Courreges de Bayone, par D. Antonio de Palacio, Directeur des Postes à Tolosa de Guipuscoa; datée du 27. Juin 1750.

VOus me marquez que les Poudres de M. Ailhaud font continuellement de grands progrès dans notre Royaume; je n'en suis pas du tout surpris puisqu'il n'y a pas encore 20. jours qu'il est survenu quelque chose de bien surprenant à un Religieux

de la Communauté des Carmes déchaussés dans un Village appellé Lazcano à 3. lieues d'ici. Ce Religieux avoit déja reçû le St. Viatique. Il étoit abandonné de ses Médecins. Sa poitrine étoit oppressée au dernier point; & enfin on n'attendoit que le moment de le voir expirer : lorsque le Marquis de Bozmediano, Seigneur du lieu, vint pour le voir, ou pour mieux dire, pour engager le Prieur de donner à ce Religieux agonisant les poudres de M. Ailhaud, disant pour sa plus forte raison que perdu pour perdu ce n'étoit assurément rien avanturer contre ce moribond. Le Prieur s'arma constamment d'une forte résistance, ajoûtant pour toute raison que quand ce Religieux n'auroit qu'une heure à vivre, il ne voudroit pas avanturer ce remède; mais le Gentilhomme appuyé par des raisons bien plus légitimes & par des expériences connues, persista dans sa démarche. De l'avis de bien d'autres Religieux, le Prieur consentit que ce dernier secours fut accordé au malade. Aussi-tôt on lui en fait avaler une prise qui, peu de temps après, commença à émouvoir avec succès le corps du malade, de façon que son lit en fut totalement inondé, au moyen de quoi son visage s'éclaircit un peu. On fit la même opération les deux jours suivans que sa fièvre diminua considérablement, & enfin à la quatrième prise le malade se sentit tellement soulagé qu'il eut été en état de se lever, si un corps aussi abattu que le sien, n'eut eu besoin de quelques jours de plus pour reprendre ses forces.

Ce fait nous a été rapporté par un Alcal-

de, c'eſt-à-dire, par le juge de la Ville, couſin germain du Marquis de Bozmediano ; ce Magiſtrat s'étant trouvé préſent à tout ce qui ſe paſſa, &c.

Signé, *Antonio de Palacio.*

CXXXVII.

MONSIEUR AILHAUD.
de Bourdeaux, le 30. Juin 1750.

UNe Dame a pris au nombre de 30. à 35. priſes de vos Poudres purgatives pour des glandes qu'elle avoit au ſein, dont une étoit groſſe comme un œuf de poule. Elle en a été guérie dans l'eſpace de deux mois, &c.

Signé, *Buiſſon*, Me. Apothicaire juré ; Rue Ste. Colombe.

CXXXVIII.

A MONSIEUR AILHAUD.
de Troies en Champagne, le 22. Juillet 1750.

JE ne puis m'empêcher de vous dire que notre père Prieur ne ceſſe de publier par tout le mérite & l'effet de votre poudre. Il étoit attaqué d'une gravelle qui le tourmentoit extrêmement. Il ne pouvoit uriner que goutte à goutte encore avec de grandes douleurs. Il ſentoit des gonflemens d'eſtomac & de ventre dont il ſe plaignoit preſque continuellement. Il ſe trouve bien guéri par 40. priſes de votre Poudre. Il urine facilement & ſans douleur, &c.

Signé, *F. Vaulet de Creſſier*, Sous-Prieur des Dominicains.

CXXXIX.

A Monsieur Ailhaud.
de la Maronde Diocèse d'Amiens, le 22. Juillet 1750.

J'Ai été guéri, il y a quatre ans, des atteintes d'apoplexie & de paralysie que j'avois ressenti pendant près d'un an, &c.

Signé, *Testu*, Prieur Curé de la Maronde.

CXL.

A Monsieur Ailhaud, Fils.
de Dresde, le 25. Juillet 1750.

MOnsieur le Colonel de Pahlen est guéri par l'usage de votre Poudre; de même que ma belle sœur, de son hydropisie de poitrine, se portant à merveilles à quelque petite incommodité près.

Un homme de 82. ans hydropique prêt à rendre l'ame, ayant les jambes disposées à se pourrir, est hors d'affaire par vos Poudres, avec bien d'autres personnes dont je ne puis faire mention ici, &c.

Signé, *de Marteville*, Ministre de la République des Provinces-unies des Pays-bas, à la Cour de Dresde.

CXLI.

A Monsieur Ailhaud, Fils.
de Dresde, le 12. Août 1750.

VOtre Poudre vient de guérir un pulmonique confisqué, déclaré incurable par la faculté, & qui cependant est rétabli par le secours de neuf prises de votre Poudre, &c.

Signé, *de Marteville.*

CXLII.

A Monsieur Ailhaud, Fils.
de Beaune, le 26. Août 1750.

MOnsieur Guereau Procureur, a guéri son Epouse d'une loupe à l'œil grosse comme une noisette, avec une seule prise de votre Poudre.

M. Etienne Buraliste du Tabac, a guéri avec six prises son épouse d'une ancienne migraine.

M. Rousseau Trésorier des mortes-payes, s'est guéri de la goutte qui le tenoit au lit, avec trois prises.

Une Religieuse Ursuline de Nuys, a été guérie d'une ancienne extinction de voix avec cinq prises.

M. le Curé de Ste. Marie, a été guéri d'une bile répandue caractérisée pour jaunisse avec trois prises. Il a changé de couleur & de mélancolique qu'il étoit, il se trouve gai.

La servante de M. le Curé de Vignolle,

qui n'avoit plus ses purgations depuis plus de cinq ans, les a recouvrées avec sept prises, &c.

Signé, *Morelot* Me. Apothicaire, Syndic.

CXLIII.

A MONSIEUR AILHAUD, FILS.

de Bayone, le 30. Août 1750.

JE ne veux pas vous laisser ignorer les guérisons que j'ai vû ici. Il y a environ un an qu'un Payſan de la campagne me dit, qu'après Dieu, il avoit été guéri d'une rétention d'urine par l'usage de vos Poudres.

J'ai vû aussi une Dame de cette Ville qui avoit une suppression de ses règles, laquelle lui occasionnoit des vapeurs très-violentes. Quatre prises de vos Poudres l'ont remise dans son premier état de santé.

L'on fit l'essai, il y a quelques années, de vos Poudres à l'hopital sur une femme qui avoit les pâles couleurs dont les Médecins n'avoient pû la guérir. Un Directeur lui donna de vos Poudres qui la guérirent si bien qu'après 15. prises elle fut en état de sortir.

Je viens de voir un enfant de 7. à 8. ans attaqué d'épilepsie qui, après avoir usé de toute sorte de remède, a été guéri par 40. prises de votre Poudre. Depuis trois mois il n'a point eu d'attaque. Il se porte à merveilles. Il est engraissé & d'un embonpoint méconnoissable.

J'ai guéri un de mes enfans qui avoit une fièvre continue & oppression de poitrine. Je lui ai fait prendre une dose de votre purgatif à la place d'une médecine qu'on

qu'on lui avoit ordonné, & j'ai vû avec plaisir qu'il est revenu en bonne santé, &c.

Signé, *Courreges*, Directeur des Postes.

CXLIV.

A Monsieur Ailhaud.
de Provins en Brie, le 1. *Septembre* 1750.

J'Ai pris avec tout le succès que je pouvois en attendre les 40. prises de votre Poudre que vous m'avez prescrit. Je suis persuadé que mon sang commence à se purifier, car mon visage qui étoit toujours plombé & livide est clair, & dénote une fort bonne santé dont je jouis. Mes jambes sont entièrement désenflées & il n'y a plus d'ulcère. Je mange & dors bien, &c.

Signé, *F. Fremy*, Procureur des Jacobins.

CXLV.

A Monsieur Ailhaud.
de Nice, le 10. *Septembre* 1750.

VOtre Poudre m'a guéri de différentes maladies dont les moindres étoient la fièvre & la dysenterie. Une, deux ou trois prises m'ont toujours tiré d'affaire, &c.

Signé, *Perrin*, Chancelier du Consulat de France à Nice.

CXLVI.

JE soussignée certifie en faveur de la vérité, que me trouvant depuis quelques années atteinte d'une douleur de poitrine, & en dernier lieu réputée étique par les Médecins de cette Ville & par nombre d'autres qu'on a fait venir d'ailleurs pour me donner du secours, sans néanmoins qu'aucun de leurs remèdes m'ayent causé du soulagement, mais qui bien au contraire n'ont contribué qu'à m'accabler davantage par le nombre infini des saignées qu'on m'a fait; je déclare donc qu'étant abandonnée de mon Médecin ordinaire qui tout au plus me donnoit de 12. à 13. jours de vie, la Communauté vraiement touchée de mon triste état m'a engagé sur les avis qu'elle avoit des divers progrés des Poudres de M. Ailhaud, d'en faire usage malgré la mauvaise opinion de mon Médecin & le rapport désavantageux qu'il me paroissoit en faire: mais, comme il est très-naturel de se procurer la santé tout autant qu'on le peut, je me prêtai volontiers aux sentimens de mes supérieurs qui me firent prendre sept prises de ce remède, au moyen desquelles je me trouve totalement soulagée de mes langueurs sans un seul vestige de fièvre. Ma santé s'est tellement rétablie & fortifiée que j'ai repris mon embonpoint ordinaire, jusque-là que je vaque avec la même aisance que ci-devant à tous les offices divins de la règle de ma communauté, acquérant chaque jour de nouvelles forces & reprenant les chairs que j'avois totalement perdues dans le cours de ma maladie;

en témoignage de quoi j'ai fait la présente déclaration dans ce Couvent de la Ste. Trinité des Religieuses de saint François de la Ville de Bergara en Guipuscoa, le 10. Septembre 1750.

Signée, Sor *Justina Josepha*, dela Concepcion Riesgo y montero de la Espinosa.

JE *soussigné le Père* Mignel de Rocondo *Prieur & Vicaire du dit Couvent, certifie très-sincère & très-véritable la déclaration ci-dessus faite & signée par la Religieuse même qui se porte parfaitement bien aujourd'hui & qui est entièrement rétablie au moyen des Poudres dont elle fait mention & dont l'effet est notoire dans cette présente Ville de Bergara.*

Signé, Fray Mignel de Rocondo.

Le Certificat ci-dessus est traduit de l'original Espagnol.

CXLVII.

A Monsieur Ailhaud, Fils.
de Dresde, le 3. Octobre 1750.

MOnsieur le Colonel Baron de Treiszbach vient d'être radicalement guéri d'un abcès dans la vessie. Le chirurgien Gunther de la Cour l'ayant traité avec votre Poudre & rien autre, &c.

Signé, *de Marteville*, Ministre de la République des Provinces-unies des Pays-bas, à la Cour de Dresde.

CXLVIII.

A MONSIEUR AILHAUD.
de Nîmes, le 14. *Octobre* 1750.

VOtre Poudre fait des merveilles dans cette Ville ! Elle a ſauvé la vie à ma fille qui avoit une fièvre lente & qui en a été guérie avec trois priſes. Tous les Médecins en ont été fort étonnés, &c.

Signé, *Boiſſonnin.*

CXLIX.

A MONSIEUR AILHAUD.
de Carpentras, le 20. *Octobre* 1750.

VOtre Poudre a produit en moi des effets merveilleux ! On me conſeilla d'en prendre après avoir tenté inutilement tous les autres remèdes. Condamné des Médecins je m'y déterminai aiſément, & par ſon uſage je me ſuis trouvé heureuſement & radicalement guéri d'une hydropiſie de poitrine formée & d'une paralyſie qui ne me permettoit pas de me remuer. Je ſuis ſi bien rétabli que depuis plus de deux ans je jouis d'une parfaite ſanté laquelle j'entretiens en prenant quelquefois de votre excellente Poudre qui ſera mon remède le reſte de ma vie.

Signé, J. F. *Martin*, Droguiſte.

C L.

A MONSIEUR AILHAUD, FILS.
de Dreſde, le 15. *Novembre* 1750.

ENtre les vices qui déshonorent l'humanité, je regarde l'ingratitude comme un des plus noirs & des plus impardonnables. Avec de tels ſentimens vous devez bien juger, Monſieur, que je cherche avec ardeur les occaſions propres à vous marquer ma reconnoiſſance ; mais vous ne devez pas vous attendre qu'elle ſoit proportionnée aux obligations que je vous ai. Après Dieu je vous dois la vie. Je ne ſaurois trop le publier. Je dois ce témoignage à la vérité, & je crois vous le devoir encore pour réfuter nombre de raiſonnemens que le préjugé, & peut-être l'envie, continuent à répandre contre votre Poudre dont les ſuccès ſont tous les jours plus étonnans. Entre toutes les guériſons qu'elle opère, je crois qu'il en eſt peu d'auſſi ſingulières & d'auſſi ſurprenantes que la mienne. C'eſt pour vous prouver, Monſieur, combien je reconnois la ſolidité de vos connoiſſances, la ſûreté de votre pratique & ſur tout la candeur de votre caractère, que je viens par celle-ci vous faire un récit détaillé & ſuivi de tous les maux dont j'étois accablé avant que j'euſſe le bonheur de connoître votre Poudre dont l'uſage ſeul m'a rendu la ſanté.

Il y a près de 25. ans qu'étant atteint d'une fièvre intermittente, on me la fit paſſer au deuxième accès. Je ne ſai quel remède on me fit prendre, mais je ſai qu'enſuite

de cette prompte guériſon, je fus attaqué d'une ſciatique très-violente. A l'âge où j'étois on aime les remèdes prompts. Ceux qu'on me donna porterent apparemment à faux. Mon mal changea de ſituation & devint une ſciatique remontée. Je ſouffrois des douleurs extrêmement violentes dans la poitrine. Elles durerent aſſez longtemps & à un tel point que je ne pouvois porter les mains à la tête. Ces douleurs paſſerent enfin, & je crus être quitte de mon mal. Quelque temps après les hémorroïdes ſe manifeſterent. A cet âge encore, on néglige aſſez volontiers cette ſorte d'infirmité. D'abord les effets n'étoient pas aſſez violens pour attirer toute mon attention, d'autant mieux que ces hémorroïdes étoient fort irrégulières, mais je préſume qu'elles n'en faiſoient pas moins de ravage dans l'intérieur ; & je les ai depuis regardées (après la cure de la fièvre & de la ſciatique) comme la ſource d'une maladie chronique dans laquelle je ſuis inſenſiblement tombé, & qui étoit ſur le point de terminer mes jours, lorſque j'ai commencé l'uſage de votre excellent remède.

Accoutumé à une vie des plus actives & pleine de diſſipation dans le ſervice militaire, dont le noviciat ne m'avoit fourni qu'une chère très-frugale, j'entrai tout-à-coup en qualité d'Aide de Camp, chez un général magnifique & généreux, dont la confiance & les bontés me firent paſſer dans la ſuite à une vie toute ſédentaire, mais laborieuſe, qui ne me permettoit pas de digérer avec facilité les alimens de ſa table auſſi abondante que délicate. Dans ces entrefaites,

e fus attaqué d'une fausse pleurésie. Par la orce de mon tempérament je n'y succom- ai pas ; & je suis persuadé que dans le ours de ces différentes infirmités la plus-part es remèdes qu'on me donnoit pour guérir ne maladie, ne faisoit qu'enraciner ou igrir l'autre. Enfin, il survint tous les symp- ômes de la phthisie ; grande foiblesse, angueur continuelle & un feu interne qui ne dévoroit. Alors, c'étoit à qui me con- eilleroit le remède le plus assuré & le plus pécifique. Outre les membres de la Facul- é, tout le monde étoit Médecin pour moi. Mes pauvres entrailles n'étoient plus qu'une outique d'Apothicaire. Le dernier remède u'on me proposoit, étoit celui qu'on me antoit pour le meilleur. Lassé de tant de rogues, n'espérant plus de guérison, je pris e parti de finir au moins tranquillement la ie. Je me livrai à un régime doux, à des limens simples dont l'uniformité parut me oulager pour un temps, s'il est vrai qu'on uisse appeller soulagement une variation u une diminution de maux qui n'en est pas extinction. Il me restoit toujours un ap- étit dévorant, & une inquiétude ou dou- eur interne fixée pour l'ordinaire au côté roit qui, cependant, se répandoit de emps à autre par tout le corps, & me ourmentoit à l'excès. Mes maux aug- mentoient. Je sentois d'autant moins mon tat que j'y étois comme accoutumé, orsque je mis ma confiance en un habile Médecin qui étoit en grande réputation & ui la soutient encore actuellement, au- ant par sa science que par son caractère imable. Il m'examina avec réflexion. Sur

le détail que je lui fis du passé, il entre
bien une complication de maux, où
ne falloit pas se livrer légérement à
routine. Je dois à ses lumières & à
méthode aisée & simple, la satisfacti
d'avoir été entretenu assez longtemps da
un état supportable. C'en étoit assez pc
moi en comparaison de ce que j'av
souffert précédemment pour lui conserv
toute ma confiance. Voilà l'état dans leq
je me trouvai depuis 1740. jusques en 17
Appellé dans un autre pays, je me resse
tis du changement d'air, de situation
d'alimens. L'eau avoit acquis une gran
vogue. Elle avoit nombre de Partisans.
m'y livrai comme bien d'autres. Eh ! co
ment ne m'y ferois-je pas livré ? j'ét
dans un tel abattement de tout mon corp
qu'à la fin l'esprit s'en ressentit. En vér
je faisois pitié à tous ceux qui me voy
ient. Souvent les réfléxions sur mon éta
sur les fonctions que j'avois à remplir,
faisoient qu'accroître mon mal. Je s
tois que j'étois à charge à tout ce
m'environnoit. Dans mes tristes réflé
ons, j'étois inconsolable des inquiétu
& des soins infinis que prenoit pour m
une épouse tendre & vertueuse, dont
attentions & le bon esprit ont toujours f
toute ma ressource. Il est bon que vo
sachiez, Monsieur, que j'ai toujours
d'un naturel assez enjoué. Il y a longtem
qu'il m'avoit quitté. J'étois devenu d'u
misantropie sans exemple. S'il me revi
un échantillon de gaieté, c'est un e
de vos remèdes. Il y a une si grande re
tion entre notre esprit & les organes de no
co

corps que celui-là n'a guère de force quand ceux-ci ſont abattus ou épuiſés. Les Partiſans de l'eau en diront tout ce qui leur plaira, mais à force d'en boire je tombai dans l'état le plus affreux. Vertiges, ſueurs, angoiſſes tantôt à la fois, tantôt ſucceſſivement. Vingt fois j'ai cru rendre le dernier ſoupir. Mes anciens maux ſe reveillerent, ou peut-être en parut-il de nouveaux. J'eus recours à un des plus habiles Médecins, homme de réfléxion & d'une grande douceur. Mon état extérieur, des vertiges continuels, un grand épuiſement, une couleur livide & bien d'autres ſymptômes lui parurent des avant-coureurs d'apoplexie. Il eut la précaution de me faire ſaigner. La ſaignée ne diminua ni les angoiſſes, ni les vertiges. Elle fut immédiatement ſuivie d'un mouvement terrible dans le ſang. Elle avoit été copieuſe. Je tombois dans des ſyncopes, dans des inanitions qui reſſembloient à des convulſions. Je paſſai dans un état où l'on auroit pris mes entrailles pour la caverne d'Eole. Les vents ont toujours été ce qui m'a le plus tourmenté dans tout le cours de ma maladie. Souvent on a pû entendre leur conflit dans mes entrailles. Après la ſaignée, on en vint aux purgations qui furent également infructueuſes. Le mal empirant, on n'héſita pas à me donner l'émétique, ainſi que l'Ipécacuanha. Pour le coup, je me crus confiſqué. Je ne rendis, avec les efforts les plus violens qui me mirent dans un anéantiſſement total, que l'eau que j'avois bue en quantité. Mes forces diminuoient dans un temps où mes occupations augmentoient. Tout le fruit

que je tirai de tant de différentes épreuves par où j'avois déja passé, fut de me remettre à la patience, d'espérer beaucoup de la nature & sur tout de la Providence du Médecin suprême. A tous ces détails, ne seriez-vous pas tenté de croire qu'il ne faut rien moins qu'un corps de fer pour ne pas succomber ? à force d'évacuations, mon mal me donna quelques intervalles où je me ressentois moins de ces grandes angoisses Le répit ne fut pas long. Au renouvellement des angoisses & à la nature de tous les symptômes, il fut décidé que mon mal étoit des vertiges hypocondriaques. Petite trève avec la Pharmacie, peu de médecines, un bon régime, sur tout beaucoup d'exercice & de mouvement. A tous ces points, je fus très-docile. Je me mis à scier du bois. Nature me fut encore favorable ; du moins je le crus. Il me survint un dévoiement violent qui ne dura point. J'en augurai des merveilles : mais après, les angoisses augmenterent au point qu'à chaque paroxysme je croyois expirer. Aux angoisses se joignit un froid de glace qui s'empara de toutes les extrémités, même lorsqu'il faisoit le plus grand chaud dans mon appartement. Je perdis totalement l'appétit & le sommeil. La moindre nourriture que je prenois, me faisoit souffrir cruellement. N'est-ce pas là être mort plus qu'à moitié ? Dans ces extrémités, l'on me recommanda à un nouveau Médecin. Je m'y livrai encore avec confiance. Je trouve qu'à la capacité il joint beaucoup de prudence. Il me propose l'alternative ou des eaux d'Egra, ou d'une médecine dont il espère ma guérison. Pour

les eaux, ſerviteur; j'en étois trop dégoûté, quoique je ne ſois rien moins qu'ivrogne. J'augurois mieux des médecines & je m'y livrai. La cure fut un peu longue. Je me purgeai toutes les nuits pendant trois mois ſans interruption : mais à la fin je tombai dans une foibleſſe & un abattement extrêmes. L'on tenta une autre voie. Elixirs, Poudres, Opiates, Gouttes, Emplâtres dont je conſerve l'énumération dans 53. Recettes ou Ordonnances vingt fois réïtérées. Après tout cela, je ne ſai plus ſi je ſuis un ſquélète animé ou un ſpectre ambulant, dénué de toute force dans les nerfs, accablé de palpitations preſſantes, angoiſſes & ſueurs copieuſes ? Enfin, je perds l'uſage des jambes pendant quatre ſemaines. Toutes les fonctions animales ſont dérangées. Il ſurvient de temps à autre un grand flux d'urine & en même temps un flux copieux de ſalive (tant le rélachement étoit grand,) un vuide ſi exceſſif que les eſprits ne ſavent où ſe porter, plus d'organes en état de leur prêter leur miniſtère. Tout m'effraie ! le moindre bruit d'un enfant, un geſte, un mouvement imprévu : une mouche bourdonne à ma fenêtre, je crois entendre le bruit du canon. Si j'avois vû une ſouris, je l'aurois priſe pour un éléphant. Mon état étoit d'autant plus déplorable que je le ſentois, je le connoiſſois, & il n'étoit pas à moi de le vaincre. Conſidérez, je vous prie Monſieur, quelle ſituation pour une tendre épouſe & pour tout ce qui m'environne ! Dans cette inanition de tous les eſprits, il ſurvient un intervalle, où il me reſte autant de force qu'il m'en faut pour comprendre

l'excès de ma foiblesse. Je crois bien que les Médecins étoient aussi embarrassés, aussi ennuyés de moi que j'étois dégoûté de tout ce qui avoit la moindre ombre de remède. Encore une fois, je renonce à toute la Médecine, à toute la Pharmacie, à toutes les consultations que j'avois fait venir des quatre coins du monde & à grand frais. Après deux ans de tourmens variés & non interrompus, je me remets encore entre les bras de la sage nature. Je regarde comme un repos de n'endurer que mes propres maux sans me risquer à ceux qui pourroient encore venir par ordonnance. Car il ne faut pas en faire la petite bouche, j'ai eu l'occasion peut-être plus que personne d'éprouver que souvent l'on est injuste à l'égard des Médecins. Il en est peut-être bien quelques-uns dans la foule qui méritent le ridicule dont on les charge; mais il en est aussi à l'égard desquels on n'est pas assez équitable ni même reconnoissant. Il y avoit près de neuf mois que j'étois dans cette espèce de repos, lorsqu'un jour un gentilhomme de mes amis raisonnoit sur la saignée. Après qu'il eut dit bien des choses pour en prouver l'inutilité, il nous parla de vous, Monsieur, & de votre sistème. Il me donna un de vos livres qu'il avoit eu à Strasbourg d'une Dame dont il me fit de grands éloges. Je me sentis si touché des raisons solides de ce cavalier & de celles que je lus dans votre livre, que dès l'instant, je crus toucher au moment qu'on alloit remuer l'eau de la piscine. Quelques personnes avec lesquelles j'étois alors en liaison, se joignirent à moi pour faire venir de vos Pou-

dres, & là-dessus j'eus l'honneur de vous écrire ma première lettre en vous demandant quelques paquets de vos Poudres. A la première prise, je me trouvai extrêmement mal ; mais je ne laissai pas de sentir que les évacuations qu'elle me procuroit, étoient de toute autre nature que toutes celles que j'avois faites par les autres médecines. Comme tout étoit anéanti ou affoibli dans mon intérieur, les premières prises me faisoient beaucoup souffrir. Elles me travailloient & je sentois qu'elles agissoient, c'est-à-dire, qu'il me sembloit que je m'apercevois que la Poudre agissoit sur telle ou telle partie (quoique dans l'intérieur) & en détachoit ou quelquefois déchiroit des matières ou des humeurs qui, selon toute apparence, y étoient comme conglutinées depuis très-long temps : & de fait, les évacuations étoient si copieuses qu'on avoit peine à concevoir où tant de matières avoient pû être contenues, & avoient pû résister à tant de différentes drogues que j'avois prises antérieurement. On ne pouvoit pas dire que ce fussent des alimens mal digérés puisque j'en prenois très-peu ; & ce qui prouvoit bien que c'étoient des matières très-anciennes, c'est qu'elles étoient noires pour la plus-part, vilaines, brulées, d'une puanteur insupportable ; quelquefois c'étoient des caillots ou des grumeaux de sang apparemment extravasé depuis long temps, tant il étoit corrompu & lié ; d'autrefois je rendois des glaires qui avoient de la consistance & dont quelques-unes avoient jusqu'à une aune de long. Je sentois à chaque prise quelque soulagement. Quelque-

fois quand j'étois quitte d'une douleur en quelque endroit, il en ſurvenoit une autre ailleurs & d'une autre eſpèce ; mais pourtant les dernières étoient toujours moins fortes. Ce ne fut qu'à la neuvième priſe que mes angoiſſes diminuerent. Tout m'encourageoit à continuer ſelon que vous le preſcrivez ; & dans l'eſpace d'un an & demi j'en ai pris près de cinquante priſes, étant à préſent à la quarante & huitième. Bien rétabli, groſſi & engraiſſé, mes forces ſont revenues ; mes peurs, mes terreurs entièrement diſſipées ; Ma mémoire qui étoit bien diſloquée depuis plus de quatre ans, reprend toute ſa vigueur. De ces quatre années, j'en ai paſſé plus de deux comme un reclus entre quatre murailles, ne pouvant voir qui que ce fut dont la viſite eut exigé la moindre gêne. Vous voyez, Monſieur, que ma guériſon eſt bien avancée. A préſent, je puis hardiment ſortir ſeul. Le carroſſe ne m'incommode plus. Je vois compagnie. Je mange déhors. Mais je ſens encore trop la néceſſité de me tenir à mon régime pour m'en écarter ſouvent. Tout ce qui reſte encore eſt un grand froid qui s'eſt borné aux pieds & qui me prend de temps en temps comme pour m'avertir que je dois vous être fidèle. C'eſt ſur quoi vous pouvez compter ; auſſi bien que ſur la reconnoiſſance la plus vive, la plus légitime & la plus inaltérable. Soyez bien perſuadé, Monſieur, que je ne néglige aucune occaſion de vous rendre la juſtice qui vous eſt ſi bien dûe. Ce n'eſt point ma langue ſeule qui parle en votre faveur ; Tout mon corps vous rend témoignage. Vous

ne sauriez croire combien, dès les premiers commencemens de ma guérison, j'ai reçu des visites & des lettres de toute l'Allemagne à l'occasion de votre médecine. Je pourrois vous envoyer un volume des certificats détaillés de tous ceux qui ont été guéris, & presque tous, de maladies désespérées, selon ce que j'ai eu l'honneur de vous en marquer dans mes précédentes Lettres auxquelles je me rapporte. Contentez vous, je vous prie Monsieur pour cette fois, de mes plus sincères remercîmens. Comptez sur tous les services qui pourront dépendre de moi, & soyez bien persuadé de toute ma gratitude, &c.

Signé, *de Marteville*, Ministre de la République des Provinces-unies des Pays-bas, à la Cour de Dresde.

CLI.

A Monsieur Ailhaud, Fils.

de Dresde, le 29. Novembre 1750.

JE vous envoie l'Extrait d'une Lettre de M. de Vigneau de Magdebourg en Saxe, dont voici la teneur.

„ Les Poudres de M. Ailhaud font ici des „ effets si surprenans que peu s'en faut qu'on „ ne crie au miracle ! Une femme qui a été „ renfermée 23. ans, marche & agit com- „ me ci-devant. Un parent de M. du Roié „ abandonné des Médecins depuis six ans, se „ porte bien depuis un mois qu'il a pris de „ ces Poudres, &c. „

Signé, *de Marteville.*

CONCLUSION.

IL eſt donc vrai qu'en toute maladie, on peut uſer de ma Poudre avec ſuccès. Il eſt donc vrai qu'en tout évènement on peut & on doit la réïtérer ſans crainte; bien aſſuré qu'elle ne peut d'elle-même produire aucun mauvais effet & qu'elle eſt capable de produire tout le bien qu'on en deſire.

C'eſt la conſéquence qu'on doit néceſſairement tirer du grand nombre de guériſons opérées ſur différens tempéramens atteints de différentes maladies.

S'élevera-t'on après cela contre ſon excellence & ſa benignité?

Dira-t'on qu'elle eſt inutile & qu'on peut s'en paſſer, tandis qu'elle a guéri des maladies que la faculté avoit déclaré incurables? dira-t'on qu'elle échauffe? ſi elle échauffoit, elle auroit calciné le corps des perſonnes qui en ont uſé pendant 40. 50. 60. jours de ſuite, & autres qui en ont pris 80. 100. 200. & juſqu'à 300. priſes dans l'eſpace d'un an.

Dira-t'on qu'elle altère & corrode les Boyaux, tandis qu'elle fait ceſſer les flux de ſang, qu'elle guérit les hémorroïdes, & qu'elle rétablit l'eſtomac?

Ajoûtera-t'on qu'on a vû des malades faire du ſang après l'avoir priſe? je ne déſavouerai pas le fait; mais j'en nierai la cauſe; & preuve que ce n'eſt pas ma Poudre qui produit ce ſymptôme, c'eſt qu'il n'y a qu'à la réïtérer alors, & elle fera ceſſer cet épanchement de ſang, à moins qu'il n'y ait quelque rupture irrépa-

rable qui ne proviendra jamais d'elle, comme il conſte par le long uſage que bien des perſonnes en ont fait.

Qu'on diſe encore qu'elle fait bien aux uns & mal aux autres : comment pourra t'elle faire mal, elle qui eſt ſi benigne & ſi réïtérable pour tant de différentes maladies ? elle que je donne aux enfans qui ne font que de naître, que je fais prendre aux femmes enceintes avant, pendant & après le temps des couches, auſſi bien qu'aux nourrices ; & qui guérit en même temps la mère & l'enfant.

C'eſt, me direz-vous, que tous n'ont pas le même tempérament ; mais tous les différens malades énoncés dans les Lettres & Certificats, avoient-ils le même tempérament ? habitoient-ils le même pays ? reſpiroient-ils le même air ? ſe nourriſſoient-ils des mêmes alimens ? avoient-ils le même mal, le même âge, la même compléxion ?

A cette diverſité de tempéramens, dont les uns ſont plus rétifs au Purgatif que les autres, j'ai oppoſé & preſcrit de diminuer ou d'augmenter la doſe ſelon le trop ou trop peu d'évacuation qu'elle opère.

Qu'on regarde enfin comme un phénomène nouveau dans la Médecine, une Poudre que je ſoutiens être bonne pour guérir toute maladie ! il n'eſt pas moins vrai qu'elle a la propriété de les toutes guérir, puiſque l'expérience le démontre & qu'il n'eſt pas poſſible que tant de différens malades aient été guéris par le ſeul ſecours de ma Poudre, s'il n'y avoit une cauſe générale des maladies qu'elle détruit. Ces maladies ne ſont différentes que par accident & par-

ce qu'elles se déclarent en différentes parties du corps, & par différens symptômes : mais elles sont toutes produites par la même cause, je veux dire, par les humeurs non filtrées & détenues dans le sang dont elles troublent la naturelle circulation ; ou extravasées dans les parties du corps dont elles troublent les primitives & naturelles fonctions.

CHAPITRE IV.

Manière de se servir de la Poudre.

IL ne suffit pas d'avoir un bon remède ; il faut encore savoir s'en servir. Il est aisé de voir dans plusieurs des certificats, que c'est à la manière de savoir se servir de ma Poudre, qu'on a dû, en bonne partie, la guérison de plusieurs grandes maladies : car, si je n'avois constamment continué son usage à la Demoiselle Catherine Vial, elle n'auroit pas été guérie de son Epilepsie. Si la fille Françoise Endrode n'avoit poursuivi jusqu'à plus de quatre-vingt dix prises, elle n'auroit pas été radicalement guérie de sa vérole invétérée. Si la Demoiselle Moustier voyant sa fille rejeter la Poudre, ne l'avoit constamment réïtérée, elle n'auroit pas guéri sa fille du Miséréré, & ainsi de plusieurs autres.

Il faut donc constamment & sans crainte, redoubler ou réïtérer la Poudre dans les cas pressans pour lui voir opérer des merveilles. Cela présuppose, voici la manière de la prendre.

On doit avoir attention de ne la jamais donner pendant les frissons de la fièvre, le froid dont le malade est saisi, l'attenue & l'empêche d'agir. On doit donc attendre qu'il soit entré dans le chaud, parce qu'elle peut alors produire son effet. On peut la prendre dans toute autre circonstance sans crainte pour toute sorte de maladie.

Cette Poudre doit être prise le matin à jeun, délayée dans un peu d'eau naturelle ou tiéde, selon que la maladie ou le goût du malade le demandent ; immédiatement après, il faut avaler un bouillon *fait & dégraissé* ; trois heures après, il faut en prendre un autre de la même qualité.

Dans le cas où l'on manqueroit de bouillon, on suppléera au premier, un verre d'eau; & au second, une demie écuelle d'eau chaude, dans laquelle on aura délayé le jaune d'un œuf frais.

Il faut observer de boire un verre d'eau à chaque selle ; cette boisson étant nécessaire pour délayer les sels ; amolir & détremper les glaires qui forment les embarras & les obstructions qui sont ordinairement la première cause des maladies. Cela produira encore cet effet, que les matières sortiront avec plus de facilité & sans douleur ; c'est de la négligence que l'on a de boire, que viennent ordinairement les plaintes qu'on fait quelquefois qu'elle échauffe. On ne doit pas se plaindre d'un remède, quand on n'exécute pas les règles prescrites pour le prendre ; Et les Médecins n'ont pas bonne grace alors de profiter de la mauvaise conduite des malades, pour déclamer contre ma Poudre qui n'est pas la coupable.

Il y a des gens qui craignent d'affoiblir leur estomac en buvant de l'eau. Ce sont les ordures qui l'affoiblissent & non pas l'eau qui les entraîne.

On juge encore mal à propos de toutes les suites de ma Poudre par la première prise qu'on prend, & dont on n'est pas d'abord content, sans faire attention que la première prise trouvant d'abord de grands obstacles, de grosses plénitudes, des engagemens anciens, de vieilles obstructions, des matières dures, & n'étant pas secondée suffisamment par le boire, n'a pas la force de se faire jour, & alors ne faisant que remuer les matières sans les entraîner au dehors; les vapeurs naissent d'elles-mêmes de ce fond de matières remuées, & causent ou des dégoûts, ou des coliques, ou autres symptômes dont on se plaint; & dès-lors, qui se dégoûte de la Poudre, qui la blasphème, qui la décrie, comme si elle avoit grand tort de n'avoir pas fait en leur faveur un éclatant miracle. Quelle justice y a-t'il en cela? Je voudrois donc pour prévenir ces inconveniens, que dès-lors qu'on s'aperçoit de ces sortes de changemens & du défaut d'opération de la Poudre, on en prit alors une ou deux prises cinq ou six heures après la première, & qu'on secondat encore cette seconde de deux bouillons à trois heures de distance l'un de l'autre.

On peut donner cette Poudre quatre à cinq heures après le repas; & dans un cas pressant, la donner plustôt, après avoir fait vomir le malade par le secours de l'eau tiéde & du bouquet d'une plume dont on se chatouillera le gosier.

Cette Poudre peut être prise délayée dans du vin, du bouillon, du thé. On peut en former encore des pilules, en la pétrissant avec quelques gouttes d'eau ou de syrop pour ceux qui auroient du rebut à l'avaler en liquide.

Il n'est pas nécessaire de se priver du sommeil, si l'on se sent assoupi après l'avoir prise : on peut, sans aucun risque, dormir deux ou trois heures qui sont à peu près le temps dans lequel elle commence d'opérer ; mais dès qu'elle agit, il faut éviter de dormir, afin que ses effets soient plus prompts & plus résolutifs.

Les femmes enceintes pourront en user, & éviter une saignée que l'on croit quelquefois nécessaire pour leur procurer un accouchement plus heureux. La Poudre les dégagera des humeurs qui pourroient rendre leur accouchement difficile, & produira par-là un soulagement plus sûr que celui de la saignée.

Il est certain que l'on ne prend le lait que pour rétablir le baume du sang ; cependant cette nourriture qui a cessé d'être naturelle à l'homme par les autres alimens qu'il a pris depuis son enfance, engendre souvent des obstructions & des mauvais levains qui produisent quelquefois des maladies plus dangereuses, que celle à laquelle on veut remédier. Pour prévenir ces inconveniens, on croit qu'il est à propos d'user de la Poudre, & de se purger tous les cinq à six jours, afin d'entraîner tout le limon que peut laisser cette nourriture étrangère qui venant à fermenter, pourroit occasionner une corruption, source de diverses maladies qui suivent souvent le long usage du lait.

Il seroit difficile de donner une règle fixe & déterminée pour le nombre de prises que l'on doit prendre pour chaque maladie en particulier.

Quoique les maladies viennent d'une même cause, elles se trouvent plus ou moins invétérées, les dispositions du corps étant souvent différentes, de même que la qualité des tempéramens; d'où vient que le remède opère d'une manière plus lente ou plus prompte. Le conseil que l'on doit donner dans ces différens cas, est de continuer l'usage de la Poudre jusqu'à parfaite guérison. On pourra cependant laisser des intervalles d'un ou deux jours entre chaque 3. 4. 6. 8. & 10. prises, plus ou moins, suivant l'état où se trouvera le malade.

Cette Poudre est spécifique contre les crachemens de sang, les hémorragies, les coliques, les fluxions, les flux, & tous les maux de pareille espèce, pour la guérison desquels on doit en prendre au moins 2. 3. & 4. prises. Il en faut souvent davantage quand la maladie dure depuis long temps, & que l'on s'aperçoit d'un plus grand dérangement d'humeurs.

Elle est encore excellente contre les fièvres continues, ardentes, malignes, lentes, l'esquinancie, la péripneumonie, la vraie & la fausse pleurésie, & autres maladies inflammatoires dont on peut être guéri avec 4. 7. ou 20. prises.

Elle dissipe les douleurs de tête, les vertiges, les dartres, les engourdissemens des membres, la paralysie, les tremblemens & convulsions, en en prenant jusqu'à 30. prises.

L'Epilepsie appellée dans le vulgaire, le

haut-mal ou mal caduc, le scorbut, & tous les maux vénériens, étant par eux-mêmes plus invétérés & plus difficiles à guérir; exigent quarante, cinquante, soixante & jusqu'à quatre-vingt prises.

Sur quoi, je dois faire observer qu'il n'y a aucun remède qui puisse, aussi bien que ma Poudre, séparer de la masse du sang, le virus qui l'infecte, comme l'ont éprouvé plus de trois cents personnes que je passe sous silence, ayant brulé leurs lettres de remercîmens, & me trouvant très-satisfait du vrai plaisir qu'elles m'ont causé en m'apprenant leur parfaite guérison.

Dans le cas où une femme enceinte se trouveroit attaquée des maux vénériens, & même de la vérole, elle peut & doit absolument, nonobstant sa grossesse, user pendant quarante & cinquante jours, s'il le faut, de ma Poudre, pour se procurer des couches heureuses, éviter tous les dangers de mort qui la menacent, & s'assurer de la guérison de son enfant, qui dépend uniquement de celle de la mère laquelle est toujours en état de se la procurer, ce qu'on ne peut pas dire de l'enfant, s'il vient au monde sans que la mère ait été auparavant guérie.

On croit devoir avertir les personnes du sexe, qu'elles peuvent continuer l'usage de la Poudre pendant le temps de leurs purgations, & les accouchées, pendant celui de leur couche.

Les filles & les femmes en useront utilement dans les fleurs blanches, qu'elle dissipe & guérit radicalement par un long usage qui doit être au moins de 40. jours.

Les vapeurs de toute espèce sont aisément

dissipées avec 2. 3. & 4. prises tous les quinze jours pendant huit à neuf mois.

L'incube ou oppression nocturne, le rhume, l'enchifrenement, le catarre suffoquant, la toux, la palpitation de cœur, la phthisie, l'asthme, le colera-morbus, la constipation, la diarrhée, le flux cœliaque, la dysenterie, le ténême, toute sorte de colique, toutes les maladies des reins & de la vessie, l'ictère ou la jauniſſe, les pâles couleurs, la suppression & le flux excessif des menstrues se dissipent avec 4. 6. 12. ou 18. prises, de même que la goutte, la sciatique, la teigne, les maladies des yeux, l'érésipelle, la gale, les hémorroïdes, & le rachitis ou nouûre des enfans.

Le Squirre, les écrouelles, le cancer, qui sont des maladies obstinées, & produites par une grande corruption, ont besoin de 20. jusqu'à 60. prises, ainsi que l'hydropisie de poitrine pour laquelle il en faut quelquefois jusqu'à 150. prises & au-delà; étant cependant à observer que les autres espèces d'hydropisie qui n'ont pas un principe aussi dangereux, se guériſſent souvent par 4. 5. ou 20. prises.

Enfin, c'est un excellent remède contre l'apoplexie. Il faut en faire prendre au malade au moment de l'attaque deux prises à la fois, & continuer de lui en donner une prise toutes les deux heures, pendant 4. ou 6. heures plus ou moins. Si l'on s'aperçoit qu'elle ne produise pas une évacuation aussi copieuse que celle à laquelle on auroit lieu de s'attendre, il est alors à propos de l'exciter & de lui donner une nouvelle force par 4. 6. 8. ou 10. grains de tartre émétique qui, mêlés

lés avec la Poudre, augmentent son action, & lui font vaincre tous les embarras & les obstructions qui empêchoient l'évacuation.

Cette Poudre n'exige aucun régime particulier. On doit se servir de tous les alimens d'un bon suc & d'une facile digestion, comme soupe, bouilli & roti à dîner, de même qu'à souper. On s'abstiendra seulement des herbes & fruits crus. On pourra cependant manger des fruits en compote, & user de toutes les herbes en potage. Quant à la boisson, elle sera d'eau de fontaine pure ou légérement panée, à laquelle on ajoûtera un peu de bon vin rouge pendant le repas.

Ceux qui sont atteints de la fièvre, doivent s'en tenir, pour toute nourriture, aux bouillons de viande qu'ils prendront toutes les deux, trois ou quatre heures, selon que le besoin du malade l'exigera, pour passer peu-à-peu aux soupes, & des soupes à des alimens plus solides, lorsque la fièvre aura entièrement cessé.

On doit avertir le Public que quoique l'on ait fixé le nombre des prises qui convient à chaque maladie, il est difficile de pouvoir le déterminer d'une manière si précise, que le plus ou le moins ne dépende des circonstances; ce qui doit pourtant lui donner une entière confiance, c'est qu'il peut être assuré que quelques prises qui excéderoient la nécessité, ne sauroient jamais produire aucun mauvais effet.

Si le remède paroissoit rendre la maladie plus violente (ce qui est très-rare) on n'en devroit cependant craindre aucune suite dangereuse, parce que cela vient de l'abondance & de la mauvaise qualité des humeurs

dont l'agitation produit cette augmentation de mal, qui diminuera bien-tôt après par l'évacuation, d'où vient qu'il faut nécessairement continuer de prendre la Poudre, afin que cette même évacuation devenant plus forte, le malade soit plustôt dégagé.

On insère ici la dose des prises convenable à chaque âge, afin qu'on puisse s'y conformer.

Depuis la naissance jusqu'à un an, on en donne vingt grains, ci. . 20. Grains.
Depuis un an jusqu'à deux . . 25. gr.
Depuis deux ans jusqu'à quatre. 35. gr.
Depuis quatre jusqu'à huit . . 45. gr.
Depuis huit jusqu'à douze . . 55. gr.
Depuis douze jusqu'à dix-huit . 65. gr.
Et depuis dix-huit jusqu'à soixante & au-delà, un gros ou . . . . 72. gr.

Si la simple dose n'opère pas une évacuation suffisante, il faut l'augmenter d'une partie d'une autre prise, qu'on peut doubler lorsqu'il est nécessaire.

Si le malade, par la délicatesse de son tempérament & la bonne disposition de ses humeurs, se trouvoit trop purgé de la simple prise de cette Poudre (ce qui est très-rare) on pourroit en diminuer la dose comme il est dit de l'augmenter pour ceux qu'elle ne purge pas assez.

La force & la vertu de cette Poudre ne vieillissent jamais, pourvu qu'elle soit tenue dans un lieu sec; de cette façon, on peut la transporter sans crainte dans les quatre parties du monde.

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des maladies avec leurs guériſons, contenues dans ce Traité.

A

Battement. Pag. 46. 48. 153. 154. 184. 187.

Abcès. 35. 93. 98. 161.

Abcès dans la veſſie. 179.

Abcès interne. 122.

Accablement avec friſſons, Tremblement & Claquement des dents. 69.

Accidens épileptiques. 43. 44.

Angoiſſes. 190.

Apoplexie. 51. 52. 58. 64. 65. 92. 94. 140. 166.

Apoplexie & Paralyſie. 174.

Aſſoupiſſement. 50. 86. 108.

Asthme. 143. 162.
Avortement, suites de l'avortement. 144.

B

Bile répandue. Voyez *jaunisse.*
Boutons & démangeaison par tout le corps. 155. 163.
Boutons suppurans occupant la poitrine. 101.
Bras, Douleur au bras. V. *Douleur.*
Bras, Foiblesse des bras. V. *Foiblesse.*
Bras & Jambes enflées. 117.

C

Calculs ou petites Pierres. 81.
Charbon ou Dartre suppurative. 161.
Chûte sur le crane. 157.
Cœur, Palpitation de cœur. V. *Palpitation.*
Coliques avec douleurs & vomissement. 167.
Coliques violentes. 72. 73. 140. 141.
Coliques d'estomac. 59. 67. 110. 117. 144. 145.
Coliques néphrétiques. 80. 97.
Constipation. 108. 128. 129.
Contusion à la Temple. 58.

Convulſions. 36. 48. 185.
Côté, douleur au côté. V. *Douleur.*
Côté, mal au côté avec fièvre très-ardente. V. *Mal.*
Cou. Gonflement au cou. V. *Gonflement.*
Crachats ſanguinolens. 112.
Crachement de ſang. 50. 51. 77. 135. 136.
Crachement de pus & de ſang. 135. 136.
Crampe. 142.
Cuiſſe, douleur aux cuiſſes. V. *Douleur.*
Cuiſſe, douleur aux cuiſſes & aux jambes avec peſanteur dans tout le corps V. *peſanteur.*
Cuiſſes enflées. 55. 65. 117.

D

Dartre. 142.
Dartre au viſage. 42. 143.
Dartre ſuppurative. 161.
Dartre occupant la tête & le ventre. 87.
Dartre maligne à l'aine avec un Rhumatiſme ſur les reins. 165.
Dégoût. 45. 47. 104. 107. 122. 136. 144. 155. 165. 186.
Délire. 50. 96.
Démangeaiſon au viſage & aux lèvres. 79.

Démangeaiſon & Rougeurs ſur différentes parties du corps. V. *Rougeurs.*
Dépôt d'humeurs dans le bas ventre. 117.
Dépôt ſur les aines, ſur la cuiſſe & ſur la jambe. 35.
Dépôt ſur la jambe. 36.
Dévoiement. 160.
Diarrhée. 39. 40. 65. 66. 103.
Difficulté d'uriner. 99. 173.
Douleur. 50. 115. 117. 133. 141. 143. 155.
Douleur & Peſanteur de tête. V. *Tête.*
Douleur à la tête & aux entrailles. 167.
Douleur au goſier. 38. 39.
Douleur dans l'épaule & au bras. 58.
Douleur de côté. 157. 160.
Douleur d'eſtomac. V. *eſtomac.*
Douleur à l'eſtomac, au ventre, aux épaules & aux côtés. 160.
Douleur d'eſtomac & dans le foie. 156. & ſuiv.
Douleur à la tête, à la poitrine, au poumon, avec feu & cuiſſon. 49.
Douleur dans le bas ventre. 36. 49.
Douleur & cuiſſon dans les parties. 128.
Douleur au fondement. 65.
Douleur aux cuiſſes, aux jambes & aux pieds. 36.
Douleur à la jambe. 35 36.

Douleur insupportable dans tous les membres. V. *membres.*
Dureté. V. *Glande.*
Dureté au bas ventre. V. *ventre.*
Dysenterie. 165. 177.
Dysenterie avec fièvre & syncope. 44.
Dysenterie avec douleurs, fièvre & mal à la tête. 42. 43. 65.

E

Ebloüissement. 48.
Ecrouelles ou humeurs froides. 59. 83. 84. 142. 153.
Empyème avec perte considérable de substance. 159.
Empyème & Hydropisie de poitrine. 53. 54.
Enflure. 36. 37 53. 71. 115. 141. 154.
Enflure & Dépôt sur la jambe. 36. 65.
Enflure aux bras, aux cuisses & aux jambes. 117.
Enflure universelle avec suffocation violente. 85.
Engourdissement. 48. 68. 86.
Engourdissement & Pesanteur. 108.
Engourdissement ou Stupeur des membres. 106. 118. 157.

Engourdiſſement & foibleſſe aux bras & aux jambes avec fièvre & peſanteur à la tête. 73.
Epaule, Douleur aux épaules. V. *douleur.*
Epilepſie. 41. 43. 44. 106. 107. 141. 168. 176.
Epreintes. V. *Ténême.*
Eréſipelle. 35. 68. 98. 106. 142.
Eréſipelle à la tête. 67. 68.
Eréſipelle au viſage & au cou. 37.
Eréſipelle ſur la main & ſur le pied 118. 119.
Eréſipelle ſur la jambe. 101.
Eréſipelle invétérée. 161.
Eroſion & Gonflement des gencives. 49.
Eſtomac ; Mal, Douleur ou Colique d'eſtomac. 59. 67. 110. 117. 144. 145. 156. 157. 167.
Eſtomac, Foibleſſe d'eſtomac. 65. 99. 103. 109. 111. 115. 126. 165.
Eſtomac, Gonflement d'eſtomac. 153. 154.
Eſtomac, Gonflement d'eſtomac & du ventre avec gravelle. V. *Gravelle.*
Eſtomac ; Douleur, Peſanteur & Gonflement d'eſtomac avec nauſée. 45.
Etourdiſſement & accablement. 66.
Etourdiſſement violent. 113. 140.
Evacuations ordinaires du ſexe ſupprimées. V. *menſtrues.*

Des maladies avec leurs guériſons. 209
Evanouïſſement. 98.
Exténuation. 46.
Extinction de voix. 127. 162. 175.

F

Fièvre. 36. Et ſuiv. 43. Et ſuiv. 50. 51. 53. 62. 67. 70. 73. 78. 92. 96. 100. 113. 131. 136. 145. 156. 158. 167. 172.
Fièvre tierce. 76. 117. 167.
Fièvre double tierce. 104.
Fièvre quarte. 104. 117. 143.
Fièvre quarte avec douleur de tête, dégoût, rhume, foibleſſe d'eſtomac, vomiſſement & inſomnie. 165.
Fièvre continue. 36. 38. 39. 46. 55. 72. 76. 135. 137. 143. 146. 152. 153.
Fièvre continue avec vomiſſement. 37.
Fièvre continue & putride avec palpitation de cœur & douleurs d'eſtomac. 167.
Fièvre continue avec oppreſſion de poitrine. 172. 176.
Fièvre continue avec délire. 35.
Fièvre violente avec perte de ſang. 158.
Fièvre avec des douleurs tres-aigues à la tête & aux entrailles. 167.

Fièvre & dyſenterie. 177.
Fièvre invétérée. 158.
Fièvre habituelle. 38. 55. 137.
Fièvre habituelle avec ſueur, langueur, abattement & exténuation. 45. 46.
Fièvre habituelle avec toux & oppreſſion. 52. 65.
Fièvre putride. 71.
Fièvre lente. 180.
Fièvre lente avec faim canine. 123. 124.
Fièvre lente avec crachement de pus & de ſang. 135. 136.
Fièvre maligne. 72.
Fièvre maligne au cinquième mois de la groſſeſſe. 56. 57.
Fièvre continue & maligne. 104.
Fièvre contagieuſe. 116.
Fiſtule coulante. 159.
Fleurs blanches. 109.
Flux de ſang. V. *Sang.*
Fluxion à la tête. 137.
Fluxion ou tumeur au cou, avec inflammation, fièvre & inſomnie. 62. 63.
Fluxion ſur la poitrine. 45. 76. 92. 136. 137.
Fluxion ſur la poitrine avec crachement de ſang. 77.
Foibleſſe des bras & des Jambes. 49. 73. 113.

Foibleſſe d'eſtomac. V. *eſtomac.*
Foibleſſe des nerfs. V. *Nerfs.*
Foie, obſtruction du foie. V. *Obſtruction.*
Fondement, douleur au fondement. V. *Douleur.*
Friſſons. 66. 69.

G

Gale. 165.
Gangrène. 35.
Gencive, éroſion & gonflement des gencives. V. *Eroſion.*
Glande ou dureté. 74.
Glande à côté de l'oreille. V. *Parotide.*
Glande au ſein. 173.
Glande au ſein menaçant du cancer avec inflammation à la gorge, fièvre & inſomnie. 166. 167.
Gonflement au cou & au viſage. 48.
Gonflement d'eſtomac. V. *Eſtomac.*
Gonorrhée virulente. 165. 166.
Goſier, douleur au goſier. V. *Douleur.*
Goutte. 45. 106. 131. 141. 148. & ſuiv. 163. 164. 175.
Gravelle avec de grandes douleurs, gonflement d'eſtomac & du ventre. 173.
Groſſeſſe, effets ſalutaires de la poudre pen-

dant la groſſeſſe. 52. 86.
Grumeaux de ſang. 189.
Grumeaux de ſang rendus par la bouche avec dévoiement. 160.

H

HEctiſie. V. *Phthiſie.*
Hémorragie. 55.
Hémorroïdes. 72. 93. 103. 131. 136. 137. 155. 182.
Humeurs froides. V. *Ecrouelles.*
Humeurs, Dépôt d'humeurs. V. *Dépôt.*
Hydropiſie. 65. 71. 80. 117. 145. 152. 156. 174.
Hydropiſie du bas ventre. 55.
Hydropiſie de poitrine. 146. 174.
Hydropiſie de poitrine & du bas ventre avec enflure univerſelle. 53. 85. 102.
Hydropiſie de poitrine formée & Paralyſie. 180.
Hypocondre. V. *Maladie hypocondriaque.*

I

JAmbes enflées. 40. 47. 55. 65. 117. 133. 146.
Jambes enflées avec ulcère. 177.

Jambes, douleur aux jambes. V. *Douleur.*
Jambes, foibleſſe des jambes. V. *Foibleſſe.*
Jambes, douleur aux jambes & aux cuiſſes avec peſanteur dans tout le corps. V. *peſanteur.*
Jauniſſe. 79. 80. 95. 100. 101. 111. 145. 151. 175. 176.
Jauniſſe univerſelle. 169. 176.
Inflammation à la gorge. 167.
Inflammation de poitrine avec Toux, fièvre, ténême & flux de ſang. 67.
Inflammation dans le bas ventre. 77. 78.
Inſomnie. 62. 81. 104. 120. & ſuiv. 129. 133. 137. 139. 155. 157. 165. 167. 171. 186.

L

Lait répandu. 71.
Langue, paralyſie à la langue. 113. 118.
Langueur & abattement. 46.
Langueur continuelle. 125. 126.
Loupe à l'œil. 175.

M

Maigreur extrême. 49.
Main, tremblement de la main. 118. 165.
Mal à la tête. V. *Tête.*
Mal, douleur ou colique d'eſtomac. V. *Eſtomac.*
Mal d'eſtomac preſque continuel avec langueur & dégoût. 125. 126.
Mal aux Reins. V. *Reins.*
Mal vénérien. V. *Vérole.*
Mal au côté gauche avec colique & fièvre très-ardente. 161.
Mal caduc. V. *Epilepſie.*
Maladie hypocondriaque. 157. 158. 186. & ſuiv.
Maladie habituelle. 88. & ſuiv.
Maladie épidémique. 116.
Maladies anciennes. 49. 75. 77. 79. 88. & ſuiv. 90. & ſuiv. 94. 107. 144. 145. 181. & ſuiv.
Malaiſe. 59.
Mélancolie. 86. 125. 153. & ſuiv.
Membres perclus. 97. 116.
Membres engourdis. V. *Engourdiſſement.*
Membres, douleur inſupportable & picotement dans tous les membres. 120. & ſuiv.

Des maladies avec leurs guériſons. 215
Mémoire extrêmement dérangée. 190.
Menſtrues ſupprimées. 45. 94. 109. 175. 176.
Migraine. 114. 168. 175.
Miſéréré ou paſſion iliaque. 72.

N

Auſée. 45.
Nerfs, débilité des nerfs. 147.

O

Obſtruction. 73. 115. 139.
Obſtruction au col de la veſſie. 142.
Obſtruction du foie. 157.
Obſtruction générale des viſcères. 102.
Oedème. 35.
Oppreſſion de poitrine. 50. 51. 95. 96. 139. 162. 172. 176.
Oreille, bruit d'oreilles. 48.
Oreille, excoriation aux oreilles. V. *Ulcère.*

P

Palpitation de cœur. 48. 95. 113. 155. 167. 187.
Paralyſie. 60. 65. 71. 92. 94. 95. 109. 169. 191.

Paralysie universelle causée par un lait extravasé. 71.
Paralysie & hydropisie de poitrine formée. 180.
Paralysie & Apoplexie. 174.
Parotide. 69.
Passion iliaque. V. *Miserére.*
Péripneumonie. 53.
Péripneumonie versée, Râle, oppression de Poitrine, crachement de sang avec délire & assoupissement 50. 51.
Pesanteur & douleur à la tête. V. *Tête.*
Pesanteur dans tout le corps avec douleur aux cuisses & aux jambes. 170.
Phthisie. 39. 40. 41. 132. 135. 136. 178. 183. & suiv.
Pieds enflés. 55. 65.
Pieds, douleur aux pieds. V. *Douleur.*
Pierre grosse comme le noyau d'une Olive. 81.
Pierres, petites pierres. V. *Calculs.*
Plaie à la jambe. 166.
Pleurésie ou *point au côté.* 77. 95. & suiv. 183. V. *Douleur.*
Poitrine, fluxion sur la poitrine. V. *Fluxion & Rhume.*
Poitrine oppressée. V. *oppression.*
Poitrine, douleur de poitrine. 178.

Poitrine, inflammation de poitrine. V. *inflammation.*
Poitrine, douleur à la poitrine, au poumon & à la tête avec feu & cuisson. V. *Douleur.*
Poitrine, hydropisie de poitrine. V. *hydropisie.*
Polype pendant au nez. 117.
Priapisme avec fièvre & rétention d'urine. 78.
Pulmonie. 156. 175.
Purgations supprimées. V. *Menstrues.*

R

Rale & oppression. 50. 51.
Règles supprimées. V. *Menstrues.*
Reins, mal aux reins. 133. 143.
Reins obstrués. 99.
Respiration gênée. 95. 133.
Rétention d'urine. 78. & suiv. 81. 94. 130. 176.
Rhumatisme. 45. 50. 82. 145. 146. 170. 171.
Rhumatisme sur les reins avec une dartre maligne à l'aine. 165.
Rhume. la même.
Rhume de poitrine avec mal de tête & insomnie. 81. 137.

Rhume avec oppreſſion de poitrine & fiévre. 96. 97.
Rougeole. 57.
Rougeurs & démangeaiſon ſur différentes parties du corps. 49.

S

Salivation. 49. 187.
Sang, flux de ſang. 66. 67. 76.
Sang, flux de ſang par les hémorroïdes. 72.
Sang purifié par l'effet de la poudre. 157. 177.
Sang, Grumeaux de ſang rendus par la bouche. V. *Grumeaux.*
Sciatique. 77. 82. 87. 142. 147. 182.
Scorbut. 49. 147.
Squirre. 115.
Stupeur des membres. V. *Engourdiſſement.*
Suffocation. 85.
Suppreſſion des évacuations ordinaires du ſexe. V. *Menſtrues.*
Surdité. 169.
Syncope. 44. 185.

T

Teint plombé. 111. 177. 185.
Ténême avec douleurs inſupportables au dernier mois de la groſſeſſe. 52.

Ténême avec flux de ſang. 67.
Tête, mal à la tête. 38. 43. 81. 155.
Tête, douleur & peſanteur de tête. 48. 66. 73. 87. 120. & ſuiv. 167.
Tête, peſanteur & picotement à la tête. 118.
Tête, tournemens de tête. 164.
Tête enflée. 69.
Tête, mal à la tête avec obſcurciſſement dans la vûe. 105.
Tête, douleur à la tête, à la poitrine, au poumon avec feu & cuiſſon. V. *Douleur.*
Tête, mal violent à la tête, accompagné de fièvre pourprée & délire. 96.
Toux. 67.
Toux & oppreſſion. 52. 96.
Tremblement de la main. V. *Main.*
Tremblement preſque continuel. 119.
Tumeur ou *groſſeur ſous le menton.* 61. & ſuiv.
Tumeur au deſſous du tèton droit. 53.

V

Vapeurs. 43. 86. 98. 112. 113. 114. 124. 125. 143.
Vapeurs très-violentes provenant des menſtrues ſupprimées. 176.

Vapeurs tendant à la folie. 158.
Vapeurs avec transports, mouvemens violens & cris épouvantables. 42.
Ventre, douleur au ventre. V. *Douleur.*
Ventre tendu. 40. 108. 145.
Ventre enflé. 55. 64.
Ventre, dureté au bas ventre. 130.
Ventre, inflammation dans le bas ventre. V. *Inflammation.*
Ventre, dépôt d'humeurs dans le bas ventre. V. *Dépôt.*
Ventre, hydropisie du bas ventre. V. *Hydropisie.*
Vents. 113. 185.
Ver d'une espèce singulière. 83.
Ver, peloton de vers. 137.
Vérole. 44. 78. 79. 97. 148.
Vérole, petite vérole. 37. 57. 158. & suiv.
Vérole volante au cinquième mois de la grossesse. 57.
Vertiges. 48. 83. 122. 131. 185.
Vessie, obstruction au col de la vessie. 142.
Vessie, abcès dans la vessie. V. *Abcès.*
Visage, démangeaison au visage. V. *Démangeaison.*
Viscères obstrués. V. *Obstruction.*
Ulcère à la jambe. 177.
Ulcère & excoriation aux oreilles. 47.

Des maladies avec leurs guérisons. 221
Ulcères à la mamelle & au bras. 152.
Voix, Extinction de voix. V. *Extinction.*
Vomissement. 146. 165. 167.
Vomissement avec diarrhée & flux de sang. 66.
Vomissement avec fièvre continue. V. *fièvre.*
Urine, rétention d'urine. V. *Rétention d'urine, & Difficulté d'uriner.*
Urines sanglantes. 50. 51.
Vûe obscurcie. 105.

9166
FEE